UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

1951-1952. — N° 93

MÉDECINE ET MÉDECINS
D'APRÈS
BERNARD PALISSY

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement le mercredi 30 juillet 1952

PAR

André-Marie-Jean SERRES

Interne des Hôpitaux de Bordeaux.

Licencié en Droit.

Né à VILLENEUVE-D'AVEYRON (Aveyron), le 29 décembre 1922.

Examinateurs de la Thèse	MM. CREYX, professeur	*Président.*
	PERRENS, professeur	*Juges.*
	CAZAUX, agrégé	*Juges.*
	LENG-LEVY, agrégé	*Juges.*

BORDEAUX

IMPRIMERIE LIBRAIRIE DELMAS

6, place Saint-Christoly, 6

1952

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

1951-1952. — N° 93

MÉDECINE ET MÉDECINS

D'APRÈS

BERNARD PALISSY

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement le mercredi 30 juillet 1952

PAR

André-Marie-Jean SERRES

Interne des Hôpitaux de Bordeaux.

Licencié en Droit.

Né à VILLENEUVE-D'AVEYRON (Aveyron), le 29 décembre 1922.

Examinateurs de la Thèse	MM. CREYX, professeur	*Président.*	
	PERRENS, professeur	*Juges.*	
	CAZAUX, agrégé		
	LENG-LEVY, agrégé		

BORDEAUX

IMPRIMERIE LIBRAIRIE DELMAS

6, place Saint-Christoly, 6

1952

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

DOYENS HONORAIRES : MM. DUPÉRIÉ, CHELLE.

DOYEN : M. PORTMANN.

ASSESSEUR : M. SIGALAS.

PROFESSEURS HONORAIRES :

MM. A. MANDOUL, GUYOT, ANDÉRODIAS, ROCHER, LANDE, DUVERGEY, CARLES, LEURET, PERY, LABAT, CHARRIER, DUBREUIL, MACHEBŒUF, CRUCHET. DUPÉRIÉ, CHELLE.

PROFESSEURS :

	MM.		MM.
Clinique médicale	N...	Médecine expérimentale	N...
id.	CREYX.	Clinique ophtalmologique	BEAUVIEUX.
Clinique chirurgicale	PAPIN.	Clinique chirurg. inf. et orthop.	LOUBAT.
Clinique chirurgicale	MASSÉ.	Clin. des maladies infectieuses	AUBERTIN.
Clinique d'accouchements	RIVIÈRE.	Chimie biologique et médicale	TAYEAU.
Clinique gynécologique	MAGENDIE.	Physique méd. et pharmaceutique.	PIFFAULT.
Anatomie pathol. et microsc. clin.	DE GRAILLY.	Méd. col. et clin. mal. exotiques.	BONNIN.
Anatomie	N...	Clin. malad. cutanées et syphilit.	JOULIA.
Anatomie générale et histologie.	MAYER.	Clin. des mal. des voies urinaires.	DARGET.
Hygiène et clin. de la tubercul.	PIÉCHAUD.	Clin. mal. nerveuses et mentales.	DELMAS-MARSALET.
Médecine légale et du Travail.	DERVILLÉE.	Clin. d'oto-rhino-laryngologie	PORTMANN.
Electroradiol. et clin. d'él. médic.	REBOUL.	Toxicologie et hygiène appliquée.	CASTAGNOU.
Chimie	MESNARD.	Clinique odonto-stomatologique	DUBECQ.
Matière médicale	GOLSE.	Clin. méd. des mal. des enfants.	FONTAN.
Pharmacie	VITTE.	Botanique et cryptogamie	GIRARD.
Physiologie	FABRE.	Thérapeutique	BROUSTET.
Zoologie et parasitologie	R. SIGALAS.		

PROFESSEURS SANS CHAIRE :

MM. PERRENS (Maladies mentales). — DUFOUR (Anatomie). BLANQUET (Physique pharmaceutique).

MAITRES DE CONFÉRENCES AGRÉGÉS :

	MM.		MM.
Parasitologie	PAUTRIZEL.	Pharmacie (1re Section)	R. GOLSE.
Physiologie	Mlle ROUGIER.	Pharmacie (2e Section)	MASQUELIER.
Bactériologie	MOUSTARDIER.	Pharmacie (3e Section)	CAZAUX.

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

	MM.		MM.
Médecine générale	SARIC.	Ophtalmologie	BESSIÈRE.
id.	DUBARRY.	Oto-rhino-laryngologie	DESPONS.
id.	F.-J. TRAISSAC.	Dermatologie et syphiligraphie	LE COULANT.
id.	BERGOUIGNAN.	Pédiatrie et Puériculture	VERGER.
id.	LENG-LEVY.	Méd. légale et méd. du Travail.	L'ÉPÉE.
Chirurgie générale	POUYANNE.	Electroradiologie	LACHAPÈLE.
id.	LAUMONIER.	Odonto-stomatologie	MARONNEAUD.
id.	CHAVANNAZ.	Urologie	LANGE.
Obstétrique	MAHON.		
Obstétrique	CHASTRUSSE.		

COURS COMPLÉMENTAIRES :

	MM.		MM.
Médecine opératoire	DUFOUR.	Pharmacie galénique	MESNARD.
Accouchements	CHASTRUSSE.	Organographie et Physiol. végét.	TEMPERE.
Puériculture	VERGER.	Chimie biologique	NEUZIL.
id.	PERY.	Pathologie chirurgicale	LAUMONIER.
Législation pharmaceutique	POPLAWSKI. COUSTOU.	id.	VILLAR.
Anatomie	RIGAUD.	Zoologie pharmaceutique	BAILENGER.
Chimie minérale	BABIN.	Hydrologie pharmaceutique	CAZAUX.
Cryptogamie	LAUBIE.	Chimie biologique-analytique	MARQUEVIELLE.
Médecine légale	L'EPEE.		

Le Secrétaire de la Faculté : ROUGERIE.

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les Thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle entend ne leur donner ni approbation ni improbation.

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

A MA FEMME

Avec tout mon amour.

A MES ENFANTS

Afin qu'ils tirent la leçon du Passé et qu'ils comprennent que « Noblesse oblige ».

A MON PERE — A MA MERE

En gage de reconnaissance et d'amour filial.

A MON BEAU-PERE,
LE DOCTEUR GEORGES BARRAUD

A l'Humaniste, au Médecin et au Père.

A TOUS LES MIENS

A MON JURY DE THESE :

MONSIEUR LE MAÎTRE DE CONFÉRENCES AGRÉGÉ P. CAZAUX,

Docteur ès Sciences
Croix de guerre,
Officier d'Académie.

Dont la compétence en hydrologie justifie si bien la présence parmi mes Juges. Je lui exprime mes plus vifs remerciements.

MONSIEUR LE PROFESSEUR AGRÉGÉ J. LENG-LEVY,

Médecin des Hôpitaux,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre,
Officier de l'Ordre de la Libération,
King's medal for courage in the cause of Freedom.

Quelques heures vous suffisent pour faire naître l'admiration et l'affection dans l'esprit et le cœur de vos élèves. Jugez de ce qu'il en est après un an de travail à vos côtés !

MONSIEUR LE PROFESSEUR CH. PERRENS,

Médecin-Chef de l'Hôpital psychiâtrique de Château-Picon,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre,
Officier de l'Instruction publique.

Avec toute ma reconnaissance pour l'honneur qu'il me fait en acceptant de siéger dans mon Jury.

A MON PRESIDENT DE THESE

Monsieur le Professeur M. CREYX

Professeur de Clinique médicale,
Médecin des Hôpitaux,
Officier de la Légion d'Honneur,
Croix de guerre,
Officier de l'Instruction publique.

J'ai vécu auprès de vous la meilleure de mes années d'Internat. Vous m'avez honoré de votre confiance et de votre bienveillance. La dette qui m'incombe est si grande que j'invoque encore une fois votre souriante indulgence. Recevez ce travail en gage sincère de ma respectueuse affection.

LÉGENDE

Références.

Les citations des textes de Palissy se rapportent à l'édition de ses œuvres par Anatole France.

Elles correspondent aux chapitres suivants, désignés en abrégé par une ou plusieurs lettres capitales, suivies du numéro de la page en chiffres arabes :

R. V. D. M.	= *Recepte véritable.* Dédicace à Monseigneur le Mareschal de Montmorency ..	11 à 14
R. V.	= *Recepte véritable*	21 à 155

Pour les *Discours admirables,* nous notons :

D. A. D. P.	= Discours admirables — Dédicace à très haut et très puissant Sieur, le Sire Anthoine de Ponts	163 à 165
D. A. A. L.	= Discours admirables — Avertissement aux Lecteurs ..	165 à 167
E. F.	= Eaux et Fontaines	169 à 231
M. A.	= Traité des Métaux et Alchimie	231 à 274
O. P.	= Traité de l'Or potable	274 à 283
M.	= Du Mithridat ou Thériaque.	283 à 289
G.	= Des Glaces	289 à 294
S. D.	= Des Sels divers	294 à 306
S. C.	= Du Sel commun	306 à 318
P.	= Des Pierres	318 à 363
T. A.	= Des Terres d'argile	363 à 372
A. T.	= De l'Art de Terre	372 à 394

T. M.	=	Pour trouver et connoistre la Terre nommée Marne ...	394 à 434
C. E.	=	Coppie des Escrits	434 à 444
E. S.	=	Extrait des Sentences	445 à 456

Recepte véritable et *Discours admirables* sont dialogués.

La première procède par Demande et Réponse. Les seconds comptent comme interlocuteurs : Théorique et Practique. C'est toujours de Réponse ou de Practique qu'il sera question dans nos citations, sauf indication contraire.

MÉDECINE ET MÉDECINS

D'APRÈS

BERNARD PALISSY

INTRODUCTION

Consacrer une thèse médicale à l'œuvre d'un émailleur semble une gageure.

Celui qui ne connaît Bernard PALISSY qu'à ce titre peut s'en étonner à bon droit. Chacun se rappelle l'histoire de cet artisan opiniâtre que les éducateurs citent en exemple.

Mais beaucoup ignorent que cet homme fut aussi un savant, dont l'œuvre renferme les trésors d'une science encyclopédique.

Il s'intéressa surtout à la géologie et à l'hydrologie : ses idées en ce domaine firent l'objet de la thèse de Mme M.-M. MICHEL (1).

Toutefois, comme beaucoup de ses contemporains, PALISSY exposa, en ses écrits, la somme de ses connaissances.

La Médecine n'était pas, au XVI^{e} siècle, la discipline indépendante qu'elle est de nos jours. Elle était régie par des théories et des concepts communs à toutes les branches de la science. Ses données faisaient partie du patrimoine de chaque esprit cultivé. Aussi n'est-il point extraordinaire

(1) Thèse de Pharmacie, Bordeaux 1951, n° 357.

de trouver dans tout traité scientifique de l'époque des notions qui la concernent.

L'œuvre de l'émailleur saintongeais ne fait pas exception à cette règle.

Notre propos est de glaner, à l'exemple et sur les conseils de notre Maître, M. le Professeur CREYX, dans la *Recepte véritable* et les *Discours admirables* tout ce qui intéresse l'art médical.

La moisson est abondante. Les connaissances de l'auteur concernent l'hygiène, la climatologie, l'anatomie, la physiologie, la pathologie, la thérapeutique.

Elles s'ordonnent souvent en théories originales; parfois, elles ne sont que le reflet des idées alors en honneur. Leur valeur est inégale. Certaines comportent une géniale perspicacité. D'autres sont erronées, sinon puériles. Toutes cependant intéressent l'Histoire de notre art.

Une telle étude nécessite un retour en arrière de quatre siècles. Il ne peut être question de juger PALISSY selon nos idées modernes. On ne doit honnêtement lui demander que ce qu'il est susceptible de fournir. Il convient de se rappeler que ce savant ne disposait d'aucun moyen précis d'observation scientifique : le thermomètre, le microscope, un système cohérent de mesure et de calcul, restaient à découvrir. C'est pourquoi nous avons essayé, autant qu'il nous a été possible, de comparer les connaissances du « potier de terre » avec celles de ses prédécesseurs et de ses successeurs.

Bernard PALISSY fut autre chose qu'un simple ouvrier. En un temps où le savoir était prisé au-dessus de toute autre vertu, il jouit d'une notable renommée. Les esprits les plus distingués de l'époque l'admirent dans leur intimité. Parmi ceux-ci figurent nombre de médecins. L'auteur en parle, invoque leur autorité, décrit leur comportement, raconte sur chacun d'eux une anecdote inédite. Ces renseignements nous ont permis d'évoquer certaines personnalités médicales du XVIe siècle.

Il nous est enfin apparu fructueux de recueillir sous la plume de ce grand travailleur quelques règles concernant la Science, ses exigences et sa méthode.

Ainsi se trouvent légitimés le titre et l'objet de cette étude.

PREMIÈRE PARTIE

LES CONNAISSANCES MÉDICALES DE BERNARD PALISSY

I. — *L'hygiène des eaux.*

II. — *Les sources thermo-minérales.*

III. — *Climatologie et Diététique.*

IV. — *Anatomie et Physiologie.*

V. — *Pathologie.*

VI. — *Thérapeutique.*

CHAPITRE PREMIER

L'HYGIÈNE DES EAUX

— Le problème de l'eau potable au XVIe siècle.

— Rôle cosmogénique de l'eau et du sel.

— Les méfaits de certaines eaux.

— L'origine des eaux.

— Potabilité des eaux.

— Les sources.

— Les puits.

— Les mares.

— Les citernes.

— L'adduction des eaux.

— Fontaines et abreuvoirs.

— Fontaines artificielles.

Curieux de tout ce qu'il voit, intrigué par tout phénomène naturel dont il ne saisit pas du premier coup l'explication, Bernard Palissy a consacré ses loisirs, toute sa vie durant, à l'étude de la Géologie. Il y fut déterminé par son caractère d'abord, mais aussi par ses activités successives de maître verrier, de géomètre expert et d'émailleur, qui l'obligèrent à vivre en permanent contact avec la Nature, pour lui arracher ses secrets et la plier à sa volonté. Il n'est pas jusqu'à ses convictions religieuses, qui, en l'animant de la foi du néophyte, n'aient aiguisé en lui le besoin de comprendre la Création, afin de mieux pénétrer dans l'intimité mystique du Créateur.

Quoi qu'il en soit, l'observation des phénomènes naturels, la connaissance des terrains, des pierres, des métaux, des fossiles, l'amenèrent nécessairement à considérer les influences diverses du monde extérieur sur l'homme et à codifier les précautions à prendre pour se prémunir contre les plus redoutables d'entre elles. En ceci, Bernard Palissy fit œuvre d'hygiéniste.

A dire vrai, nous serions tentés de juger sévèrement ces règles élémentaires d'hygiène que préconise le « potier de terre » saintongeais.

Mais il n'est que de se représenter la vie de nos aïeux du XVIe siècle pour convenir qu'elles apportaient en leur temps quelque chose de neuf.

Paris, la grand'ville, comptait alors seize fontaines d'eau potable, toutes situées sur la rive gauche. Les habitants de la rive droite, les plus nombreux, délaissant leurs puits d'eau croupie d'origine fluviale, s'approvisionnaient directement dans la Seine. Celle-ci n'était plus, depuis longtemps, l'eau très pure et très riante à la vue, vantée par l'empereur Julien; et cela malgré l'ordonnance de Jean le Bon, en vigueur depuis 1351, interdisant aux Parisiens de balayer les rues en temps de pluie, afin de ne pas souiller la rivière. Chacun cependant en usait; même Henri de Navarre, qui, du temps de Palissy, allait, par crainte du poison, puiser nuitamment

dans le fleuve, au pied du Louvre, sa provision d'eau potable. Il dut s'en bien trouver, puisqu'en 1605, devenu roi, il fit installer la pompe de la Samaritaine sur le Pont-Neuf, afin de distribuer plus généreuseusement l'eau de Seine à ses fidèles sujets.

De telles pratiques ne devaient cependant pas être exemptes d'inconvénients, puisque PALISSY, dès le début de ses *Discours admirables,* informe le lecteur de son intention : « Je suis d'avis de te faire un petit discours de la cause des bonnes ou mauvaises eaux, et de l'imprudence d'aucuns fontainiers modernes : aussi des naissances des sources naturelles. » (1).

Mais bien que dans son ouvrage dialogué entre Théorique et Practique, c'est à cette dernière qu'il s'identifie, notre auteur n'en renonce pas moins à appuyer ses assertions et ses démonstrations sur une conception générale de la formation du monde. Aussi convient-il, avant d'aller plus loin, et si l'on veut comprendre ses raisonnements, d'examiner le détail de cette théorie cosmogénique.

*
* *

Deux éléments fondamentaux constituent, selon PALISSY, les composantes de toutes choses existantes : l'eau et le sel.

« Ne sçais-tu pas, dit-il, que l'eau est l'un des élémens, voire le premier entre tous, sans lequel nulle chose ne pourroit prendre commencement ? je dy nulle chose animée, végétative, ni minérale, ni mesme les pierres... » (2). Et il affirme : « le commencement et origine de toutes choses naturelles est eau » (3).

Ce terme d'eau lui sert à désigner toutes « les choses fluides et liquides ou aqueuses pendant qu'elles sont inconneues parmy les eaux communes » (4), c'est-à-dire à la fois l'eau et les solutions salines.

Aussi établit-il, faute de terminologie précise, une distinction dans l'élément aqueux : « Nous pouvons donques

(1) E. F., 170.
(2) *Ibid.*, 225.
(3) M. A., 267.
(4) *Ibid.*, 268.

asseurer qu'il y a deux eaux... » [1] : l'eau commune, « exalative » ou « évaporative », celle que la chaleur du feu ou l'action du soleil évapore, et l'eau dite « congélative », susceptible, une fois la première éliminée, de donner naissance à un corps solide. En voici un exemple : une solution de salpêtre, qui est de « l'eau » puisqu'elle est fluide, soumise à l'action du feu perd par ébullition son « eau évaporative » et « l'eau congélative » va se concréter en cristaux « quadrangulaires » [2].

Il sera difficile, sinon impossible avant « congélation », de distinguer ces deux éléments l'un de l'autre, car « l'eau générative [est] claire ou candide, subtile, entremeslée parmi les autres eaux indistinguibles » [3].

C'est l'eau « congélative » qui constitue la pièce maîtresse de la théorie de Bernard Palissy : il n'a pas assez de termes pour en préciser toutes les vertus. Cet élément est générateur de toutes choses existantes : c'est l'eau « générative », « germinative », « séminale »; c'est elle « qui soustient pailles et foins, et toutes espèces d'arbres et de plantes, mesme les hommes et les bestes » [4], qui sert « à la génération des pierres » [5] et « de toutes choses animées et végétatives » [6].

Impuissant à se débarrasser définitivement des idées chimiques et physiques de son temps, héritées d'Aristote, transmises et déformées par les commentateurs byzantins et arabes, il accepte les quatre éléments fondamentaux enseignés par l'Ecole : la Terre, l'Eau, l'Air et le Feu. Mais il y adjoint l'eau congélative : c'est le « cinquiesme élément », « l'humeur radicale », la « substance essencive », celle dont dérivent toutes les autres, l'élément majeur.

Palissy n'a cependant pas de ce « cinquiesme élément » une conception parfaitement claire et définie. Après nous avoir fait entendre que la chaleur le sépare de l'eau commune par évaporation et permet sa « congélation », il nous

---

(1) M. A., 266.
(2) *Ibid.*, 253.
(3) T. M., 404
(4) *Ibid.*, 406.
(5) *Ibid.*, 408.
(6) *Ibid.*, 408.

affirme que « l'attraction du soleil » détermine la formation « de nuées, exalations ou vapeurs », non seulement aux dépens de l'eau « évaporative », mais aussi de l'eau « générative », de « l'eau seconde, laquelle j'appelle élément cinquiesme, (qui) est portée avec les autres » (1). Si bien que lorsque les nuages ainsi formés se répandent en pluies, les eaux « en quelque sorte qu'elles descendent, en quelque part qu'elles s'arrêtent », donnent naissance à un corps nouveau, « et singulièrement par tel moyen les cailloux et pierres et carrières sont formées » (2).

Quoi qu'il en soit, le « cinquiesme élément » s'identifie bien avec ce que nous appelons les sels en solution; et c'est la fraction saline qui confère ses propriétés à l'eau « générative ».

***

Car, dans l'esprit de PALISSY, le sel est, comme l'eau, un élément constitutif de toutes choses : « Je te dis que, sans qu'il y eust du sel en toutes choses, elles ne pourroient se soustenir, ains soudain seroyent putréfiées et annichilées » (3). « Le sel est la tenue et mastic génératif et conservatif de toutes choses » (4). Il participe aux propriétés génératrices de l'eau « séminale », mais assure, en plus de l'existence, la durée et les qualités des êtres et des choses. C'est avec lyrisme que l'auteur l'exalte : « Le sel blanchist toutes choses; le sel endurcist toutes choses; il conserve toutes choses; il donne saveur à toutes choses : c'est un mastic qui lie et mastique toutes choses : il rassemble et lie les matières minérales : et de plusieurs milliers de pièces, il en fait une masse. Le sel donne son à toutes choses : sans le sel nul métal ne rendroit sa voix. Le sel resjouyst les humains : il blanchist la chair, donnant beauté aux créatures raisonnables;... il aide à la génération; il donne voix aux créatures

---

(1) T. M., 404.
(2) *Ibid.*, 404.
(3) R. V., 32.
(4) P., 338.

comme aux métaux... Le sel fait végéter et croistre toutes semences. » (1).

Que faut-il entendre par sel ? Le sel commun, certes, mais aussi un nombre incalculable de substances : « Il y en a un si grand nombre qu'il est impossible à nul homme de les pouvoir nommer. » (2). « La coperose est un sel, le nitre est un sel, le vitriol est un sel, l'alun est sel, le bourras est sel, le sucre est sel, le sublimé, le salpestre, le sel gemme, le salicor, le tartre, le sel ammoniac, tout cela sont sels divers... » (3). Encore ne s'agit-il là que des plus communs, car « il n'y a nulle chose en ce monde, qu'il n'y aye du sel, soit en l'homme, la beste, les arbres, plantes ou autres espèces de végétatif : voire mesme ès métaux... » (4) : somme toute, conclut notre potier, il y en a « autant d'espèces diverses que de diverses saveurs » (5).

L'importance de cet élément légitime un essai de définition scientifique qui révèle de la part de l'auteur un louable, mais bien imparfait effort de systématisation : « Le sel est un corps fixe, palpable et conneu en son particulier, conservateur et générateur de toutes choses, et en autruy... C'est un corps inconneu et invisible, comme un esprit, et toutesfois, tenant lieu et soustenant la chose en laquelle il est enclos, et si jamais il ne sentoit l'humidité, plusieurs choses, où il est enclos, seroyent perpétuelles... » (6).

*
* *

Maintenant que sont connus les deux arguments essentiels de la thèse cosmogénique de PALISSY, examinons les conclusions qu'il en déduit en matière d'Hygiène.

C'est le problème de l'eau, de sa qualité en tant que boisson, qui le préoccupe au premier chef, mais aussi celui de ses vertus curatrices.

---

(1) S. D., 298.
(2) *Ibid.*, 295.
(3) *Ibid.*, 295.
(4) *Ibid.*, 295.
(5) R. V., 32.
(6) S. D., 305.

En effet, « l'homme, ni la beste ne sçauroyent vivre sans eau »(1). Aussi ne saurait-on accorder trop de soins aux moyens d'obtenir, de transporter et de conserver l'eau potable.

Certes, « il n'y a aucune eau mauvaise de soy » (2); mais en fait, il n'en va pas toujours ainsi, et l'eau peut parfois causer de multiples méfaits.

En veut-on la preuve ? Une observation culinaire est tout d'abord facile à faire : « il y a des eaux, desquelles les légumes ne pourront cuire, et il y a d'autres eaux, desquelles les légumes seront cuisans » (3). Mais il y a plus grave !

Il est des fontaines qui donnent les fièvres. « C'est chose certaine qu'il y a des fontaines qui donnent les fièvres, à ceux qui en boyvent. Je n'ay jamais veu venir estranger au pays de Bigorre pour y habiter, que bien tost après n'ayt pris les fièvres. » (4). A quelle maladie est-il ici fait allusion ? Très vraisemblablement à la dothiénentérie. La transmission par l'eau des facteurs pathogènes et l'influence néfaste du changement d'habitat qui fragilise les sujets vis-à-vis de certaines infections, sont devenues de nos jours des notions indiscutables.

Les animaux, comme l'homme, peuvent être contaminés par les eaux malsaines : « bien souvent il meurt des bœufs, vaches et autre bestail qui peuvent avoir prins leurs maladies ès abreuvoirs ainsi infectez » (5).

L'eau est également la cause des goitres : « L'on voit audit pays — de Bigorre — (décidément PALISSY ne semble pas avoir gardé un très bon souvenir de son séjour à Tarbes et dans les mines d'argent d'ANTOINE de Navarre !) grand nombre d'hommes et de femmes qui ont la gorge grosse comme les deux poings; et est chose toute certaine que les eaux leur causent ce mal, soit par la froidure des eaux, ou par les minéraux par où elles ont passé. » (6). Il est dom-

(1) E. F., 225.
(2) E. S., 446.
(3) R. V., 26.
(4) E. F., 183.
(5) *Ibid.*, 176.
(6) *Ibid.*, 183.

mage que PALISSY n'ait pas noté l'état mental des sujets porteurs de goitre : l'observation eût été complète de ces goitres endémiques avec crétinisme si fréquents dans les vallées montagnardes. Quant à l'explication pathogénique qu'il donne de cette affection, convenons qu'elle n'est pas tellement éloignée de celle que nous professons aujourd'hui, ni moins convaincante d'ailleurs. En fait, l'idée n'était pas nouvelle, car CELSE affirmait déjà que « l'usage continu de l'eau froide occasionne les strumes » (1).

L'eau des fontaines peut également être mélangée à des huiles diverses, surtout à « l'huile de pétrolle » et au « bitumen » : « Et tout ainsi comme les eaux sousternées apportent avec elles quelques espèces de sels par où elles passent, semblablement si elles treuvent des huiles, elles les amèneront avec elles, et en beuvant telles eaux, nous beuvons souvent et de l'huile et du sel. » (2). Ces substances sont nocives : « les huiles et les sels peuvent rendre les eaux mauvaises et pernicieuses » (3). De ce phénomène, PALISSY n'a aucune expérience personnelle. Il ne connaît même pas la célèbre « fontaine enflammée » du Dauphiné que mentionne, en 1575, BELLEFOREST dans sa *Cosmographie* : « Non guère loing de Grenoble est celle fontaine mémorable, laquelle est sans cesse flamboyante et bouillante... Icy l'on voit le feu sortir de l'eau, et les bouillonnements d'icelle engendrer des flammes ravissantes, et qui dévorent toute matière qui leur est offerte. » (4). Maître Bernard s'en réfère simplement à « ceux qui ont escrit des fontaines et des fleuves ». Ces auteurs « rendent tesmoignage que telles eaux sont pernicieuses et que mesme les oyseaux meurent de la senteur d'icelles » (5). Sans doute, est-il fait allusion au célèbre lac du pays des Sauronates, ainsi qu'à la rivière d'Is, affluent de l'Euphrate, dont les eaux, raconte HÉRODOTE « roulent une si grande quantité

---

(1) CELSE, livre I, chap. IX, cité par H. GRASSET, 72.
(2) E. F., 184.
(3) *Ibid.*, 184.
(4) Cité par H. GRASSET, 240.
(5) E. F., 184.

de bitume qu'on en tira celui dont furent cimentés les murs de Babylone » [1].

PALISSY accorde enfin créance aux légendes antiques au sujet de certaines fontaines dont les vertus seraient particulièrement redoutables. PLINE raconte, dit-il (et la précision de la citation est amusante sous la plume de celui qui se flatte sans cesse de n'être « ni Hébrieu, ni Latin »), « PLINE raconte au trentiesme livre de son *Histoire naturelle*, chap. 16, qu'il y a une fontaine en Arcadie, de laquelle l'eau est d'une nature si pernicieuse qu'elle dissipe tous les vaisseaux ausquels elle est mise. » [2]. Notre potier, en veine d'érudition, cite à ce propos PLUTARQUE et rapporte comment ARISTOTE « enseigna à ANTIPATER le moyen de pouvoir recueillir de ceste eau, à sçavoir dans l'ongle d'un asne, et qu'ALEXANDRE fut ainsi empoisonné » [3]. Il s'agit de la source Nonacris, près de Phénée, l'une des trois qui donnent naissance au Styx, dans l'onde duquel Thétis baigna son fils Achille afin de rendre sa peau invulnérable. C'est en réalité PAUSANIAS qui en relate la vertu corrosive et le criminel usage qu'en fit ANTIPATER [4]. Quant à la curieuse propriété de cette eau, PALISSY n'en propose pas d'explication. S'il n'eût point tant méprisé les auteurs anciens, il eût appris que d'autres sources participaient à la même vertu, notamment « à Dicearchie (dans l'Etrurie) une source chaude, si acide qu'elle corrode en peu d'années les tuyaux de plomb par où elle passe » [5]. C'est sans doute la Pouzzoles actuelle, dont les eaux sulfureuses usent les canalisations par formation rapide de sulfure de plomb. RUFUS d'Ephèse signale également l'existence d'une source semblable « chez les Léontins » et « encore une autre dans la Thrace » [6].

---

(1) I., 179, cité par H. GRASSET, 38.
(2) E.F., 183-184.
(3) *Ibid.*, 184.
(4) *Arcadie*, VIII, 18, cité par H GRASSET, 25
(5) PAUSANIAS, *Messénie*, XXV, cité par H. GRASSET, 64.
(6) *Orib. coll. med.*, V, 3, cité par H. GRASSET, 83.

*
* *

L'ensemble de ces faits prouve amplement que toutes les eaux ne sont point propres à la consommation. PALISSY propose une explication : c'est dans l'origine des eaux qu'il la trouve.

Quelle est en effet cette origine ? Ses contemporains professaient « que toutes les eaux viennent de la mer et qu'elles y retournent » (1). et cela par voie directe. Telle était déjà au XIIIe siècle l'opinion d'un clerc nommé OMONS, qui, dans un manuscrit intitulé l'*Image du Monde,* assigne pour cause des sources et des fontaines « non les vapeurs et les pluies, mais les eaux de la mer en nature, lesquelles, pénétrant et filtrant à travers les terres, y perdent leur amertume et leur salure, laquelle est due à la dissolution de certaines terres amères et salées qu'elles rongent dans leur mouvement ». (2). Un manuscrit catalan daté de 1375 consigne la même théorie : « La mer est appelée mer parce qu'elle est amère. Elle passe secrètement à travers les veines de la terre, y dépose son amertume et sort ensuite douce par les sources, après quoi elle reprend sa nature. » (3).

Erreurs grossières, affirme PALISSY, auxquelles s'opposent plusieurs arguments irréfutables. « Si la mer aloictoit de ses tétines les fontaines de l'univers, elles ne pourroient jamais tarir ès mois de Jullet, Aoust et Septembre, auquel temps un nombre infiny de puits se tarissent » (4). De même, ces fontaines devraient toutes être salées comme l'eau de mer; or, « aux pays et isles de Xaintonge limitrophes de la mer, il y a en plusieurs bourgs et villages, des puits doux et des puits salez; l'on peut connoistre clairement par là que les puits dont les eaux sont salées, sont abreuvez de l'eau de la mer, et les puits d'eau douce qui sont près des salées, et aussi près de la mer, sont abreuvez des esgouts de pluyes qui viennent de la partie contraire de la mer » (5).

---

(1) E F., 195, Théorique.
(2) Cité par H. GRASSET, 206.
(3) *Ibid.*, 211.
(4) E. F., 199.
(5) *Ibid.*, 208.

Qui plus est, le raisonnement scientifique prouve à l'évidence la fausseté de la théorie classique. « Ne sçais-tu pas bien qu'il y a plus de fontaines ès montagnes que non pas aux vallées ? » (1). Or « je te di pour une règle générale et certaine, que les eaux ne montent jamais plus haut que les sources d'où elles procèdent » (2). Il faudrait donc pour expliquer l'existence des sources montagnardes « que la mer fust aussi haute qùe la plus haute montagne » (3) — ce qui est absurde. « Et quand ainsi seroit (poursuit-il), encores seroit-il impossible que les fontaines des montagnes vinssent de la mer : et la raison est, par ce que pour amener l'eau d'un lieu plus haut pour la faire monter en un autre lieu aussi haut, il faut nécessairement que le canal par où l'eau passe soit si bien clos qu'il ne puisse rien passer au travers » (4). Mais « la terre est pleine en plusieurs lieux de trouz, fentes et abysmes, par lesquels l'eau qui viendroit de la mer sortiroit en la plaine... et au paravant qu'elle montast jusques au sommet des montagnes, toutes les plaines seroyent abysmées et couvertes d'eau » (5). Cette réfutation apparaît des plus pertinentes, basée sur une prescience géniale, et combien claire, des lois de l'hydrostatique.

Après avoir ainsi réduit à néant la doctrine régnante, Palissy nous donne son opinion personnelle : après mûre réflexion sur l'origine des eaux, « j'ay conneu, dit-il, directement qu'elles ne procédoyent et n'estoyent engendrées sinon des pluyes » (6). Celles-ci résultent de l'évaporation des eaux fluviales et maritimes sous l'action du soleil. Cette évaporation existe et il est loisible d'en apprécier l'intensité dans les marais salants de Saintonge.

Les pluies, après leur chute, auront des destinées diverses. Les unes ruisselleront à la surface du sol et se collecteront dans les vallées. Les autres pénétreront dans la terre, mais ne s'y perdront point. Car « il y a bien peu de terre, qui ne

---

(1) E. F., 199.
(2) *Ibid.*, 199.
(3) *Ibid.*, 199
(4) *Ibid.*, 199.
(5) *Ibid.*, 199.
(6) *Ibid.*, 194.

soit foncée par dessous de pierres ou de mines de métaux, ou de terre argileuse », qui « servent de vaisseau et réceptacle pour lesdites eaux » (1). « Estans ainsi retenues sur les rochers... et ayans trouvé tant peu soit-il d'aspiration, soit terve ou fente, ou quoy que ce soit, lesdites eaux prendront leurs cours devers la partie pendante » (2). Cette circulation souterraine est identique à celle qui se fait en surface : « Dans les grandes rivières, il se rend plusieurs petites rivières : ce qui se fait en cas pareil dedans la matrice des montagnes : y ayant des canaux principaux qui amènent les sources, ausquels s'en rendent plusieurs autres. » (3). Mais s'il se trouve des failles de terrain, « quelque canal ou autre ouverture », ces eaux « sortent en fontaines ou en ruisseaux et fleuves, selon que l'ouverture et les réceptacles sont grands » (4).

Eaux de ruissellement et d'infiltration suivront ensuite la pente des terrains pour s'en retourner vers la mer, avant qu'un autre cycle recommence. Car la masse des eaux a été créée une fois pour toutes au premier jour du monde : « Il faut que tu croyes fermement que toutes les eaux qui sont, seront et ont esté, sont créés dès le commencement du monde : Et Dieu ne voulant rien laisser en oysiveté, leur commande aller et venir et produire. » (5)

***

Si l'on admet cette explication de la formation des sources, il est facile d'en déduire pourquoi telles eaux sont potables et telles autres nocives.

« Les eaux de pluies sont les meilleures » (6), et cela se conçoit aisément puisqu'elles constituent « l'eau évaporative » dans toute sa pureté. Mais, si telle est l'idée de Palissy, la résultante logique de son système, il ne l'exprime pas de manière aussi claire. Pour autant ennemi de la Scolastique qu'il soit, il lui est difficile d'en rejeter tous les procédés de

(1) R. V., 57.
(2) *Ibid.*, 57.
(3) E. F., 223.
(4) *Ibid.*, 205
(5) *Ibid.*, 200-201.
(6) E. S., 446.

raisonnement. « Tu sçais bien, rappelle Practique à Théorique, que c'est une règle générale, que les eaux les plus légères sont les meilleures » (1) : voilà pour la Majeure; et voici la Mineure : « Je te demande, y a-t-il des eaux plus légères que celles des pluyes ? je t'ay dit par cy devant qu'elles sont montées, au paravant que descendre, et cela a esté fait par la vertu d'une chaude éxalation : or les eaux qui sont montées ne peuvent porter en elles que bien peu de substance terrestre et encores moins de substance minérale. » (2). Emportée par le feu de ce beau syllogisme, Practique oublie d'énoncer la Conséquence et « cloue le bec » de Théorique en la renvoyant au « grand Victruve, qui est celuy de tous ceux qui ont parlé des eaux, qui en parle le plus sainement » (3). Confondant nature et qualité dans la définition des éléments fondamentaux, la terminologie scolastique identifiait, en effet, la Pesanteur, le Solide et la Terre, c'est-à-dire ici toute souillure de l'élément aqueux.

Nul ne peut de nos jours contredire Palissy sur la valeur potable des eaux de pluies.

*
* *

Les sources provenant d'une eau d'infiltration seront, par contre, de valeur variable. « La cause de la mauvaistié de celles qui le sont, procède de la terre du lieu où elles passent » (4).

Car « il est impossible que le cours des fontaines puisse passer par les veines de la terre sans mener avec soy quelque espèce de sel, lequel estant dissoult dedans l'eau est inconneu et hors du jugement des hommes » (5). Il est facile de conclure : l'eau de source sera potable ou non, suivant que les substances dissoutes seront inoffensives ou nocives : « selon que le sel sera vénéneux, il rendra l'eau vénéneuse » (6).

C'est ainsi, nous dit-il, que les eaux « qui passent par les

---

(1) E. F., 212.
(2) *Ibid.*, 213.
(3) *Ibid.*, 213.
(4) E. S., 446.
(5) E. F., 182.
(6) *Ibid.*, 182.

minières d'airain, ... amènent avec soy un sel de vitriol ou coperoze fort pernicieux » (1), « un sel qui n'est jamais oysif » et « ne peut faire autre chose que convertir en airain les choses qu'il treuve au lieu où il fait sa demeurance » (2). D'autres eaux de source ne sont pas moins nocives, telles celles d'une fontaine de Montpellier « où l'on réduit le cuivre en verd de griz » (3) ou « celles qui passent par des veines alumineuses ou salpestreuses » (4).

Par contre, certains sels en solution seront inoffensifs, sinon bénéfiques. « Les eaux qui passent par des veines où il y a du sel commun ne peuvent estre mauvaises. » (5). Egalement, celles qui sourdent des rocs montagnards, car elles « sont plus salées et de meilleur goust que les autres, parce qu'elles font tousjours quelque peu d'attraction du sel qui est esdits rochers » (6). L'auteur ne donne pas l'explication de la paradoxale qualité de ces rochers. Il est à court d'argument et procède par affirmation : il ne pense pas à l'absence de pollution des terrains par les hommes et les troupeaux dans les régions inhabitées, ni à la salubre action du soleil sur l'air et les terres des hautes altitudes. Il se fait d'ailleurs une curieuse idée de l'influence des déchets organiques et de l'humus sur la nature des eaux : « Si aucunes sources passent par des bois ou troncs pourriz dedans terre, telles eaux ne peuvent estre mauvaises, par ce que le sel des bois pourriz n'est vénéneux comme celuy de la coperoze. » (7). Même, il « faut noter un poinct singulier, lequel n'est conneu que de peu de gens, qui est que les fueilles des arbres qui tomberont dedans le parterre et les herbes croissantes au dessouz, et singulièrement les fruicts, s'il y en a aux arbres, estant putréfiées, les eaux du parterre attireront le sel desdits fruicts, fueilles et herbages, lequel rendra beaucoup meilleure l'eau de tes fontaines et empeschera toute putréfaction. » (8).

---

(1) E. F., 183.
(2) P., 326.
(3) M. A., 256.
(4) E. F., 183.
(5) *Ibid.*, 183.
(6) R. V., 57.
(7) E. F., 183.
(8) *Ibid.*, 215.

Palissy, dans son étude des sources, reste fort incomplet. Il ignore évidemment l'existence d'une flore microbienne des terrains et la présence de parasites pathogènes dans certaines eaux. Il ne distingue guère les sources issues de nappes profondes des résurgences et peut-être des eaux de ruissellement.

Il est cependant obligé de convenir qu'il est des sources dont les eaux ne peuvent être consommées sans danger : mais c'est ici que le bât le blesse. Ce fait va à l'encontre de sa conception mystique du monde. « Je sçay bien que les sources des fontaines naturelles sont faites de la main de Dieu : parquoy je n'y sçaurois rien reprendre. » (1). Voilà la meilleure explication du peu d'enthousiasme avec lequel il traite de la valeur des sources.

***

Il est bien plus à son aise pour disserter des puits, car ce sont œuvres humaines. Ses réflexions sont des plus pertinentes.

« Je ne puis autre chose dire des eaux des puits sinon qu'elles sont toutes froides et croupies, les unes plus les autres moins. » (2). On ne saurait être plus affirmatif, ni plus sévère. Mais il convient d'élucider l'origine de l'eau des puits : si elle provenait d'une source naturelle, Palissy retomberait dans le cruel dilemme théologique qui le gêne si fort. Aussi « ne faut pas que tu penses, affirme-t-il, que les eaux des puits procèdent de quelque source : car si c'estoit de quelque source continuelle, les puits s'empliroyent soudain » (3). Voilà écartée d'un coup la possibilité de créer par forage une fontaine en tous points semblables aux naturelles. A vrai dire, Palissy connaît les puits artésiens, mais se garde de porter une appréciation sur la valeur de leurs eaux : si cette question captieuse lui était posée, nul doute d'ailleurs qu'il ne l'éluderait en prétextant que, l'eau ainsi obtenue étant jaillissante, elle participe de la nature des sources et

---

(1) E. F., 177.
(2) *Ibid.*, 173.
(3) *Ibid.*, 173.

que l'homme n'a fait qu'aider les secrets desseins de la Providence...

Si les eaux de puits ne proviennent d'une source, d'où viennent-elles ? « Elles ne viennent de guères loing. » Le plus souvent, « les eaux des puits sont esgouts continuels des pluyes qui se rendent petit à petit en bas » au travers des terrains périphériques. Cette origine n'est certes pas douteuse, et PALISSY en voit immédiatement le danger : les puits « qui sont dedans les villes sont sujets à recevoir plusieurs urines, et s'il y des privez circonvoisins, il ne faut douter que l'eau desdits puits ne s'en resente. »[1]. Voilà l'une des raisons pour lesquelles il préconise la conservation du fumier, non pas en tas, mais dans « une fosse creusée en manière d'une claune ou d'un abreuvoir », dont le fond sera pavé « de caillous, ou de pierres, ou de briques », cimentés avec « du mortier de chaux et de sable »[2]. De cette façon, la « liqueur du fumier », qui en contient les principes ou sels utiles, ne se perdra point et n'ira pas polluer, par infiltration, les puits voisins.

Plus rarement, les eaux de puits auront une origine fluviale : « Il y a aussi quelques puits voisins des rivières, desquels l'eau qui y est ne vient que de la rivière circonvoisine. »[3]. Il est facile de s'en rendre compte : la hauteur de l'eau dans de tels puits varie en même temps et en même sens que l'étiage de la rivière. « Cela nous donne à connoistre qu'il y a de certaines veines qui vont des puits jusques aux rivières. »[4]. Ce phénomène, ajoute l'auteur, peut être observé dans les mines de sel de Lorraine.

La nature du terrain, au travers duquel filtrent les eaux de pluies, joue cependant un rôle primordial, indépendamment des souillures et des immondices du sol. « Ce qui fait qu'aucuns puits sont meilleurs les uns que les autres, n'est autre chose sinon que les terres circonvoisines sont nettes de tous

---

(1) E. F., 173.
(2) R. V., 34.
(3) E. F., 174.
(4) *Ibid.*, 175.

minéraux, salpestre et autre substance que les eaux pourroyent prendre en passant par les terres. » (1).

A supposer même que les conditions les meilleures d'emplacement et de terrain soient réunies, les eaux de puits n'en sont pas moins malsaines, car sitôt « entrées dedans les puits elles croupissent » (2). Et PALISSY en fournit la preuve en racontant un tragique fait-divers de l'époque : « Au grand marché de Meaux-en-Brie, en la maison des Gillets, l'on voulut curer un puits, et pour ce faire, le premier qui y descendit mourut soudain au fonds dudit puits et fut envoyé un autre pour sçavoir la cause, pourquoy iceluy ne disoit aucune chose, et mourut comme l'autre : il en fut renvoyé encore un qui descendit jusques au milieu : mais là estant, se print à crier pour se faire tirer diligemment, ce qui fut fait, et estant dehors, se trouva si malade qu'il travailla beaucoup à sauver sa vie. » (3).

Ceci suffirait à déconsidérer à jamais les puits, s'ils n'avaient un autre inconvénient : leurs eaux « sont aisées à empoisonner, par ce qu'elles n'ont point de cours » (4). Passe encore s'il s'agit du malhonnête expédient d'un médecin impécunieux, puisque celui-ci procure le remède en prescrivant du bon vin sous forme de potion. Mais la chose peut devenir combien plus redoutable en temps de guerres religieuses, si elle est employée comme moyen d'extermination des hérétiques. « Si tu avois leu l'histoire de Jehan Sleidan, tu connoistrois que les eaux des puits et cisternes sont sujettes aux poisons. Il raconte que durant la guerre que l'empereur Charles cinquiesme fit contre les protestans, il fut empoisonné plusieurs puits et eaux dormantes, et qu'il fut pris un homme qui confessa estre venu de lointain pays, exprès pour faire ce mauvais effect, et ce par le commandement de deux grands personnages que je ne veux nommer. » (5). Dénoncer les forfaits des grands de ce monde est méritoire, mais n'exclut pas une honnête prudence ! Gageons

---

(1) E F., 173.
(2) *Ibid.*, 174.
(3) *Ibid.*, 174.
(4) *Ibid.*, 174
(5) *Ibid.*, 174.

cependant que Maître Bernard n'a pas dû consommer dans sa vie beaucoup d'eau des puits de Saintes ou de Paris, mais se garder du poison en buvant du vin de la Foye-Moniaut, « qui n'est pas moins estimé qu'hippocras » (1).

*
* *

Venons-en maintenant aux moyens en usage pour conserver les eaux.

Il est des pays déshérités où les habitants sont obligés de recueillir l'eau de pluie pour les usages domestiques. Le moyen le plus fréquemment utilisé est la création de mares, ou « claunes ». « En quelques lieux, ce n'est qu'une fosse guères profonde, mise en quelque place inclinée d'un costé, afin que les eaux des pluyes se rendent à laditte fosse ou mare. »(2). Ailleurs, en Normandie par exemple, ce sont des tranchées profondes. Mais ces procédés sont aussi condamnables l'un que l'autre : « A la vérité, telles eaux ne peuvent estre bonnes ni pour les hommes, ni pour les bestes » (3), car « ce sont des eaux croupies » (4).

Les mares superficielles « sont eschauffées par l'air et par le soleil, et par ce moyen engendrent et produisent plusieurs espèces d'animaux, et d'autant qu'il y a toujours grande quantité de grenouilles, les serpens, aspics et vipères se tiennent près desdites claunes, afin de se repaistre desdites grenouilles » (5). Mis à part le danger que représente pour les usagers cette faune redoutable, il est permis d'émettre quelques doutes sur la toxicité du frai de grenouille. Mais Palissy est de son temps et la flore microbienne des eaux stagnantes lui est forcément inconnue. L'idée que l'Humide et le Chaud sont générateurs d'êtres vivants est une notion si généralement admise au XVIe siècle qu'il nous est difficile de lui en tenir rigueur. Ces qualités sont de nos jours reconnues comme causes favorisantes de la prolifération des micro-organismes pathogènes.

(1) T. M., 426.
(2) E. F., 175.
(3) *Ibid.*, 175.
(4) *Ibid.*, 176.
(5) *Ibid.*, 175.

Admettons avec lui que si la présence de batraciens dans l'eau de boisson n'a rien d'appétissant, il est des animaux aquatiques plus néfastes : « Il y a aussi communément des sangsues, que si les bœufs ou vaches demeurent quelque temps dedans les dites mares, ils ne faudront d'être piquez par les sangsues. » (1). Les habitants de l'île de Ré le savent bien, qui affublent encore leurs montures de curieuses culottes pour traverser les marais !

Gardons-nous cependant d'aller plus loin et d'ajouter foi à l'affirmation suivante : « J'ay veu plusieurs fois des aspics et serpens, couchez et entortillez au fond des eaux desdites mares. » (2). Mais demeurons d'accord avec l'auteur lorsqu'il conclut : « Je dis que lesdites eaux ainsi aërées et eschauffées ne peuvent estre bonnes. » (3).

Quant aux mares profondes, elles ne valent guère mieux : « que veux-tu que je te die, sinon que c'est une eau croupie » (4). Si leur faune aquatique est pauvre, c'est qu'elles sont trop froides, « d'autant qu'il ne se fait jamais de génération, tant des choses animées que des végétatives sans qu'il y ait une humeur eschauffée » (5). Il est un moyen bien simple de savoir si l'eau est propre à la consommation : « si au-dessus desdites eaux et mares il y a seulement du limon verd, c'est un signe de putréfaction et commencement de génération de quelque chose : et plus y apparoist et s'y engendre de putréfaction et plus l'usage en est pernicieux » (6). De fait, la présence d'algues à la surface d'une eau stagnante donne fort à penser sur sa valeur en tant que boisson.

*
* *

Le procès des mares est ainsi terminé et leur usage condamné sans retour. Mais que penser des citernes ?

Palissy ne leur est pas défavorable : « Les eaux des cister-

---

(1) E. F., 176.
(2) *Ibid.*, 176.
(3) *Ibid.*, 176.
(4) *Ibid.*, 176.
(5) *Ibid.*, 176.
(6) *Ibid.*, 176.

nes proviennent des pluyes, comme celles des claunes : mais d'autant qu'elles sont closes, fermées, bien maçonnées et au-dessouz pavées, il ne peut estre qu'elles ne soyent sans comparaison meilleures que celles des mares. » (1).

Nous ne pouvons que souscrire à cette opinion, d'autant que Maître Bernard énonce avec précision les conditions nécessaires pour la construction d'une bonne citerne. Regrettons simplement qu'il n'ait pas eu l'idée de ménager dans sa citerne le filtre de sable dont il parle ailleurs.

Veut-on connaître l'explication qu'il donne de la supériorité de ce procédé sur les mares ? Les eaux sont meilleures, « à cause, dit-il, qu'elles ne peuvent rien produire pour leur froidure et le peu d'air qu'elles ont » (2). Il n'admet pas, de toute évidence, la possibilité de l'anaérobiose.

L'usage des citernes n'est cependant qu'un pis-aller : « toutesfois toutes ces eaux ne sont point naturellement bonnes » (3). Comment le seraient-elles, en effet, ces eaux dont l'existence dépend surtout de l'artifice des hommes ? C'est pourquoi, il n'est finalement qu'une sorte d'eau potable et vraiment inoffensive : c'est l'eau des sources claires et chantantes que la Providence a mises à la disposition de ses créatures.

*
* *

Nous savons déjà tout le bien que Palissy en pense. Mais le lieu d'émergence des sources est souvent distant des habitations. L'art du fontainier consistera dans le transport de ces eaux. Aussi l'auteur estime-t-il important de discourir « des fautes qui se commettent pour conduire les eaux des sources naturelles » (4).

Il condamne d'emblée l'usage des pompes, et cela pour des raisons de pure pratique. « Je ne mesprise point l'invention des pompes, dit-il, mais au contraire je l'estime beaucoup. » (5). « Je scay qu'elles seront tousjours de requeste et

(1) E. F., 177.
(2) *Ibid.*, 177.
(3) *Ibid.*, 177.
(4) *Ibid.*, 177.
(5) *Ibid.*, 170.

utiles tant aux navires que minières. » Mais « si est ce que pour les puits domestiques elles seront bien peu de requeste : par ce qu'il faut toujours des ouvriers après, à cause des fractions engendrées par les violences : et qu'il se trouve bien peu d'hommes qui les sçachent réparer » (1). Et puis, « j'ay veu plusieurs pompes qui ont amené par le mouvement de la souspape une si grande quantité de sable qu'en fin il failloit rompre les tuyaux pour oster le sable qui estoit dedans » (2). Disons tout de suite que l'invention n'est pas encore au point. Philibert de L'Orme en fit la cruelle expérience à Meudon. Bonne occasion de se gausser de ce supérieur arrogant, « qui se faisoit appeler le dieu des maçons ou architectes, et d'autant qu'il possédoit vint mil en bénéfices » (3) ! Pour homme de bien que l'on soit, la pauvreté rend sévère — surtout lorsqu'une telle expérience se solde par une dépense si grande, « que l'on a trouvé par les papiers des contrôleurs qu'elle montoit à quarante mil francs, combien que la chose ne valust jamais rien » (4).

A dire vrai, l'adduction des eaux est un problème difficile à résoudre. Le moyen utilisé devra assurer une certaine pente pour que la colonne liquide puisse circuler. Les terrains uniformément déclives sont rares; le plus souvent, ils sont montueux, et le fontainier devra parfois faire franchir à ses conduites plusieurs monts et plusieurs vallées.

Il semblerait apparemment que l'usage des tuyaux permette de résoudre élégamment ces difficultés : c'est en effet le procédé le plus usité. Mais il réunit de nombreux inconvénients.

D'abord le choix des matériaux n'est pas indifférent : « on sçait bien que les eaux qui passent par les tuyaux de terre sont beaucoup meilleures et plus saines que celles qui sont conduittes par canaux de plomb » (5). Bien que nous connaissions aujourd'hui l'existence de dépôts protecteurs de carbo-

---

(1) E. F., 171.
(2) *Ibid.*, 172.
(3) *Ibid.*, 171.
(4) *Ibid.*, 172.
(5) A. T., 393.

nates à l'intérieur de ces derniers, nous ne pouvons que reconnaître la justesse de cette observation.

Cependant, les conduites de terre sont fragiles. Elles sont exposées au gel. Les racines les disjoignent et arrivent à les obturer. Il est difficile de les adapter aux accidents du terrain. Elles résistent mal enfin à la pression du liquide : d'où la nécessité de calculer leur calibre suivant la pression et le débit des eaux. Ce dernier problème n'est point facile à résoudre, car « la vie de l'homme est si brève qu'il est impossible qu'en l'espace de si peu d'années, un homme puisse connoistre les effects des eaux » (1). Pour avoir la preuve de la fragilité de ces installations, il n'est que de regarder les ruines romaines : « combien que les antiques ayent besongné de meilleures estofes que les modernes et qu'ils ayent moins regardé aux frais, si est ce que l'on ne treuve aucunes fontaines antiques » (2).

Aussi Palissy préconise-t-il d'imiter les Anciens et de conduire les eaux au moyen d'aqueducs. Les inconvénients présentés par les canalisations seront ainsi évités. La dépense en est grande, mais les avantages la légitiment. « Je ne demande point de meilleur tesmoignage que le pont du Gua qui est en Languedoc, lequel a esté fait expressément pour porter l'aqueduc qui traversoit la vallée, entre deux montaignes, afin d'amener l'eau de diz lieües distant de la ville de Nîmes. » (3).

Il cite en exemple l'organisation de l'adduction et de la distribution de l'eau dans la ville de Rome : « Regarde un peu un pourtraict de laditte ville de Rome qui a esté nouvellement imprimé. tu verras en iceluy un receptacle d'eau, haut eslevé, d'une grandeur assez superbe, lequel receptacle contient si grande quantité d'eau qu'il fournit la plus grande part de ladite ville de Rome, car il y a audit réceptacle plusieurs aqueducs, divisez par branches... amenez et conduits sur certaines arcades assez près l'une de l'autre et toutes fois

(1) E. F., 177.
(2) *Ibid.*, 179.
(3) *Ibid.*, 180.

autant eslevées en l'air que les maisons de laditte ville. » [1]. Le fontainier se fait ici urbaniste.

C'est le même souci qui le déterminera à imprimer, à la suite de son *Traité des eaux et des fontaines*, un *Avertissement au gouverneur et habitans de Jaques Pauly, autrement nommé Broüage* [2], pour leur soumettre un plan d'adduction d'eau : « la pente du lieu est si commode que l'on pourroit faire pisser une fontaine plus d'une lance haute audit lieu de Jaques Pauly, et cela, di-je, pour avoir entendu la grande indigence d'eau que l'on a eu audit lieu durant un siège qui a esté fait de nostre temps devant laditte ville » [3].

*
* *

Une fois les eaux conduites à destination, le rôle du fontainier n'est pas terminé : il s'agit alors de les recueillir convenablement. Palissy accorde une grande importance à cette question. Mais il l'envisage surtout d'un point de vue artistique : il nous propose le plan d'une fontaine en céramique émaillée, de style rocaille, dont la description surprend quelque peu notre conception actuelle de l'esthétique architecturale. Est-il toutefois défendu à l'émailleur d'utiliser son œuvre littéraire à des fins publicitaires ?

Il nous intéresse davantage lorsqu'il préconise la séparation de la fontaine à usages domestiques et de l'abreuvoir, et souligne la nécessité d'offrir aux animaux une boisson potable : « Ne sçaurois-tu faire quelque réceptacle à costé, hors le chemin de ta fontaine, pour retirer de l'eau afin d'en abreuver ton bestail ? Je ferois un robinet à part sur le coing de la fontaine, et quand il faudroit abreuver le bestail il le faudroit ouvrir et le laisser descouler dedans l'abreuvoir, et alors tes bestes boiroyent de l'eau fresche, pure et nette » [4].

*
* *

(1) E. F., 181.
(2) *Ibid.*, 226.
(3) *Ibid.*, 227.
(4) *Ibid.*, 224.

Après avoir ainsi établi la prééminence des eaux de source sur les autres et édicté les règles à suivre pour les conduire à distance dans de bonnes conditions, Palissy envisage le cas des contrées dépourvues de « fontaines naturelles ». Il ne peut être question de transporter les eaux à des distances excessives. Faut-il laisser les malheureux habitants de ces régions désolées se contenter des eaux de puits, de mares ou de citernes, dont il a affirmé, sinon démontré, les dangers ? S'y résoudre ne serait pas digne de l'habile fontainier qu'il veut être.

Aussi nous propose-t-il le moyen de créer, en n'importe quel lieu, une fontaine « toute semblable aux naturelles, excepté en deux points » (1) : à savoir que l'on y aide la nature et que les eaux en seront meilleures que celles des sources. Y a-t-il outrecuidance dans cette promesse inquiétante de la part de celui qui affirme la participation de la nature créée à la souveraine perfection du Créateur ? Mais Palissy n'en est jamais à une contradiction près.

Que sera cette merveilleuse fontaine ? En partie, semble-t-il, une eau de ruissellement. Un terrain en pente est la première condition pour son établissement : si la pente n'est pas naturelle, on y remédiera par un remblai. Ce terrain sera « foncé » de rochers ou d'argile foulée ou de plaques de gazon, et clos « à dextre et à sénestre », afin que l'eau de pluie ne se perde pas. Le tout sera recouvert d'une couche d'humus et de plantations d'arbres qui fourniront aux eaux des sels bénéfiques. Au bas de la pente, seront établis deux réceptacles pour recueillir les eaux.

Permettons-nous d'abord d'émettre, avec Théorique, quelques doutes sur le rendement d'une telle installation. Quant à partager l'opinion flatteuse qu'avait Palissy de son idée, il ne saurait en être question. Cette ingénieuse « fontaine naturelle » réunirait toutes les conditions souhaitables pour enfreindre les règles de l'hygiène, si son promoteur ne prescrivait l'installation d'un excellent filtre entre les deux réservoirs inférieurs : « Pour purifier les eaux, faut qu'elles pas-

(1) E. F., 212.

sent au travers d'une quantité de sable, que tu auras mis au devant du premier réceptacle, et faut maçonner les pierres du premier réceptacle sans mortier, afin que les eaux puissent passer jusques au second, ou bien faire quelque grille d'airain ou une platine percée de petits trous, afin qu'il ne passe rien que l'eau. » (1).

*
* *

Palissy est persuadé qu'après une telle découverte tout est dit en matière d'hygiène de l'eau. Laissons-le à ses naïves illusions, et envisageons maintenant avec lui le problème de la nature et de la vertu curatrice des sources thermales.

(1) E. F., 210.

CHAPITRE II

LES SOURCES THERMO-MINÉRALES

— Composition des eaux minérales.

— Thermalité.

— Propriétés médicinales.

— Limites de l'efficacité thérapeutique des eaux.

Notre propos n'est point d'entrer dans le détail des explications géologiques que l'auteur donne sur l'origine des sources thermo-minérales. L'étude en a été faite dans l'excellente thèse de Mme M.-M. MICHEL (1). Aussi nous contenterons-nous d'en résumer les points principaux avant d'aborder les idées personnelles du « potier de Saintonge » sur leurs vertus bénéfiques.

***

PALISSY n'admet pas de différence notable entre la composition de l'eau des sources ordinaires et celle des eaux thermales. Leur origine est identique : les eaux de pluies filtrent à travers les terrains, auxquels elles empruntent différents sels. Leur composition varie suivant la nature des terrains traversés : l'auteur admet implicitement la distinction entre les eaux monométalliques ou monochrématiques et les eaux polymétalliques ou polychrématiques. S'il cite Spa en exemple des premières, il n'en pense pas moins que les secondes sont les plus nombreuses et d'une extrême variété : « Dedans lesdites eaux chaudes, il y peut avoir plusieurs et diverses espèces de sels tout en un mesme temps : je dis et sel commun, sel de vitriol, sel d'alun et de coperoze et de toutes espèces de minéraux. » (2). Seules, à son avis, les variations de l'élément salin ou métallique permettent de différencier une source d'une autre et en expliquent les propriétés.

Il ne fait en cela qu'adopter une opinion déjà ancienne. Au XIIIe siècle, le Florentin ALEBRAND écrivait : « Si sont ewes (eaux) qui ont nature de soufre, et autres qui ont nature d'alun, autres qui sont salées, autres qui sont amères, autres ki ont nature de salnitre, autres qui ont nature de fer » et préconisait déjà — ce que ne fait PALISSY — la fabrication

---

(1) Thèse de Pharmacie, Bordeaux, 1951, n° 357.
(2) E.F., 192-193.

d'eaux minérales artificielles : « totes ces ewes ki sont teles naturelment, si les puet-on faire par artifice, si com de faire boulir soufre en ewe douce et ensi des autres » (1). Basile VALENTIN, au début du XV^e siècle, conseillait également les bains minéraux artificiels, à base de nitre, de vitriol, d'alun et de sel de tartre. Enfin, un contemporain de PALISSY, Gonthier d'ANDERNACH, déclare aussi, en 1565, qu'il faut, afin de remédier au tarissement des sources, fabriquer des eaux minérales avec des fossiles et de l'eau douce, ou avec des herbes et des racines infusées.

* * *

Quant à la thermalité des sources, elle résulte, pour notre auteur, de l'échauffement des eaux d'infiltration par un feu souterrain, dû à la combustion de quatre corps définis : « le soufre, le charbon de terre, les mottes de terre, ou le bitumen » (2). C'était déjà l'opinion d'ALBERT le Grand et du clerc OMONS, au XIII^e siècle. C'était également celle d'AGRICOLA et de CÉSALPIN, deux contemporains de PALISSY. Mais elle n'était pas universellement admise. Certains docteurs soutenaient encore que les eaux thermales étaient « les chaudes larmes versées dans l'enfer souterrain par les anges déchus »; à quoi RABELAIS rétorquait, avec son audace coutumière, que « lesdictz bains sont chaulx, parce que ilz sont yssuz par une chaulde-pisse du bon Pantagruel » ! (3). D'autres, plus sérieux, invoquaient une convergence des rayons solaires au centre de la terre, ou prétextaient l'effet de dépôts de chaux calcinée rencontrés par les eaux. D'autres, enfin, échafaudaient des spéculations plus savantes, argumentant que « la chaleur interne de la terre dépend des masses d'eau en mouvement rapide; les molécules, frottées les unes contre les autres, déterminent une augmentation de température » (4).

Pour expliquer l'origine de ce feu souterrain, PALISSY invo-

---

(1) *Histoire littéraire de la France,* t. XXI, p. 418, cité par H. GRASSET, 206.

(2) E. F., 185.

(3) *Pantagruel,* chap. XXXIII, 331.

(4) H. GRASSET, 235.

que l'action des phénomènes de « compression » ou quelques « estincelles » provoquées par le choc de certains rocs lors des tassements.

Dès qu'elles sont ainsi échauffées, les eaux sont chassées, avec une violence variable, vers la surface, en raison d'un conflit qui aurait lieu entre le Chaud et l'Humide, où le feu aurait toujours le dernier mot. Si elles trouvent « quelques subtiles ouvertures », elles s'échapperont sans trop de « véhémence » et sourdront à l'extérieur, donnant naissance à une source thermo-minérale. Mais si le feu est trop violent, si l'eau ne peut fuir par quelque faille, « le chaud et l'humide engendreront un tonnerre, à cause de leur contrariété » (1), et la vapeur produite « viendra soulever par sa puissance les rochers, terres et maisons qui seront au-dessus » (2), déterminant un tremblement de terre.

*
* *

D'ailleurs l'élément thermique n'est pas nécessaire, de l'avis de Palissy, pour qu'une eau ait des vertus médicinales. Il ne semble y attacher aucune valeur particulière et ne s'intéresse au thermalisme qu'en tant que phénomène géologique. Certes, il nomme des sources chaudes, vraisemblablement les plus réputées de son temps, ou celles qu'il a visitées dans ses périgrinations : « Aignes-Chaudes (Chaudesaigues), Cauterets, Bavières (Bagnères), Aix en Alemagne, Savoye et Provence » (3), ainsi qu' « Argelais » (4). Mais c'est surtout aux eaux froides de Spa qu'il s'intéresse.

Il en suppute la composition, mais par ouï-dire : « Aucuns médecins et autres personnes tiennent pour certain que lesdites eaux passent par des minières de fer, et prennent cet argument de ce que la gueule de la source est teinte en jaune » (5). Cette raison lui agrée : « L'argument est fort bien fondé », dit-il, non pas qu'il ait une idée chimique pré-

---

(1) T. A., 367.
(2) E. F., 186-187.
(3) *Ibid.*, 188.
(4) *Ibid.*, 191, Théorique.
(5) *Ibid.*, 191.

cise des sels ferriques, mais parce que « l'expérience qui, de tout temps, est maîtresse des ars » lui « a fait connoistre que le fer, le plomb, l'argent et l'antimoine ne peuvent faire autres couleurs que jaune » (1).

C'est à la présence des sels de fer qu'il attribue la vertu médicinale de ces eaux. Il généralise aussitôt : il n'y a aucune raison que les autres sources riches en fer n'aient point les mêmes qualités, notamment les fontaines de « plusieurs villages du pays de Liége » (2). Qui plus est, les sources des pays dont le sol est riche en fer, comme « les terres argilleuses jaunes qui y sont en rendent tesmoignage » (3), les Ardennes, par exemple, devraient avoir les mêmes propriétés. Il s'agit là d'un louable essai de prospection raisonnée des sources minérales.

Alors, pourquoi le monopole de Spa ? Pourquoi la faveur de telle source plutôt que de telle autre ? La réponse est simple : « Les habitans de Spa ont publié la leur des premiers, dont il leur revient un grand profit. » (4). Pourrions-nous dénier toute vérité à cette boutade ?

Au reste, Palissy ne dissimule pas son scepticisme au suiet de l'efficacité des eaux minérales : « La guérison des eaux des bains est incertaine » (5), dit-il.

Il ne nie pas que l'eau de Spa « ne soit utile contre la gravelle ,parce que plusieurs s'en sont bien trouvez » (6). La réputation de cette station était en effet solidement établie : Montaigne, en cette même année 1580, notait sur ses tablettes de voyage : « C'est un lieu auquel on est très bien accomodé et logé, propre contre toute obstruction ou gravelle. » (7).

Palissy essaie d'expliquer cet effet bienfaisant : « la cause de ce est d'autant qu'elle provoque à uriner, et ne demeurant guères à passer par les parties ordinaires, les matières qui causent la pierre n'ont pas le loisir de s'assembler pour

(1) P., 347.
(2) E. F., 191.
(3) Ibid., 191.
(4) *Ibid.*, 191.
(5) E. S., 446.
(6) E. F., 190.
(7) Cité par H. Grasset, 245.

s'endurcir et lapifier »[1]. Il connaît donc l'effet diurétique de certaines eaux. Chose plus remarquable encore, il devine que l'augmentation du débit rénal, en assurant une diminution de la concentration des sels dans l'urine empêche dans une certaine mesure la formation de la lithiase.

Quant aux sources thermales, il reste à leur égard dans une sage prudence : « Je dy que les choses sont incertaines, d'autant que les eaux viennent de lieux inconnuz »[2]. Il ne faut pas oublier, en effet, que les solutions salines sont « indistinguibles » parmi l'eau commune et que la possibilité de leur analyse chimique n'est pas encore soupçonnée.

D'ailleurs, la composition de ces eaux est-elle toujours identique à elle-même ? L'auteur ne le pense pas, et cela pour des raisons toutes théoriques. « Si le feu est ceste année en un endroit où il y aura quelque espèce de minéral et qu'iceluy aye vertu de guérir quelque maladie, peut-estre que l'année qui vient le feu trouvera un autre minéral, duquel le sel ne pourra faire la mesme action que la première »[3]. Mais il n'a aucune idée précise des indiscutables modifications de température, d'aspect, de goût, de lieu d'émergence, de rythme du débit, que peuvent subir les sources chaudes à la suite de certains séismes ou suivant le déroulement des saisons. Son contemporain BELLEFOREST était plus avisé, qui écrivait, à propos des bains de Pfœfers : « Le flot de ceste eau est si fort et abondant en milieu d'Esté, qu'il y en aurait assez pour 2.000 personnes... Elle commence à sortir hors au Printemps et cesse en Automne. »[4].

PALISSY cependant ne saurait nier la possibilité d'une certaine vertu thérapeutique des eaux thermales : « tout ce que je puis connoistre de ces choses, c'est que comme le poisson, le lard, et autres chairs sont fortifiées et endurcies par l'action du sel, il peut estre que les sels qui sont meslez parmy les eaux chaudes pourroyent endurcir quelques lasches humeurs

---

(1) E.F., 190-191.
(2) *Ibid.*, 190.
(3) *Ibid.*, 190.
(4) Cité par H. GRASSET, 242.

putréfiées au corps de ceux qui se baignent. »(1). La comparaison vaut ce qu'elle vaut, mais elle a l'avantage de s'adapter à cette curieuse conception médicale, qui unit en une obscure synthèse les théories humorales et atomistes, celles d'Hippocrate et celles d'Asclépiade. Serait-elle personnelle à l'auteur? Peut-être, car les écrits des médecins contemporains semblent adopter le concept de l'évection des humeurs peccantes plutôt que celui de leur stabilisation et de leur fixation que suppose Palissy...

*
* *

Mais, ce que ce dernier n'admet pas, c'est la prétention qu'insinue Théorique d'employer les eaux thermo-minérales pour « guérir toutes maladies ». « Je suis logé bien loing d'une telle opinion », affirme-t-il, et il en veut pour preuve ces malades qu'il a vus, durant son séjour à Tarbes, aller aux bains de Bigorre, et « qui sont revenuz autant malades qu'ils estoyent auparavant » (2). Un remède de quelque nature qu'il soit ne saurait avoir une action universelle. Car il n'est de bonne thérapeutique qu'étiologique, dirions-nous aujourd'hui, et un moyen d'action unique ne saurait agir sur des causes diverses.

Cette affirmation n'était pas sans courage au XVI[e] siècle, où les bains jouissaient d'une vogue aussi grande que de nos jours et d'une réputation quasi miraculeuse. Ils étaient considérés comme la suprême ressource de tous les incurables. En 1547, Bernard-Georges Penot proclamait dans son *De aquæ naturalis virtute :* « C'est par l'usage constant de cette liqueur, chef-d'œuvre parfait de la nature bienfaisante, don estimable du Créateur, que l'homme tuera le mal et retardera la mort. » (3). L'usage des eaux n'était soumis à aucune indication précise. Beaucoup agissaient comme Montaigne et usaient leur santé en d'exténuants voyages, essayant de chaque source et ne se réglant que sur leur caprice. D'autres prenaient conseil de leurs médecins, mais

---

(1) E. F., 189.
(2) *Ibid.,* 190.
(3) Cité par H. Grasset, 226.

ne devaient guère mieux s'en trouver. Dans les écrits des hydrologues du temps, les indications thérapeutiques relèvent de la plus haute fantaisie. C'est ainsi qu'en 1567, pour Nicolas de NICOLAÏ, médecin de CATHERINE DE MÉDICIS, les bains de Bourbon-Lancy « profitent grandement à ceux qui ont les membres percluz et aux paralitiques; et sy à l'eaue desdicts baings, puissance de rompre la pierre en la vessie; œuvre les porrosités des veines et purge les parties affligées, et par la force de sa chaleur chasse hors les maladies incurables comme gouttes froides, mal d'oreilles et autres, endurcit les tétins aux femmes qui s'y baignent après leur gésine, et le ventre, et resserre la nature » (1). Plus pertinents nous paraissent, d'après ce même auteur, les effets des eaux de Vichy : « Elles remédient aux douleurs de la teste, procédant de morfondure et refroidissement du cerveau, comme est litargie, perte de mémoire, débilité des nerfz, apoplexie et esblouissements des yeux; consomme les flegmes et les humeurs froiddes descendantes du cerveau, eschauffe et desseiche l'estomac, ayde à la digestion, et œuvre à l'opilation du foye et de la ratte, appaise les tranchées de ventre, qu'on appelle colicques, et réprime les douleurs de membres procédant de froidure et purge la chair. » (2). Ne nous laissons pas abuser par les mots et convenons que ces énumérations procèdent beaucoup plus de la fantaisie que de la vérité !

Les eaux médicinales ne constituent donc point une panacée, pour PALISSY. A plus forte raison n'admet-il pas qu'une médication puisse suppléer aux défaillances graves de la nature et forcer les desseins de la Providence.

Que penser des femmes qui vont demander la fécondité aux eaux minérales, sinon qu'elles sont dépourvues de sens commun, car « si les eaux de Spa pouvoient causer une conception aux femmes, elles feroient de beaux miracles » (3) ! Maître Bernard a la conscience trop rigide pour risquer sur les belles baigneuses de son temps les impertinences que se

---

(1) Cité par H. GRASSET, 237.
(2) *Ibid*, 238.
(3) E. F., 190.

permettait MARTIAL à l'égard de celles qui, telles Paulla, allaient demander la guérison de leur stérilité aux eaux de Sinuesse. Mais leur conduite ne mérite, à son avis, que railleries et il s'en gausse sans ambage : « Je sçay bien, dit-il, que plusieurs y sont allées boire de ladite eau qui eussent eu plus de proufit de boire du vin. » (1).

Voire ! serait-on tenté de dire lorsqu'on connaît le laisser-aller qui régnait dans les stations balnéaires du XVIe siècle. Il n'est, pour être édifié, que de lire la lettre que le Florentin POGGE, secrétaire apostolique et rédacteur des brefs du Pape JEAN XXIII, adresse de Bade, dans l'été 1415, à son ami Nicolo NICOLI : « Les doux préceptes de la belle Cyprienne, dit-il, y sont si scrupuleusement observés, on y retrouve si fidèlement reproduits ses mœurs et ses tendres caprices, que je me suis souvent surpris à regarder ce bienheureux coin du monde comme le lieu choisi par Vénus elle-même pour y rassembler les plaisirs et tous les charmes de son gracieux cortège. » (2). Le spectacle des bains devait, en effet, être fort piquant pour donner tant d'allégresse à la plume de cet illustre personnage, rongé par la podagre et torturé par la gravelle. Quant aux effets de ces eaux, il est facile de les deviner : « Si tu veux savoir quelle est dans tout cela la vertu de ces eaux, elle est variée et infinie; leur efficacité est admirable, presque divine, et surtout je ne connais pas dans l'univers entier de source thermale dont les ablutions soient si favorables à la fécondité des femmes. » (3). Le subtil Florentin use d'un style plus délié que le potier de Saintonge, mais il ne cache pas non plus son scepticisme à l'égard de l'efficacité des sources minérales sur la stérilité féminine.

Et cependant nous sommes bien obligés de leur donner tort et de reconnaître que certaines eaux thermo-minérales ou radioactives ont une action résolutive incontestable sur les inflammations pelviennes et qu'elles représentent l'une des

---

(1) E. F., 190.
(2) Cité par H. GRASSET, 219.
(3) *Ibid.*, 221.

meilleures armes thérapeutiques dans la cure de la stérilité féminine.

La boutade de Palissy resta d'ailleurs lettre morte et les baigneuses continuèrent d'aller nombreuses dans les stations balnéaires. Catherine de Médicis, sur les conseils de Fernel, se rendit aux bains de Bourbon-Lancy, y prit les eaux en boisson, en bains et en douches, et d'aucuns attribuèrent aux heureux effets du traitement la naissance du futur Charles IX. Louise de Lorraine, femme de celui-ci, n'en retira point, à vrai dire, un semblable bénéfice. Mais Anne d'Autriche et la reine Hortense n'eurent plus tard qu'à se louer des vertus des sources de Forges-les-Eaux et de Saint-Sauveur, encore que les mauvaises langues n'hésitèrent point, en leur temps, à commenter de façon désobligeante les heureux effets de ces cures princières.

***

Concluons : Palissy, géologue avant tout, ne s'intéresse guère aux sources thermo-minérales qu'en tant que phénomènes naturels. Ses idées, à ce propos, sont celles de beaucoup de ses contemporains : il n'y a point fait œuvre originale.

Mais il aborde l'aspect médical de la question avec un réel bon sens, impropre certes à saisir les subtilités thérapeutiques, mais qui le force à s'insurger contre l'idée d'une efficacité universelle des eaux.

Ce rappel à la logique suffit à sa gloire et permet de le placer dans l'histoire de la médecine naturelle aux côtés de son contemporain Montaigne, qui, fort de son expérience personnelle, définissait avec justesse les possibilités réelles des sources : « Elles ne sont pas, dit-il, pour relever une pesante ruyne; elles peuvent appuyer une inclination légière, ou prouveoir à la menace de quelque altération. » (1).

---

(1) Cité par H. Grasset, 234.

CHAPITRE III

CLIMATOLOGIE ET DIÉTÉTIQUE

— Les vents.

— L'ensoleillement.

— Quelques règles de vie saine : rôle de la Joie et de la Sérénité.

On en aurait fini avec PALISSY hygiéniste après avoir étudié le problème des eaux, si l'on ne relevait dans son œuvre quelques notions de climatologie et des règles de vie saine. Il ne s'agit point ici de système, mais d'idées éparses, dont certaines se déduisent du texte plutôt qu'elles ne s'y trouvent nettement exprimées.

Profitant pour composer son livre des trêves qu'assuraient quelques précaires traités entre deux épisodes des guerres de Religion, PALISSY, dont la vie avait été menacée, se laisse aller, au début de la *Recepte véritable,* à rêver de l'existence heureuse. « Puisque nous sommes sur les propos des honnestes délices et plaisirs, je te puis asseurer, qu'il y a plusieurs jours que j'ai commencé à tracasser d'un costé et d'autre, pour trouver quelque lieu montueux, propre et convenable pour édifier un jardin pour me retirer, et récréer mon esprit en temps de divorces, pestes, épidimies et autres tribulations... » (1). Qui n'a ainsi bâti son château en Espagne, qui n'a imaginé l' « honneste retirade » de ses vieux jours ?

PALISSY aimait les champs, leur beauté et leur poésie : toute son œuvre en fait foi. Mais il aimait aussi le confort et la description de son « jardin délectable » le prouve. Aussi tient-il un compte soigneux de tout ce qui, dans le lieu, l'exposition, l'orientation, peut en augmenter l'agrément.

*
* *

C'est sur un terrain « montueux », vallonné, qu'il l'établira : sera-ce uniquement pour le plaisir des yeux ? Non pas, mais pour des fins utilitaires. Il précise sa pensée : « Je feray ladite quadrature en quelque plaine qui soit environnée de montagnes, terriers ou rochers devers le costé du vent de Nord et du vent d'Ouest » (2); car ces vents, explique-t-il ailleurs, « sont les vents les plus fascheux qui régnent en ce

---

(1) R. V., 21 .
(2) *Ibid.*, 76.

pays de Xaintonge » (1), les plus froids et les plus humides. Il n'est donc pas indifférent de s'en protéger; et la précaution avait plus d'importance au XVIe siècle que de nos jours, puisque le problème du chauffage des habitations n'avait pas encore reçu de solution satisfaisante.

Il y a donc des vents plus ou moins « fascheux », mais ce caractère varie suivant les contrées. PALISSY le sait, qui ajoute : « Je dis de Xaintonge, parce qu'il y a aucuns Astrologues qui disent que les vents qui sont icy les pires sont les meilleurs en aucunes autres contrées de pays. » (2).

Mais les vents ont-ils des effets nocifs sur l'organisme ? L'auteur n'en parle pas. Il aurait cependant pu mentionner par expérience ceux du vent d'Autan et du Mistral.

*
* *

L'exposition du « jardin délectable » au pied de son hémicycle de montagnes aura un second avantage climatique : les terrains « se ressentiront la nuict de la chaleur qu'ils auront receu le jour, parce que lesdites montagnes auront leur regard devers Es et Sus, en telle sorte que lesdites montagnes auront tout le jour l'aspect des rayons du Soleil, tellement que les arbres et plantes qui seront au pied desdites montagnes, seront eschauffées par le Soleil et aussi par la réverbération d'icelui mesme qui frappera contre les terriers et rochers » (3). PALISSY attache une grande importance à l'ensoleillement de sa demeure, pour la prospérité de son verger certes, mais aussi, n'en doutons pas, pour son bien-être personnel. Il a une notion très nette de son effet majeur : l'égalisation des températures diurnes et nocturnes de l'atmosphère.

Vents et exposition au soleil sont deux constantes du climat, auxquelles PALISSY attribue une notable importance. Mais il ne mentionne pas les autres facteurs constitutifs. Il considère cependant les caractères du climat comme primordiaux : son influence ne se limite pas à l'organisme humain;

---

(1) R. V., 102.
(2) *Ibid.*, 102.
(3) *Ibid.*, 102.

elle s'étend à la flore et à la faune, mais aussi à la constitution minérale de la contrée : « Tout ainsi qu'aucunes plantes et fruicts viennent en une contrée qui ne peuvent venir en une autre, aussi en aucuns climats les pierres ne sont point semblables à celles d'un autre climat : comme aussi ne sont les terres argileuses. » (1). C'est ainsi que les roches des Ardennes seront « fort aigres, rudes ou mal plaisantes », parce qu'elles se ressentiront de « l'air mal plaisant » de la province. C'est aller un peu loin et donner au climat une importance démesurée !

*
* *

Quoi qu'il en soit, dans le cadre ainsi choisi, Maître Bernard établira une ébauche de jardin à la française, orné de tonnelles et de grottes rustiques, mais aussi de ruisseaux courants et de fontaines jaillissantes. Des maximes tirées de la Sainte Ecriture, inscrites au fronton des monuments, inviteront l'âme à la « Sapience ». Les sons harmonieux d'une harpe éolienne contribueront à réjouir les oreilles et le cœur du sage. Il n'est pas jusqu'à des moyens d'un goût plus douteux que Palissy ne préconise pour créer la joie; notamment, « certaines statues qui auroient quelque vase en une des mains, et en l'autre quelque escriteau, et ainsi que quelqu'un voudroit venir pour lire ladite escriture, il y auroit un engin qui causeroit que ladite statue verseroit le vase d'eau sur la teste de celuy qui voudroit lire ledit Epitaphe » (2).

Aux alentours du jardin, s'étendront des bois, des champs, des vergers clos d'aubépine et des prairies dans lesquelles on pourra voir « jouer, gambader et penader certains agneaux, moutons, brebis, chèvres et chevreaux, en ruant et sautelant, en faisant plusieurs gestes et mines estranges » (3).

N'y a-t-il dans ce tableau que le rêve poétique d'un ami de la nature ? Il est permis d'en douter en lisant la conclusion : « et puis, regardes-tu au coûst pour avoir une telle délectation ? »(4).

---

(1) P., 362.
(2) R. V., 104.
(3) *Ibid.*, 110.
(4) *Ibid.*, 105.

Palissy a conçu son « jardin délectable » comme un refuge offert aux opprimés, aux victimes des persécutions religieuses, aux esprits révoltés par l'intolérance et les misères du temps. A ces malheureux, il propose un havre de paix et de sérénité. N'est-ce point pour les grands maux la meilleure des thérapeutiques ? « Resjouir le malade sans offense de Dieu » (1) : tel est le but que propose Rabelais aux médecins dans l'épître au cardinal Odet de Châtillon. Ronsard affirme également qu'il « faut du rire honnestement user pour vivre sain ». Marsile Ficin, dans le *De triplici vita,* pose, comme condition préalable à l'hygiène des « studieux », la chasse à la pituite et à la mélancolie; aussi loue-t-il l'usage « des odeurs suaves, la promenade dans les jardins et les forêts, jouxte le rivage des fleuves » (2). Nul doute que Palissy n'en ait éprouvé les bienfaits, lorsque, réduit au désespoir par ses échecs dans la recherche de l'émail blanc, il s'en allait « se pourmener le long de la prairie de ceste ville de Xaintes, près du fleuve de Charante » (3).

« La thérapeutique par la joie, la sérénité victorieuse des maladies » (4) : voilà une grande et salutaire idée du XVI^e^ siècle, dont Palissy se fait l'écho. Dans une étude des idées médicales de son œuvre, elle trouve naturellement sa place.

---

(1) *Epitre à Mgr Odet, Cardinal de Châtillon,* 541.
(2) Cité par M. Fossoyeux, *L'humanisme médical au* XVI^e^ *siècle* (*Bull. Sté franç. Histoire de la Médecine,* 1934, t. XXVIII, n^os^ 1-2, 91).
(3) R. V., 22.
(4) M. Fossoyeux, *loc. cit.,* 91.

CHAPITRE IV

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE

— Rôle du squelette. Ostéogénèse.

— Le goût. L'odorat. La vue.

— Fonctions digestives.

— Fonctions respiratoires.

— Fonctions de reproduction.

— Le psychisme. Essai d'étude physique et chimique des Passions humaines.

Qu'un homme cultivé, féru de géologie, s'intéresse à l'hygiène de l'eau, aux propriétés des sources thermo-minérales et à la climatologie, ne surprend guère le lecteur.

Il est, par contre, assez inattendu de trouver sous la plume d'un artiste émailleur un certain nombre de remarques et de comparaisons empruntées à l'anatomie et à la physiologie humaines. C'est pourtant le cas de Bernard PALISSY.

Certes, ses connaissances sont loin d'être profondes en ces matières. Il les a sans doute apprises, pour la plupart, de la bouche de quelques amis cultivés, car « je n'ay rien veu, dit-il, des livres des Médecins » (1), pour l'excellente raison que son ignorance du latin l'empêchait de se livrer à une telle étude. Certaines idées, cependant, sont de son cru : celles où le bon sens suffit à deviner l'explication des phénomènes.

Mais, à toutes, il a donné une clarté d'expression, un pittoresque, une couleur de chose vue, qui est sa marque propre. L'historien, familiarisé avec une médecine où, jusqu'alors, les commentaires métaphysiques et hermétiques régnaient sans conteste, s'arrête, séduit par ce ton nouveau. Cela déjà suffit à légitimer une étude de cet aspect particulier des œuvres de PALISSY.

*
* *

Les idées anatomiques de Maître Bernard n'ont guère trait qu'à l'ostéologie. Il n'est, certes, pas question pour lui d'étudier le squelette dans ses divers éléments, ce qui est affaire de spécialiste. Mais il en envisage le rôle et le mode de formation.

Les os constituent la charpente de notre organisme. C'est, à vrai dire, une idée fort commune, mais notre potier l'exprime de façon cocasse et imagée : « L'homme est soustenu en sa hauteur et grandeur à cause des os, et, sans iceux, l'homme serait plus acroupy qu'une bouze de vache » (2).

---

(1) R. V., 74.
(2) E. F., 204.

De cette notion, il déduit ailleurs la conclusion logique : « Si l'homme avoit les os froissez et escachez, la forme du corps se viendroit à encliner, perdre et rabaisser son estre. » (1). N'est-ce pas déjà concevoir clairement que la déformation segmentaire et l'impotence fonctionnelle seront les signes cliniques les plus évocateurs d'une fracture osseuse ?

C'est, toutefois, le problème de l'ostéogénèse et de la composition du tissu osseux qui retient surtout l'attention de Palissy. Il n'était pas possible qu'il ne fit pas, entre les os et les pierres, une comparaison fructueuse. Cependant, avant d'affirmer quoi que ce soit, il s'entoure de précautions : « J'ai fait brusler des os de pied de mouton, et quelque grande chaleur qu'il y eut ès fournaises, il n'est possible de les consommer par feu. » (2). L'importance de la structure minérale des os est ainsi démontrée : « les os de l'homme et de la beste... sont espèce de pierre et cassent quand ils sont secs comme pierre » (3). Mais la trame protéique n'a pas résisté à l'expérience et passe inaperçue.

Est-ce à dire que l'os est une pierre semblable aux autres ? Palissy est trop avisé pour ignorer la croissance et le durcissement des os en fonction de l'âge. Aussi garde-t-il la notion très exacte d'un tissu vivant qui se charge de sels minéraux au fur et à mesure de son développement : « Dieu a mis un ordre en nature en telle sorte, que les os ont attiré et attirent ordinairement plus abondamment de laditte eau générative, que non pas les autres parties. » (4).

Car, c'est aux propriétés de l'« eau générative » qu'il attribue la minéralisation du squelette. Idée très juste, puisque ce « cinquiesme élément » s'identifie avec les solutions salines, auxquelles nous savons que l'organisme emprunte les ions nécessaires à son entretien. Ces éléments formateurs sont fournis par l'alimentation et nous ne pouvons qu'admirer à ce propos la prescience de l'émailleur : « Combien que l'homme ne boive que de l'eau commune en apparence,

(1) R. V., 44.
(2) T. M., 407.
(3) *Ibid.*, 406.
(4) *Ibid.*, 407.

si est-ce qu'en beuvant et mangeant, il attire de ladite eau générative, ce qui est en toutes matières nutritives : et selon l'effect de nature, la dureté des os est causée par l'action de l'eau congélative, et pour ces causes, il y a plusieurs espèces d'os qui endurent plus grand feu que non pas les pierres naturelles. » (1).

Combien de vérités médicales actuelles évoquent ces remarques de l'humble artisan ! L'os est un tissu vivant; il emprunte aux aliments les sels de calcium et le phospore dont il édifie sa charpente minérale; si la quantité absorbée de ces matériaux constitutifs diminue, ou si leur bilan organique devient négatif, si les ferments et les hormones nécessaires à leur fixation manquent ou sont inactifs, les os se fragilisent et se déforment, réalisant les dystrophies du squelette : décalcification, ostéoporose, rachitisme, dysplasies fibreuses...

*
* *

Plus nombreuses sont, en matière de physiologie, les idées de Palissy. Mais leur justesse est fort inégale. Les sujets traités, ou bien plutôt effleurés, sont des plus divers : les organes des sens, les fonctions digestives et respiratoires, celles de la reproduction et du névraxe, retiennent tour à tour son attention. D'une manière générale, il essaie, avec plus ou moins de bonheur, d'adapter à l'explication de ces phénomènes sa théorie de l'eau et du sel.

En ce qui concerne les organes des sens, il aborde les problèmes du goût, de l'odorat et de la vue.

« La saveur de toutes choses est par le sel, lequel mesmes a causé la végétation, perfection, maturité et la totalle bonté de la chose alimentaire. » (2). La sensation gustative est donc déterminée par une excitation chimique. Cette excitation ne se produira que si la substance éprouvée, « en tastant à la langue », est susceptible d'être dissoute par la salive : seul le sel en solution peut impressionner nos papilles. « La langue apporte avec soy une humeur chaude qui cause sou-

(1) M.A., 267-268.
(2) S.D., 295-296.

dain faire son attraction de quelque peu de sel de la chose qui luy est présentée. »[1]. Les corps dépourvus de saveur, « une pesle d'airain », par exemple, ne sont pas certes exempts de sels, puisque cet élément est « constitutif de toutes choses existantes »; mais notre sens du goût ne peut être impressionné « parce que les matières sont si bien fixes qu'elles ne se peuvent dissoudre par l'humidité de la langue, comme fait le sel commun »[2]. Car lorsqu' « un sel est bien fixe avec l'eau et la terre, ou autres choses à luy jointes, lors il ne se peut dissoudre que par bonne Philosophie, ou par le moyen ou pratique de Philosophie »[3], c'est-à-dire par une réaction chimique complexe, qu'un liquide organique, comme la salive, ne saurait réaliser. PALISSY sous-estime donc l'action fermentaire des sécrétions digestives.

Au demeurant, le sens du goût constitue d'après lui une manière de clavier merveilleux permettant de pousser la discrimination bien au-delà du salé, du sucré, de l'acide et de l'amer, pour l'étendre à chacun des multiples sels présents dans le cosmos. Partant, l'auteur semble estimer que le goût est le sens le plus précieux pour l'homme et le plus utile à l'exploration du monde extérieur.

Moindre est l'importance de l'odorat : son rôle se borne à provoquer chez le sujet des sensations fugitives, propres à créer la sympathie ou la répulsion, mais qui sont de peu d'utilité dans l'étude de l'univers. Sens accessoire du goût, son mécanisme est identique. Bien que PALISSY ne soit guère explicite sur ce sujet, il est cependant permis de penser que l'odorat est, selon lui, excité par des particules salines émises par la substance odorante et solubilisées dans les humeurs pituitaires. De même que la perception gustative ne peut être réalisée sans qu'une fraction de la substance ne soit dissoute dans la salive, « Aussi je dy, affirme-t-il, que quelque fleur que tu flaires avec le nez, que tu diminues sa vertu, d'autant que tu en prends avec le nez »[4].

---

(1) O. P , 283.
(2) R. V., 70.
(3) *Ibid.*, 70
(4) O. P., 282.

Le sens de la vue offre à l'auteur un sujet plus propice à l'application de sa Théorie.

Les yeux, à son avis, enregistrent les images de la même manière que « les miroirs et les lunettes qui nous rendent tesmoignage qu'il y a quelque affinité envers les yeux » (1). Les conclusions théoriques sont faciles à déduire. Miroirs et lentilles sont en verre. Cette substance n'est qu'un sel à l'état pur fixé avec l'eau : le « salicor », qui est un sel extrait des cendres d'une herbe de Saintonge, entre en effet dans sa composition; d'autre part, la grande limpidité du cristal témoigne de la présence de l'eau et exclut celle de la « terre ». Autrement dit, le verre est de l' « eau générative » solidifiée. La conclusion s'impose d'elle-même : « l'eau cristalline qui cause la veuë, a quelque affinité avec l'eau générative » (2).

Reste à expliquer pourquoi ce « cinquiesme élément », qui constitue les humeurs aqueuses et vitrées ne se solidifie point comme le verre. Les larmes sont la cause de ce phénomène : « parce qu'elle est humectée et accompagnée de l'eau exalative, cela empesche que ladite prunelle ne se pétrifie » (3). Si Palissy avait eu la curiosité de pratiquer la dissection de l'œil, il eût constaté l'existence du cristallin : quelles conséquences n'en eût-il pas tirées sur la « congélation » et la solidification de l'eau générative !

Toutefois, la constitution de l'œil en explique, selon lui, la grande sensibilité et la fragilité. Les sels dissouts exercent entre eux une puissante attraction. C'est pourquoi, « les fumées de toute espèce de bois font cuire les yeux et endommagent la veuë » (4), car elles contiennent « certaine salsitude... exhallée par la véhémence du feu ». Au contraire, la vapeur d'eau pure « ne te nuira aucunement à la veuë » (5), car elle est dépourvue de sel.

Le goût, l'odorat, la vue, sont les seuls sens dont Palissy nous entretient : nulle part il ne fait allusion au toucher et à

---

(1) T. M., 407.
(2) M. A., 268.
(3) T. M , 407.
(4) R. V., 31.
(5) *Ibid.*, 31.

l'ouïe et il ignore, bien entendu, ce que nous appelons « les sens internes ».

*
* *

Par contre, les grandes fonctions de la vie de relation retiennent son attention.

Sur les fonctions digestives, il n'a que des idées très élémentaires : seul l'occupe le problème de l'alimentation. Celle-ci doit fournir à l'organisme un élément primordial : le sel, indispensable à la constitution et à l'entretien des tissus. Aucune créature animée ne peut se passer de sel : « les natures brutales ne diront pas que le sel leur soit ennemi : car les chèvres en mangeront autant que leur en sçauroit bailler et mesmes vont cherchant les murailles pisseuses pour les lécher, à cause du sel des urines » (1). De même, les pigeons picorent le mortier des murailles riche en sels de chaux. Pas davantage l'homme ne peut se passer de sel : c'est une vérité d'expérience commune, en faveur de laquelle Palissy invoque curieusement le témoignage des Bourguignons : « car s'ils eussent connu que le sel fut ennemi de nature humaine, ils n'eussent ordonné de mettre du sel en la bouche des petits enfans quand on les baptise; et on ne les appeleroit pas Bourgongnons salez » (2). Cet argument, à vrai dire, prouve surtout que Maître Bernard, converti, était fort ignorant des rites de sa première Religion.

Pour que l'organisme puisse bénéficier du sel fourni par la nourriture, il convient que celle-ci soit susceptible d'être digérée. La digestion est une « putréfaction » qui libère les sels utiles : elle ne peut s'exercer que sur « des choses corruptibles » (3). « Nulle chose n'est bonne pour nourriture, que d'elle-mesme ne soit sujette à s'eschauffer, corrompre et putréfier. » (4).

C'est au goût de reconnaître la valeur alimentaire d'une substance : tous les aliments connus ont en effet une saveur.

---

(1) S. D, 302.
(2) *Ibid.*, 302.
(3) E. S., 455.
(4) R. V., 74.

En conséquence, « si la langue ne reçoit aucune saveur ni goust bon, ni mauvais, de ce qui luy est présenté », il est aisé de « juger que le ventre ni l'estomac ne pourront aussi recevoir quelque saveur » (1).

L'estomac agit sur les aliments à la manière d'un alambic qui « cuist et dissout les choses » (2) absorbées. La digestion apparaît donc à l'auteur comme une élaboration d'ordre chimique à partir de matériaux putrescibles. Mais l'idée ne va pas plus loin : rien dans le texte ne laisse soupçonner la complexité du processus et le rôle des ferments organiques. Qui plus est, la digestion ne se poursuivrait pas au-delà du stade gastrique : l'estomac élabore une liqueur nutritive qui, directement, « se départ par toutes les parties du corps » (3). un peu comme l'eau d'une source s'en va, par les canaux d'irrigation, porter aux herbes d'une prairie l'humidité bienfaisante.

*
* *

Il en est de même au sujet de la fonction respiratoire.

L'auteur se contente de souligner la nécessité vitale de l'air : « l'homme ne pourroit vivre ayant le col serré et l'aër enclos dedans le corps. » (4). Faut-il voir une observation de la phase d'excitation de l'asphyxie dans cette réflexion : « l'homme et la beste à qui l'on estouperoit les conduits de l'haleine feroyent de grands efforts pour eschapper » ? (5).

En tout cas, lorsque Palissy raconte la tragique mort des puisatiers de Meaux-en-Brie, il n'y voit que l'effet de la « mauvaistié » des eaux croupies. Il n'imagine pas que les deux malheureux ouvriers ont succombé à l'asphyxie parce qu'un gaz délétère plus lourd que l'air stagnait au fond du puits.

Il convient, par contre, de retenir cette heureuse explication du rôle de la glotte dans la production de la toux et de l'expectoration : « Un homme ne peut cracher sans premiè-

(1) R. V., 74.
(2) *Ibid.*, 72.
(3) *Ibid.*, 72.
(4) E. F, 189.
(5) *Ibid.*, 189.

rement attirer à soy du vent ou de l'air, et cela ne se peut faire que la souspape de la gorge de l'homme (que les chirurgiens appellent luette), ne joüe comme celle des pompes. » (1).

*
* *

L'étude de la fonction de reproduction intéresse davantage Palissy, non pas tant comme manifestation physiologique, mais parce qu'elle apporte une solution au problème de la génération.

Car la génération est, d'après lui, un phénomène général qui se réalise aussi bien dans le règne minéral que dans le végétal et l'animal : « Les pierres des carrières ne peuvent estre engendrées sinon ès lieux creux et cachez dans la matrice de la terre. » (2). Nous ne retiendrons cependant ici que ce qui a trait à la génération de l'homme.

Trois éléments y concourent : l'eau, les sels et la chaleur.

L'eau générative, autrement dit une solution saline, pure de toute souillure, constitue la « semence humaine ». Elle est absolument dépourvue d'eau exalative : ce que l'auteur déduit du fait que « l'eau séminale de toutes choses animées est différente de l'urine » (3). En elle, se trouvent enclos, à l'état de potentialité, tous les organes de l'être futur : « la semence humaine apporte en soy les os, la chair et toutes les parties distinctes de la forme humaine » (4), car « Dieu a ordonné qu'en chacune semence, il y a toutes matières requises pour la génération des nouvelles à venir » (5). Cette idée, si chère à Palissy qu'il la répète à tous propos, équivaut à nier la possibilité d'une fécondation par fusion de deux gonades, mâle et femelle, ainsi que celle d'une hérédité maternelle. « L'eau séminale » élaborée par l'organisme mâle contient en elle seule le principe de tout développement futur.

---

(1) E. F., 171.
(2) P., 320.
(3) E. S., 445.
(4) T. M., 416.
(5) E. S., 455.

Mais celui-ci ne se réalisera que dans la mesure où seront fournies la chaleur et l'humidité nécessaires, « car jamais ne se peut faire de génération sans qu'il y ait une humeur eschaufée par putréfaction » (1). « La génération se fait par une lente chaleur » (2) en milieu aqueux. Est-elle vraiment différente, dans l'esprit de PALISSY, des opérations réalisées par les alchimistes qui « se servent de fumiers chauds pour mettre couver les œufs de leurs essences » (3) ?

En tout cas, c'est l'organisme femelle qui réalisera ces conditions. La « semence humaine » sera déposée dans la matrice de la femme, qui par sa chaleur et l'eau exalative qu'elle sécrète — sans doute le liquide amniotique — en assurera la maturation. Celle-ci consistera en une solidification élective — nous serions tentés de dire une cristallisation — des sels contenus dans « l'eau générative ». Telle semble bien être l'idée exprimée par l'auteur dans cette phrase : « Toute humaine créature et brutale est engendrée sous espèce d'eau en sa formation; et estant entremeslées parmi les eaux, il y a quelque matière supresme qui attire les autres qui sont de sa nature pour se former. » (4).

Il est facile d'imaginer, dans ces conditions, que la fonction de reproduction sera favorisée par certains aliments riches en substances salines. Le sel possédera au plus haut degré cette vertu aphrodisiaque : « le sel est chaud intérieurement, et pour ces causes l'on dit qu'il ayde à la génération génitale » (5). Il communiquera cette propriété aux huîtres : « si le sel a ceste vertu d'esmouvoir les parties génitalles, c'est une chose certaine et bien approuvée que les huistres causent une mesme action », puisque « les huistres se nourrissent la plus grande part de sel, et leurs coquilles en sont faites, lesquelles elles-mesmes ont basties » (6).

Inutile de souligner la puérilité de cette conception, inventée beaucoup plus pour expliquer la genèse des pierres que la

---

(1) S. D , 305.
(2) M. A , 236.
(3) T.M., 399, Théorique.
(4) M.A., 249-250.
(5) T. M., 403.
(6) S. D., 303.

génération de l'homme. La chose est-elle surprenante de la part d'un écrivain qui ajoute créance aux plus naïves superstitions : n'admet-il pas que « les crapaux et grenouilles qui tombent bien souvent avec les pluyes » sont « engendrez en l'air » (1) ?

Le développement de cette théorie amène cependant Palissy à concevoir une loi générale de la Nature, qui, bien que fausse, revêt une signification morale de haute valeur : « nulle nature ne produit son fruit sans extrême travail, voire et douleur : je dis autant bien les natures végétatives, comme les sensibles et raisonnables » (2). La douleur génératrice de vie : cette idée n'est-elle point la suprême espérance d'un homme qui connut en son existence toutes les railleries, toutes les tyrannies et tous les abandons ?

***

Palissy traite la physiologie du système nerveux avec autant de naïveté, mais beaucoup plus de poésie.

Passons rapidement sur quelques réflexions éparses.

L'auteur note au passage l'effet de l'âge sur le comportement intellectuel : « le nombre des jours de plusieurs diminue leur mémoire » (3) : effet bien connu de l'abiotrophie cérébrale !

Faut-il voir une notion de réflexe conditionnel dans certains faits rapportés ? « Il est certain que les femmes alaictantes, estans loing de leurs enfans endormis, sentent à leurs mammelles quand ils crient » (4). De même, certaines épouses devinent « par quelque mouvement secret » l'approche de leurs maris (5). Croyances populaires dont l'auteur se fait l'écho parce qu'elles viennent à l'appui de sa conception d'une sympathie, d'une attirance mutuelle, qui unit les êtres et les choses. Car, pour lui, les animaux et les plantes seraient doués d'affectivité. Témoins ces lézards qu'il imagine admi-

---

(1) P., 337-338.
(2) R. V., 41.
(3) D. A. D. P., 165.
(4) M. A., 256.
(5) *Ibid.*, 256.

rant les chefs-d'œuvre de céramique dont il veut parer la grotte rustique de son jardin. Témoins aussi ces arbres plantés de part et d'autre d'une rivière et dont « les racines iront de l'un à l'autre par dessous ledit fleuve, à cause de l'amitié ou affinité qu'elles ont ensemble » (1).

Mais PALISSY se livre à d'autres rêves : celui notamment de pénétrer dans le monde inconnu des pensées d'autrui. Quelle supériorité assurerait un tel pouvoir à celui qui s'en serait rendu maître !

Pour ce faire, Maître Bernard délaisse les sentiers battus, et, dans l'amusant récit d'un songe à la manière de LUCIEN, il se pose en précurseur de GALL et de LAVATER, car le moyen tout d'abord proposé prend figure d'une ébauche de phrénologie et de physiognomonie. « Il me print envie, raconte notre émailleur, de mesurer la teste d'un homme pour sçavoir directement ses mesures, et me sembla que la sauterelle (fausse équerre), la reigle et le compas me seroient fort propres pour cest affaire. » (2). Hélas ! PALISSY avait compté sans les mauvaises passions humaines, et l'œuvre entreprise s'avéra impossible : « Je n'y sceü jamais trouver une mesure asseurée, parce que les folies qui estoient en ladite teste luy faisoient changer ses mesures. » (3). Et notre phrénologue de conclure avec dépit : « Je fus fort estonné, voyant qu'il n'y avoit aucune ligne directe (symbole de la vertu) en la teste de l'homme, à cause que sa folie les faisoit toutes fleschir et les rendoit obliques. » (4).

Après quoi le songe devient un affreux cauchemar. N'étant point homme à changer d'idée, notre potier change de méthode : il entreprend l'analyse chimique des passions. « Lors je voulu sçavoir, quelles espèces de folies estoyent en l'homme qui le rendoit ainsi difforme et mal proportionné : mais ne le pouvant sçavoir ni cognoistre par l'art de Géométrie, je m'avisay de l'examiner par une Philosophie Alchimistale. » (5). Donc, après avoir préparé « plusieurs fourneaux

(1) M. A., 256
(2) R. V., 120.
(3) *Ibid.*, 120.
(4) *Ibid.*, 120.
(5) *Ibid.*, 120.

propres à cest affaire : les uns pour putréfier, les autres pour calciner, aucuns autres pour examiner, et aucuns pour sublimer, et d'autres pour distiller », il s'empare de la « teste d'un Limosin... grand mixtionneur et augmentateur de drogues », falsificateur d'épices, et, l'ayant soumise à toutes les opérations classiques de l'Alchimie, il n'y trouve en fin de compte qu' « avarice et ambition ». Il multiplie ses expériences, analysant tour à tour les cervelles d'un jeune élégant, d'un officier royal et de sa « croteuse femme »; d'un chanoine, d'un président de chapitre, d'un juge présidial, d'un conseiller au Parlement, toutes sortes de gens avec lesquels il avait eu maille à partir. Le résultat est toujours le même : « avarice et ambition avoit rendu presque tous les hommes fols et leur avoit quasi-pourri toute la cervelle » (1).

Originale et acerbe critique sociale, constatation pessimiste aussi d'un moraliste blessé par les vices qui l'entourent, mais qui ne capitule pas devant la bassesse générale ! La dernière phrase de la *Recepte véritable* est là pour en témoigner : « Après que j'auray érigé mes fourneaux Alchimistals, je prendray la cervelle de plusieurs qualitez de personnes, pour examiner et sçavoir la cause d'un si grand nombre de folies qu'ils ont en la teste, à fin de faire un troisiesme livre, auquel seront contenus les remèdes et receptes pour guérir leurs pernicieuses folies. » (2). Ce projet, Palissy ne le réalisa jamais. Y travailla-t-il ou jugea-t-il en fin de compte le mal irrémédiable ? Quatre siècles après lui, ce « grand'œuvre » reste à faire : quel « abstracteur de quintessence » osera jamais le tenter ?

(1) R. V., 121.
(2) *Ibid.*, 155.

CHAPITRE V

PATHOLOGIE

— Les vers intestinaux.

— Les plaies : étiologie, formes cliniques, complications, pronostic.

— Les intoxications.

— La gravelle.

— Epidémiologie.

Hygiène et physiologie sont des sciences générales auxquelles peut s'intéresser tout naturaliste : ce fut le cas de PALISSY. Mais le « potier de Xaintonge » ne s'arrête pas là. Il s'aventure hardiment dans le domaine plus particulier de la pathologie humaine. Il y révèle un don d'observation qui domine ici sa tendance à la généralisation et au système. Il se contente le plus souvent de noter au cours de ses réflexions les manifestations morbides qui ont frappé son imagination. Lorsqu'il se risque à proposer une explication pathogénique, il le fait avec prudence et seulement sur des points assez assurés.

***

Voici, tout d'abord, une excellente observation de manifestations allergiques : « J'ai veu plusieurs fois des hommes et des femmes qui ont pelé par le corps, les mains et le visage, pour avoir mangé du foye desdits poissons (il s'agit de maigres pèchés en la mer Océane environ le temps de Pasques); et dit on que cela se fait quand ledit poisson se prend lorsqu'il est en chaleur. » (1).

C'est dans de douloureuses circonstances que PALISSY apprit l'existence des vers intestinaux. « Les vers, dit-il, m'ont fait mourir six enfans, comme nous l'avons connu tant pour les avoir fait ouvrir, que par ce qu'ils en rendaient souvent par la bouche; et quand ils estoyent près de la mort, les vers sortoyent par les naseaux. » (2). Ces dernières précisions permettent de faire *a posteriori* le diagnostic d'ascaridiose.

Cette triste expérience s'inscrit en faux contre l'opinion des médecins de l'époque : « Les médecins de Paris m'ont attesté que c'estoit chose rare de trouver des vers ès enfans dudit lieu. » (3). L'auteur respecte leur opinion et admet que la fréquence des infestations parasitaires puisse varier suivant

---

(1) M , 288-289.
(2) S. D., 301.
(3) *Ibid.*, 301.

les provinces : « Je ne puis rendre tesmoignage sinon des pays que j'ay fréquentez. » (1). Mais il n'en affirme pas moins les résultats de sa propre enquête : « Les pays de Xaintonge, Gascogne, Agenès, Quercy et le pays devers Toloze sont fort sujets ausdits vers et y a peu d'enfans qui en soyent exempts...; ès pays des Ardennes, ils y sont fort sujets. » (2).

Quelle est l'origine de ce parasitisme ? PALISSY ne résoud pas le problème et reste dans le doute : « Je ne sçay si c'est à cause de la bière ou des laitages », dit-il, à moins que ce ne soit « à cause que les fruits desdits pays sont fort doux » (3).

*
* *

Sur les plaies, leur mode de guérison, les signes d'infection, nous trouvons sous la plume de l'émailleur des réflexions riches de vérité. Etiologie, signes cliniques et pronostic des plaies nettes et des plaies contuses sont pertinemment décrits. Le passage mérite d'être cité en entier : « Va à un chirurgien et luy fay un interrogatoire en disant ainsi : Maistre, il est advenu à ce jourd'hui que deux hommes ont eu chacun d'eux un bras couppé, et y en a un d'iceux à qui on l'a couppé d'un glaive tranchant, du beau premier coup tout nettement, à cause que le glaive estoit bien esguisé : mais à l'autre, on luy a couppé d'une serpe toute esbréchée, en telle sorte qu'il luy a fallu donner plusieurs coups, devant que le bras fust couppé : dont s'ensuit que les os sont froissez, et la chair meurtrie et lambineuse, ou serpilleuse à l'endroit où le bras a esté couppé. Je vous prie me dire, lequel des deux bras sera le plus aisé à guérir. Si le chirurgien entend son art, il te dira soudain que celuy qui a eu le bras couppé nettement par le glaive tranchant, est beaucoup plus aisé à guérir que l'autre. » (4).

Quant aux signes d'infection des plaies, nous reconnaîtrons deux des termes du fameux aphorisme de CELSE dans cette phrase : « Une playe ou concussion, qui par accident avenu,

(1) S. D., 302.
(2) *Ibid.*, 301.
(3) *Ibid.*, 301-302.
(4) R. V., 37.

engendrera apostume, à la partie offensée, sera plus chaude que de coustume, à cause de l'accident et de la putréfaction qui se fait, comme je t'ay dit de la paille ou foin. » (1). Ce parallèle entre la suppuration et la fermentation du fumier relève d'une géniale intuition.

*
* *

Une réflexion digne d'intérêt concerne les poisons. Ceux-ci peuvent, selon PALISSY, avoir trois origines : animale, végétale et minérale. Leur nature saline ne fait, à son avis, aucun doute. Mais il les croit tous solubles dans l'eau. Leur nocivité est fonction de leur concentration : « un peu de venin en une grande quantité d'eau n'a pas puissance d'actionner sa nature mauvaise » (2). Autrement dit, le poison agit, non par une vertu nocive inhérente à sa substance, mais par sa dose : il en faut une certaine quantité pour déterminer l'intoxication.

*
* *

PALISSY s'intéresse au problème de la lithiase. La gravelle était avec la podagre le fléau du siècle. La constitution de « pierres » au sein d'un organisme est, selon lui, un phénomène quasi général : il s'en trouve « dedans le corps des hommes et dedans la teste des bestes (sans doute s'agit-il ici de calcifications pinéales); il n'est pas jusques aux limaces rouges qui n'en ayent. » (3). Cette dernière assertion paraît, à vrai dire, moins assurée. L'origine de ces calculs n'est autre que l'eau générative présente dans la nourriture, car « si en l'homme n'y avoit autre eau que la commune, ... il ne pourroit jamais engendrer pierre en son corps. » (4).

Les aliments riches en sels favoriseront donc l'apparition de la lithiase : par exemple, « les poissons armés », puisque « la coquille a esté formée de la propre substance du poisson » (5). Oublions cette déduction simpliste et retenons l'idée

---

(1) T.M., 399-400.
(2) E. F., 183.
(3) R. V., 66.
(4) E.S., 447.
(5) R. V., 66

judicieuse d'une relation entre la nature de l'alimentation et la lithiase.

*
* *

Mentionnons, pour terminer, une observation épidémiologique : « Le venin de la peste est invisible. Il va de jour et de nuit ainsi que Dieu luy a commandé. » (1). PALISSY eut-il une idée de la nature des germes pathogènes ? Ce « venin » susceptible d'obéir comme un être vivant aux ordres de la Providence le laisserait supposer. Il est vrai que la contagiosité de certaines maladies était connue depuis longtemps : les premières mesures d'isolement et de prophylaxie furent en effet établies à Venise, en 1374, lors d'une épidémie de peste.

*
* *

Somme toute, PALISSY ne fait qu'effleurer en ses œuvres l'immense domaine de la pathologie. Mais il entrevoit la complexité de cette science où tous les paradoxes se rencontrent : « Il ne faut point douter qu'il n'y ait aucunes choses qui sont mortelles par leur frigidité, et autres par leur grande chaleur et mordication extrême. » (2). Serait-il superflu de méditer ce sage avis de l'humble artisan, en un temps où l'art médical semble vouloir chercher dans les mathématiques la solution des problèmes posés ?

---

(1) M, 288.
(2) *Ibid.*, 288.

CHAPITRE VI

THÉRAPEUTIQUE

— Allopathie et Homéopathie.

— La thérapeutique étiologique.

— Les électuaires.

— L'or potable.

— Thériaque et Mithridat.

— Recette raisonnée d'un « contre-poison » original.

— Nature et mode d'action des médicaments.

— La Chimiothérapie.

— L'antimoine.

L'étude de la pathologie n'a qu'un but : ouvrir la voie à la thérapeutique.

Palissy ne l'oublie pas, qui affirme « Je sçay que toutes maladies se guarissent par leurs contraires : et si je ne connois la maladie, comment connoistray-je son contraire ? » (1). C'est, du même coup, se poser en adversaire de l'homéopathie.

Certes, la doctrine officielle restait, à l'époque, dans la saine tradition de l'allopathie hippocratique. Cependant, moins d'un demi-siècle avant la publication des *Discours admirables,* Paracelse avait lancé l'anathème contre l'héritage de l'Antiquité et jeté les bases de la médecine homéopathique. Ses écrits avaient, de son vivant, suscité plus de réprobation que d'enthousiasme. Mais de fervents disciples perpétuaient sa mémoire et maintenaient son œuvre vivante. Nous verrons par la suite que Maître Bernard nourrissait, contre Théophraste Bombast et son école, une solide inimitié. Celle-ci résultait d'une divergence de caractères autant que de principes. C'est pourquoi notre auteur prend franchement position en affirmant que toute saine thérapeutique doit remédier au trouble pathologique par les effets d'un médicament contraire.

*
* *

Ce remède devra répondre à deux nécessités.

Il conviendra, tout d'abord, que son action s'exerce, non pas sur les signes de la maladie, mais sur la cause réelle. « Le médecin prudent n'ordonnera jamais une médecine à un malade, si premièrement il ne connoist la cause de la maladie. » (2). La thérapeutique doit être étiologique.

Nous ne saurions douter, en notre xx^e^ siècle, d'une telle

(1) M., 288.
(2) E. F., 206.

vérité : elle constitue l'une des bases essentielles de notre art. Nous savons que l'organisme ne dispose que d'un nombre limité de réactions et qu'un même signe peut traduire l'action de causes différentes. Ce principe était cependant loin d'avoir, au temps de PALISSY, semblable importance. Il n'était certes pas méconnu, mais l'ignorance des causes en limitait l'application.

La médecine du XVI^e siècle « était doctrine et non pas expérimentation d'abord : elle se fondait sur la philosophie » (1) et le commentaire stérile des textes antiques, profondément remaniés par les Arabes. Il n'est pour le comprendre que de connaître la phrase de POLITIEN : « Voilà longtemps que je prépare des commentaires à la fois sur le droit civil et sur les traités anciens de médecine : j'y ai dépensé beaucoup de veilles, et je ne prétend y gagner d'autre nom que celui de grammairien. » (2).

Une telle méthode aboutissait à de curieux résultats. Les théoriciens élaboraient, dans le secret de leur cabinet, des explications pathogéniques inspirées de la métaphysique et qui souvent ne respectaient même pas les données acquises de l'Anatomie. Il suffit de citer, à ce propos, la célèbre théorie de la nature et du siège des esprits et des âmes, développée par Jean FERNEL dans sa *Physiologie*. Sa fortune devait durer deux siècles. RABELAIS l'adopte et en parle en son *Tiers Livre* avec un sérieux inattendu : « Les philosophes et médecins affirment les espritz animaux sourdre, naistre et practiquer par le sang artériel purifié et affiné à perfection dedans le retz admirable qui gist soubz les ventricules du cerveau. » (3). Fallait-il que la créance soit forte pour que Maître Alcofribas adopât aussi fermement le style précis et sans ambage de la communication scientifique, en nous contant « Comment Pantagruel conseille Panurge prévoir l'heur ou malheur de son mariage par songes » ! Il fallut attendre le génie de MOLIÈRE pour rire de ces bévues.

Passe encore pour la théorie ! L'homme est ainsi fait qu'il

---

(1) L. FEBVRE. — *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle*, 198.
(2) Cité par FOSSOYEUX, *loc. cit.*, 78.
(3) *Tiers-Livre*, chap. XIII, 395.

cherche sans fin l'explication des phénomènes et trouve une joie à cette quête décevante. L'élaboration de notions pathogéniques est un effort de l'esprit dont nous n'oserions nous moquer. Il aboutit parfois à de merveilleuses et utiles découvertes. Nous devons aussi convenir qu'il est plus souvent un jeu de l'intelligence qui ouvre sans résultat des portes sur l'inconnu. Mais il devient blâmable s'il incite à préconiser une thérapeutique inadéquate, sinon nocive. Or c'était bien à cette désastreuse conséquence qu'aboutissaient les théories médicales du XVI^e^ siècle. Laissons la parole à M. FOSSOYEUX : « La thérapeutique s'inspire des idées tirées des Anciens, touchant l'influence des astres sur la vie humaine et en particulier sur les jours favorables aux médicaments. Sous ce rapport, les souvenirs bibliques et les préceptes de la science antique forment un curieux mélange. Il faut éviter les années climatériques et les jours néfastes, et, parmi ceux-ci, le premier de la lune du mois d'Avril, jour du meurtre d'Abel par Caïn, et le premier de la lune d'Août, celui où Adam mangea la pomme, enfin le dernier jour de la lune de Décembre, celui de la naissance de Judas. » (1). Voilà quelques exemples des excès auxquels conduisait l'abus des divagations philosophiques !

On ne peut donc qu'admirer l'homme qui, ignorant les détails de l'art de guérir, proclame haut et ferme, en cette même époque, la nécessité d'une thérapeutique étiologique.

*
* *

Mais il va plus loin. Une drogue doit remplir, selon lui, une deuxième condition pour que son emploi soit légitime : il faut que l'organisme puisse l'assimiler. Il convient de rappeler que l'admnistration des remèdes par voie digestive était alors seule en usage.

PALISSY entame, à ce propos, une violente polémique. Le motif lui en est donné par deux préparations pharmaceutiques en vogue : les électuaires et l'or potable.

---

(1) M. FOSSOYEUX, *loc. cit.*, 94.

Un électuaire était une médecine, présentée sous forme de pilules et composée de poudre de pierres précieuses. C'était évidemment une médication coûteuse, à la portée des seules bourses princières. Cependant la mode s'en mêlait et d'aucuns mettaient leur point d'honneur à user de riches électuaires, faits de diamants, de saphir, d'émeraude ou de calcédoine : l'emploi de ce médicament était tenu pour une manière de dilapider son héritage aussi élégante que de jouer gros jeu à la Cour. Quelques méchantes langues disaient aussi que c'était, pour les apothicaires, un excellent moyen de faire fortune, s'ils avaient assez d'esprit pour substituer aux pierreries une poudre vulgaire.

Il serait cependant puéril de croire que seule la mode légitimait cette ahurissante thérapeutique. Depuis la plus haute antiquité, des vertus bénéfiques ou maléfiques étaient attribuées aux pierres. Cette croyance est commune à la plupart des peuples primitifs. Elle fut très en faveur en Grèce comme à Rome. Nombre d'écrivains, parmi lesquels DIOSCORIDE est le plus célèbre, mentionnèrent en leurs ouvrages, communément appelés « Lapidaires », ces propriétés fabuleuses des gemmes. PALISSY, qui fut toujours curieux de connaître les superstitions attachées aux choses naturelles, nous renseigne parfaitement à cet égard : « Regarde un peu, dit-il, les œuvres d'Ysidore, et du Lapidaire, et de Dioscorides, et plusieurs autres autheurs anciens : quand ils parlent des pierres rares, ils disent que les unes ont vertu contre les diables et les autres contre les sorciers et les autres pour rendre l'homme constant, plaisant, beau et victorieux en bataille et plus d'un millier d'autres vertus, qu'ils attribuent ausdites pierres. » (1). Il s'empresse d'ajouter : « Je te demande : n'est-ce pas une fausse opinion et directement contre les authoritez de l'Escriture Saincte ? » (2).

Ces croyances, cependant, florissaient de son temps, comme elles persistent encore, plus ou moins déguisées, dans bien des pays civilisés. Que des médecins, respectueux des dogmes antiques, aient songé à utiliser ces mirifiques vertus

(1) R. V., 74.
(2) *Ibid.*, 74.

pour guérir les malades semble assez naturel. L'idée n'était d'ailleurs pas nouvelle au XVIe siècle. L'emploi des électuaires se perd dans la nuit des temps. Lorsque Cléopâtre, soucieuse d'asservir Antoine à sa passion, absorba, dans une coupe de vin, l'une des perles les plus précieuses de son trésor, elle ne réalisa pas un geste gratuit de femme désœuvrée et inconséquente, mais voulut, sans doute, user du plus précieux, partant du plus miraculeux des philtres.

Sa religion ne permet point à PALISSY d'admettre les propriétés surnaturelles des pierres. Son bon sens leur refuse toute efficacité thérapeutique. « Si je voulois, dit-il, composer un électoire ou médecine de pierreries, je voudrois premièrement connoistre deux choses : l'une de quelle matière les pierres sont formées, et l'autre, si l'estomac est capable de les digérer. » (1). Est-il possible de poser plus clairement la question ? La Faculté dut assurément se voiler la face devant l'imperturbable logique de cet émailleur qui n'acceptait aucun dogme reçu, hors la Sainte Bible !

Maître Bernard poursuit sa critique. Si « les pierres verdes sont teintes par la couperose, elles ne peuvent estre qu'ennemies de nature » (2), puisque, comme il croit l'avoir démontré, les sels de couperose sont nocifs. Nous savons en effet quelle malheureuse assimilation il établit entre la couleur des sels et celle des objets. Il fournit par contre un argument plus péremptoire : « Je trouve fort estrange des électoires, qui est une médecine faite de pierres pilées, lesquelles je sçay qu'il y en a aucunes si fixes, qu'il est impossible à l'estomac de les digérer. Or une matière indigeste ne peut servir à un estomac. » (3). A cette affirmation, il n'y a rien à répondre. Nous aurions en effet mauvaise grâce à nous prévaloir des connaissances actuelles sur l'heureux effet des poudres inertes dans les affections digestives pour diminuer les mérites de PALISSY. D'ailleurs, les électuaires n'étaient pas employés pour remédier aux « maux de ventre »,

---

(1) M., 285-286.
(2) *Ibid.*, 286.
(3) *Ibid.*, 286.

mais comme fortifiants et souverains remèdes dans tous les cas désespérés.

*
* *

Cette médication cependant n'était qu'exceptionnelle et réservée à quelques favorisés de la fortune. L'emploi de l' « or potable » était au contraire fort généralement répandu. Nombreux étaient ceux qui pouvaient disposer de quelques pièces d'or pour remédier à leurs maux.

Ce procédé thérapeutique n'était pas non plus une innovation. Théorique l'avoue : « Les médecins Arabes en usoyent, qui estoyent les plus excellens de tous les autres. » (1). L'or était, dès l'Antiquité, considéré comme un vecteur de puissances surnaturelles. Son origine elle-même était mythique : selon la tradition persane, l'or pur sortit de l'âme d'un demi-dieu, ancêtre du genre humain, qui, dans sa chute du ciel sur la terre, prit à chaque planète quelque chose de sa nature et de son caractère propre. La rareté relative de ce métal et son inaltérabilité le firent adopter comme étalon monétaire : il devint symbole de richesse et objet de toutes les convoitises. L'Alchimie adopta ces croyances et ces conceptions : la fabrication de l'or devint le but de toute recherche. De la théorique chimique à l'application médicale, le pas fut vite franchi : qu'un homme puisse incorporer l'or à sa propre substance, et il acquerra la propriété la plus précieuse de ce métal : l'inaltérabilité, c'est-à-dire l'immortalité; la puissance viendra par surcroît. « Il fait quasi ressusciter les morts, affirme Théorique; il guarist toutes maladies, il entretient la beauté, il prolonge la vie et tient l'homme joyeux. » (2).

Palissy a trop de bon sens et trop de religion pour admettre semblable superstition.

Il n'était d'ailleurs pas le premier à dénoncer l'erreur. Déjà Rabelais et J.-C. Scaliger s'étaient affrontés sur cette question. Nous ne connaissons malheureusement pas leurs thèses respectives. Toujours est-il que Rabelais s'exposa aux

---

(1) O P., 275, Théorique.
(2) *Ibid.*, 275, Théorique.

pires injures de son irascible collègue, qui le traita de « charlatan », d' « histrion », de « moitié de moine » (« quidam semimonacus ») (1). Maître Alcofribas, qui ne se vante pas de l'aventure, s'empressa de quitter Agen, jugeant sans doute superflu de discuter avec un personnage aussi grossier et par trop original : J.-C. SCALIGER n'avait-il pas, en effet, châtré son fils pour lui donner de l'intelligence ?

Cette amusante querelle entre un joyeux vivant et un atrabilaire sans vergogne ne semble pas avoir eu d'écho dans le monde médical de l'époque. Il n'en fut pas de même du « Traité de l'or potable » que PALISSY inséra en 1580 dans ses *Discours admirables*. Il faut bien avouer qu'il y éreinte sans pitié les théories du temps : le sujet le passionne, et il met dans la discussion toute sa fougue et toute son ironie.

Dès le préambule, il exprime nettement son point de vue : « J'ay trouvé bon et à propos de réprouver les effects de l'or potable, lequel j'estime ennemy de la nourriture corporelle des humains. » (2).

Théorique a beau alléguer la science des médecins, les affirmations des Alchimistes, citer PARACELSE, qui « médicinalement a guari un nombre de ladres par le moyen de l'or potable » (3), Maître Bernard n'en a cure et entend discuter scientifiquement tous les arguments proposés. Si Théorique insiste, notre homme se fâche et sa colère est éloquente : « Voilà comment il faut parler des choses avecques preuves fondées sur quelque raison, non pas aller chercher les corps célestes, comme aucuns qui, pour prouver le restaurant d'or, montent jusques au ciel, et vont chercher un sol, lune, mercure et autres planettes, jusques au nombre de sept : disant qu'elles ont domination sur les métaux et sur les corps humains; je n'entends rien en l'Astrologie, mais bien sçay-je que le corps humain ne peut estre nourry que de choses sujettes à putréfaction. » (4).

Ayant ainsi affirmé l'inanité des théories hermétiques, il développe une critique rationnelle.

---

(1) L. FEBVRE, *loc. cit.*, 89.
(2) O. P., 274.
(3) *Ibid.*, 278, Théorique.
(4) *Ibid.*, 281.

Quels sont d'abord les modes d'administration de ce remède ? Leur variété est un premier argument contre l'efficacité de cette thérapeutique. Certains « Apothicaires ont fait bouillir de l'or dans les ventres des chapons gras pour restaurer les malades » (1); d'autres préfèrent l'employer « estant limé » ou « battu en feuilles et d'espèces bien menues » (2); d'autres, enfin, le « potagent en diverses sortes » (3). Somme toute, les uns administrent l'or en nature; les autres préfèrent user d'une préparation chimique dans laquelle le métal a été dissout.

Belles sornettes que tout cela ! estime Palissy.

Ceux qui prescrivent l'or en feuille ou en poudre n'ont guère de cervelle. « Je suis fort esmerveillé, comment on peut croire que l'or puisse servir à restaurer les personnes sans être dissout » (4), s'écrie notre potier. « Tu dis que l'or est éternel selon le cours de ce siècle. Or, s'il est éternel, l'estomac de l'homme n'aura donc garde de le consommer, puis que le temps, la terre, ni le feu, ne le peuvent consommer. » (5). « Il est ainsi qu'il n'y a rien de plus fixe que l'or. » (6). Comment donc ce corps inaltérable pourra-t-il être digéré ? La digestion est cependant nécessaire pour que le métal soit « départi par toutes les parties du corps » (7). La fragmentation du lingot en particules infimes ne saurait suffire : « Tu as beau appiler des escus ensemble, ils n'ont garde de s'eschauffer, ni putréfier, comme sont les choses bonnes à manger. » (8). Quelle aberration, par conséquent, de penser qu'un organisme malade pourra en tirer profit : « Si ainsi qu'un estomac débile travaille beaucoup à digérer une pomme cuitte, comment peux-tu croire qu'il peut consommer de l'or ? » (9).

Théorique peut se débattre, le procès est jugé sans appel.

(1) R. V., 73.
(2) *Ibid.*, 74.
(3) E. S., 449.
(4) R. V., 72.
(5) O. P., 278.
(6) R. V., 72.
(7) *Ibid.*, 72.
(8) *Ibid.*, 74.
(9) O. P., 282.

Cependant PALISSY ne dédaigne pas de combattre ses adversaires avec leurs propres armes : « Or, je te demande, un homme qui seroit nourri d'or sans manger autre chose, pourroit-il engendrer quelque excrément ? Si tu dis qu'ouy, l'or n'est donc pas éternel; si tu dis que non, il ne faudra pas de privez, ni de chairs percées, pour ceux qui seroyent nourris d'or potable. » (1). Que voilà un trait digne d'une querelle entre Nicole et Diafoirus !

Si notre émailleur ne dédaigne pas le badinage, il redevient vite sérieux. Certains prétendent qu'il n'est pas nécessaire que l'or soit digéré pour être efficace et qu'« estant dans le corps, il a pouvoir d'attirer à soy les mauvaises humeurs, comme l'émant tire le fer » (2). Absurde ! rétorque PALISSY, et contraire aux lois de la physique : s'il en était ainsi, « je te demande pourquoy est donc que tu le sépares en tant de parties ? Car... si l'émant estoit ainsi pulvérisé, il n'auroit pouvoir d'attirer le fer, comme il a, estant joint en une masse » (3).

Administrer aux malades l'or en nature est donc contraire à toute bonne logique. « Je conclus, dit l'auteur, que si on ne me donne meilleure raison que celles que j'aye alléguées, je ne sçaurois croire que l'or sçeust restaurer un malade, non plus que feroit du sable dedans l'estomac, et ce d'autant qu'il est impossible à nul estomac le pouvoir dissoudre. » (4).

Reste à envisager le fait de ceux qui tentent de rendre ce métal assimilable en le « potageant ».

Plaisanterie, sinon supercherie, que de déposer quelques pièces de monnaie au fond du pot de soupe : « tu l'as beau bouillir et fricasser, tu n'as garde de le faire amoindrir de poids. Si le sel ou graisse du pot fait trouver sa couleur plus pâle sur la superficie seulement, cela ne fait rien contre mon opinion. Si l'or se pouvoit diminuer en bouillant, les Alchimistes auroyent gagné le prix, et ne se faudroit tant

---

(1) O. P., 278.
(2) R. V., 74.
(3) *Ibid.*, 74.
(4) *Ibid.*, 75.

travailler pour dissoudre l'or » (1). Sans compter qu'il suffirait alors de « faire évaporer l'humide » pour retrouver le métal « au fonds du vaisseau » (2).

Il n'en est pas moins vrai que « l'or se peut potager en diverses sortes » (3). PALISSY est trop expert en Alchimie pour l'ignorer : n'a-t-il point lu les œuvres de GEBER, celles de Raymond LULLE et le *Roman de la Rose ?* « Tels livres pernicieux m'ont causé gratter la terre l'espace de quarante ans et foüiller les entrailles d'icelle, à fin de connoistre les choses qu'elle produit dans soy. » (4). Or, « le premier de ces auteurs, tout au moins, connaît l'eau régale qui dissout l'or » (5). La « pourpre d'or », employée dans la recherche de la pierre philosophale, était un composé de chloride d'or, de chlorure d'étain et de chloride d'étain (6). Les sels d'or solubles étaient donc utilisés au XVI^e siècle. Notre potier ne conteste point leur existence : « s'ils le peuvent dissoudre, il est potable » (7), dit-il, mais la question n'est point là : « venons à présent à sçavoir si estant potable, il peut servir de nourriture » (8).

Il est aisé de prendre les philosophes à leur propre piège : ne prétendent-ils point que l'or n'est pas un corps simple, mais « qu'il est de souphre et d'argent vif; estant donc dissout, ce sera du souphre et de l'argent vif que tu donneras à boire aux malades; autre chose n'en peux-tu tirer que ce qui y a esté mis, et toutesfois tu dis que le vif argent est un poison. Veux-tu donc nourrir le malade de poison pour le restaurer ? Je ne puis entendre autrement cest affaire. » (9).

Foin cependant de la gnose, et argumentons scientifiquement ! L'or rendu potable est un sel d'or. Toute opération chimique, celle, par exemple, qui se réalise dans l'estomac,

---

(1) R. V., 73.
(2) *Ibid.*, 73.
(3) E. S., 449.
(4) D. A. D. P., 164.
(5) W. GANZENMÜLLER. *L'Alchimie au moyen âge*, 179.
(6) *Ibid.*, 183.
(7) R. V., 72.
(8) *Ibid.*, 72.
(9) *Ibid.*, 72

libérera le métal de sa liaison chimique, et l'on retombera dans le dilemme déjà envisagé : « Je diray tousjours que si l'or potable estoit mis dans un creuset, et soudé, que la liqueur qui auroit esté mise avec l'or se viendroit à exaller, brusler et consommer, l'or qui auroit esté potagé se rendroit en un lingot, et si l'estomac de l'homme estoit aussi chaud qu'une fournaise, il feroit aussi venir cest or potable en une masse ou lingot; et s'il estoit autrement, l'or ne pourroit estre appelé fixe ou éternel. » (1).

Il y a dans cette argumentation une idée très juste : à savoir qu'un corps minéral peut changer d'apparence et de propriétés en formant des sels, mais sa substance ne se perdra jamais; une série d'opérations inverses sera toujours susceptible de le restituer dans son état pur. Ce principe est la base de la théorie des corps simples : la découverte récente de la transmutation de la matière n'enlève rien à sa valeur.

Mais PALISSY se prend à son propre piège, lorsqu'il méconnaît l'assimilation des sels métalliques par l'organisme. Toute la faute vient de son ignorance des ferments digestifs et de sa conception de la digestion gastrique : l'estomac n'est, selon lui, qu'un simple alambic où les aliments se putréfieraient sous l'action de la chaleur corporelle.

Nous ne pouvons cependant exiger de lui des connaissances supérieures à celles de son époque. Le fait d'avoir opposé des arguments de bon sens à des théories gratuites et sans vraisemblance suffit à sa gloire. L'usage de l'or potable était, au XVI^e^ siècle, un abus manifeste, qu'aucun résultat thérapeutique ne pouvait légitimer : nous connaissons aujourd'hui l'inefficacité des sels minéraux d'or administrés par voie digestive. L'opinion de notre auteur reste donc pleinement fondée. Il serait abusif de lui reprocher d'avoir méconnu la moderne chrysothérapie par injection intraveineuse ou intramusculaire de sels organiques d'or : aucun parallèle ne saurait être établi entre elle et les préparations pharmaceutiques qu'il condamnait.

Comme bien on pense, son œuvre ne passa point inaper-

---

(2) O. P., 278.

çue : elle trouva écho en haut lieu. Lui-même nous en fait part, non sans quelque fierté : « N'as-tu point veu, dit-il à Théorique, un petit livre que je fis imprimer durant les premiers troubles (il s'agit de la *Recepte véritable*), par lequel j'ay suffisamment prouvé que l'or ne peut servir de restaurant, ains plustost de poison, dont plusieurs docteurs en médecine ayant veu mes raisons furent de mon party : tellement que depuis quelque temps, il y a eu un certain médecin docteur et régent en la faculté de médecine, lequel estant à Paris en la chaire, à confirmé mes propos, les proposant à ses disciples, comme doctrine bien asseurée. » (1).

Mais il faut croire que ses arguments ne réunirent pas tous les suffrages, car l'usage de l'or potable persista. Moyse Charas, « docteur en Médecine, ci-devant Démonstrateur de l'une et de l'autre Pharmacie au Jardin Royal des Plantes », consacre en effet dans la deuxième édition de sa *Pharmacopée royale galénique et chymique*, parue en 1717, sept chapitres aux diverses préparations pharmaceutiques de l'or. C'est ainsi qu'il traite successivement : « Des préparations de l'Or (p. 716-717). — De la Calcination immersive de l'Or par l'Eau Régale, et par même moyen de l'Or Fulminant (p. 718-721). — De la Calcination de l'Or par l'Inquart (p. 721-724). — De la Purification de l'Or par la Cimentation et par l'Antimoine (p. 724-725). — De la Purification de l'Or par le Mercure (p. 725-726). — De la Calcination de l'Or avec la Corne de Cerf (p. 726-727). — Des Teintures ou Extractions de l'Or (p. 728-730). » En ce dernier chapitre, il donne notamment une recette d'or potable « que le sçavant Monsieur Langelot a communiquée à Messieurs de la Société des Curieux d'Allemagne, dans l'Epitre qu'il leur a adressée, imprimée à Hambourg en l'année 1672 » (2). Relatons simplement que sa préparation nécessite le broyage des feuilles d'or fin dans un « moulin philosophique », actionné à bras d'homme, « sans discontinuer, depuis le matin jusqu'au soir, pendant un mois entier » (3). A propos de la « Confection

(1) O.P., 275.
(2) M. Charas, *Pharmacopée royale*, 729-730.
(3) *Id.*, *loc. cit.*, 730.

d'Alkermès royale »[1]. Charas traite des effets thérapeutiques de l'or. Le passage mérite d'être cité : il y est fait allusion aux arguments développés un siècle et demi auparavant par Bernard Palissy :

« Pour ce qui est des feuilles d'Or, j'eusse facilement embrassé le sentiment de ceux qui croyent qu'elles ne sçauroient fournir aucune vertu considérable à cette Confection, non plus qu'aux autres Compositions dans lesquelles on les mêle, puisque l'Or ne peut communiquer sa vertu sans avoir été digéré dans l'estomac et sans y avoir changé de nature; cependant j'aurois pensé que cet Or en feüille donnoit plus d'ornement que de vertu à cette Confection et aux autres remèdes où il est employé, si l'Histoire qui suit ne m'eut porté à changer en cela de sentiment.

» Monsieur Pierre Couder, Maître Apoticaire de Milhau en Rouvergue, homme de probité, fort habile dans sa profession, et mon bon ami, m'a assuré qu'il y a plusieurs années qu'il eut l'occasion de traiter une Dame de qualité, âgée de soixante ans, dont le visage étoit extraordinairement couvert de rougeurs et de pustules, et dont l'haleine étoit fort puante; et que, par le résultat du Conseil de plusieurs fameux Médecins, il lui donna pour viande ordinaire des Poulets qu'on enfermoit dans une chambre dès qu'ils avoient huit jours, et qu'on nourrissoit d'une pâte composée de Vipères qu'on faisait boüillir en un peu d'eau avec du grain dans un pot de terre verni et couvert, continuant de donner la même nourriture aux Poulets jusqu'à ce qu'ils fussent bons à manger; que la Dame ayant vécu pendant six mois de ces Poulets, il la nourrit après pendant six autres mois de Chapons, qui (outre la même pâte de Vipères boüillies avec du grain, dont ils avoient vécu depuis qu'ils n'avoient que huit jours) avoient été nourris de feüilles d'Or parmi leur mangeaille; et que la Dame, ayant continué l'usage de ces Chapons, se trouva au bout des six derniers mois délivrée de toutes ses incommoditez, en sorte qu'ayant vécu en parfaite santé quatre-vingt ans et plus, son corps ayant été mis dans une tombe

---

(1) M. Charas, *loc. cit.*, 226-229.

après sa mort et déterré quatre ans après, on le trouva aussi entier que lors qu'on le mit dans la tombe.

» Cependant Monsieur Couder, s'étant avisé de rechercher dans les excréments des Chapons huit marcs de feüilles d'or qu'ils avoient avalez en diverses fois, il ramassa et calcina ces excréments et employa le Mercure coulant pour faire amalgamer l'Or qui pouvoit y être, et après avoir fait exhaler le Mercure amalgamé avec cet Or, et l'avoir mis ensuite en fusion avec addition d'un peu de Borax, il en retira bien la pesanteur de deux marcs d'Or, mais sa couleur était beaucoup plus pâle que celle de l'Or ordinaire.

» Sur quoy ma pensée est que cette grande diminution de poids et ce changement de couleur ne pouvoit arriver à l'Or, sans que quelques-unes de ses parties se fussent insinuées dans la propre substance des Chapons et sans qu'il eut été dissout dans l'estomac de ces Chapons, par l'action de leur sel volatile joint à la liqueur acide qui se trouve naturellement dans cette partie, faisant ensemble à peu près ce que feroit une Eau Régale. D'où vint qu'il y a grand sujet de croire que les feuilles d'Or mêlées dans les Compositions ne peuvent être que fort utiles, puis qu'outre le lustre qu'elles leur donnent, et la bonne impression qu'elles font dans l'esprit des malades, elles peuvent encore joindre leur vertu à celle des autres Médicaments. » (1).

*
* *

Le procès des électuaires et de l'or potable terminé, PALISSY ne s'arrête pas en si bon chemin.

Il estime en effet qu'aucune préparation pharmaceutique ne peut prétendre au rôle de panacée. L'action d'un remède est limitée. C'est au médecin de prescrire judicieusement celui qui convient dans chaque cas particulier.

Il est absurde de vouloir fabriquer un médicament omnivalent en accumulant les drogues dans une même recette. C'est cependant ce que les Apothicaires de l'époque tentaient de réaliser sous le nom de Thériaque ou de Mithridat.

---

(1) M. CHARAS, *loc. cit.*, 228.

Ces médecines, dont l'invention était attribuée à ANDROMAQUE de Candie, premier médecin de NÉRON, jouissaient au XVIe siècle d'une grande réputation. Les malades leur étaient, soi-disant, redevables de grands bienfaits : « Je sçay qu'en une ville d'Alemaigne, dit Théorique, fut commandé aux médecins dudit lieu par les magistrats de s'assembler pour adviser ensemble de donner quelque moyen contre le venin de la peste, qui estoit pour lors en ladite ville. Suyvant quoy les médecins ne trouvèrent rien meilleur que le mitridat. » (1).

La complexité de leur préparation en firent longtemps une thérapeutique coûteuse. Les simples qui les composaient étaient pour la plupart importés d'Orient. C'est pourquoi leur fabrication avait d'abord été le monopole des seuls pays qui faisaient commerce avec le Levant : Venise et la Hollande. Mais la puissance maritime française se développant, les plantes médicinales d'outre-mer affluèrent dans nos ports. L'usage de la Thériaque et du Mithridat s'accrut de cette facilité. Marseille et Lyon en étaient devenues, au XVIe siècle, les deux principaux marchés.

PALISSY affirme que « trois cents sortes de drogues » (2) entrent dans la composition de ces remèdes, « ce que je trouve, dit-il, bien fort eslongné de ma capacité » (3).

Comment croire, en effet, « que tant de sortes de simples puissent loger ensemble dans un estomac, sans faire ennuy l'un à l'autre » (4) ? Veut-on prétendre qu'un tel mélange est le fruit d'une science raisonnée ? Il est impossible de connaître les effets de plantes si diverses. Notre potier, entend donc opposer les raisonnement du bon sens aux prétentions de la Faculté.

« Tant de simples ensemble ne peuvent estre, dit-il, qu'ils n'effacent et destruisent la vertu l'un de l'autre. » (5). N'en est-il pas de même pour « les senteurs, saveurs et cou-

(1) M., 284, Théorique.
(2) *Ibid.*, 283.
(3) *Ibid.*, 283.
(4) *Ibid.*, 283.
(5) *Ibid.*, 285.

leurs » (1) ? L'odeur d'un bouquet composite est-elle plus « aimable » que celle d'une seule fleur ? Trois couleurs broyées ensemble sont-elles plus belles qu'une couleur fondamentale ? Enfin — et c'est, après l'artiste, le gourmet qui parle — un salmis de volailles est-il plus savoureux qu'un simple rôti ? Cette argumentation, qui se réfère à des notions sensorielles éminemment subjectives, est sans doute discutable. Cependant, l'idée d'incompatibilité entre certaines drogues n'en est pas moins juste.

Une préparation pharmaceutique aussi complexe ne peut, non plus, satisfaire aux exigences de la physiologie. C'est un fait indiscutable que l'inégale digestibilité des aliments. « Je sçay, dit PALISSY, qu'une composition de trois cents simples ne peut estre qu'il n'y en ait plusieurs d'iceux de plus dure digestion que les autres : qui me fait penser qu'estans dans l'estomac, les plutost cuittes sont envoyées les premières en nourriture, suyvant l'ordre naturel. » (2). Qu'en résultera-t-il ? sinon un effet successif des divers médicaments, sans nulle synergie. Si tant est que ce soit le but recherché, à quoi bon réaliser semblable mixture plutôt que d'administrer chaque drogue séparément au moment voulu ?

Encore ne faut-il pas se payer de mots. Est-il croyable qu'un aussi grand nombre de substances soient douées d'efficacité ? « Si entre tant de simples, il y en a quelqu'un que l'estomac ne puisse digérer, comment pouvons-nous espérer qu'il puisse servir ? » (3). Certains font entrer « le gif et l'alebastre » (4) dans la composition du mithridat, « or je sçay que l'un et l'autre sont indigest » (5). A quoi bon les employer ? L'usage est de les calciner, ce qui les transforme en plâtre. Or les Médecins prétendent « que le plastre est mortel, parce qu'il estoupe les conduits » (6). Que conclure ? Sinon que « plusieurs escrivent des choses qu'ils n'entendent pas » (7), et

(1) M., 284.
(2) *Ibid.*, 286.
(3) *Ibid.*, 286.
(4) *Ibid.*, 285.
(5) *Ibid.*, 285.
(6) *Ibid.*, 285.
(7) *Ibid.*, 285.

n'en sont point à une contradiction près. La présence de plâtre est sans inconvénient dans une médecine, mais sans avantage non plus, puisqu'il ne peut être assimilé par l'organisme. Sa nocivité n'existe que dans l'imagination de ceux qui ne réfléchissent pas à ce qu'ils voient autour d'eux : « Par ce qu'ils ont veu quelques fois fermer des trous de murailles avec du plastre, ils ont pensé qu'il pourroit faire le semblable dans le corps de l'homme; chose fort mal entendue : car le plastre ne durcist jamais quand il est rendu potable, et si l'on y met de l'eau plus qu'il n'en faut, il perd toute sa force. » (1).

Extravagance de composition, incompatibilité entre certaines drogues, asynergie d'un grand nombre d'entre elles, inutilité de quelques autres : telles sont les raisons invoquées par notre auteur pour nier toute vertu thérapeutique à la Thériaque ou au Mithridat.

Toutefois, Palissy exagère lorsqu'il assure que « trois cents simples » sont nécessaires à la fabrication de ces médicaments. Il nuance d'ailleurs son affirmation et avertit le lecteur qu'il parle de la recette qu'un apothicaire de ses amis a bien voulu traduire pour lui en français. Il est vraisemblable que certains spécialistes devaient agrémenter la formule classique d'innovations personnelles.

En fait, voici la composition de la « Thériaque d'Andromaque le Père », telle que la transcrit Moyse Charas « à dessein de donner quelque chose à l'antiquité » (2) :

« Prenez : 1° douze onces de Trochisques de Scilles, et de ceux de Vipères, et d'Hedycroon, de Poivre long, de l'Opion de la Thébaïde, de chacun six onces; 2° Des Roses rouges, du suc de Réglisse, de la semence de Navet, de Scordion, de l'Opobalsame, de Canelle, d'Agaric, de chacun trois onces; — 3° De Costus, de Nard d'Inde, de Dictame de Candie, de Rhapontic, de la racine de Quinte-feüille, de Gingembre, de Marrube blanc, de Stœchas arabique, de Schœnante ou fleur de Jonc odorant, de la semence de Persil de Macédoine, de Calament de Montagne, de la Casse aromatique, de Safran,

(1) M., 285.
(2) M. Charas, *loc. cit.*, 205.

de deux espèces de Poivre blanc et noir, de la Myrrhe Traglodite, de l'Encens mâle, de la Thérebentine de Chio, de chacun une once et demie; — 4° Des racines de Gentiane, de vrai Acore, de Méon Athamantique, de grande Valériane, de Nard Celtique, de l'Amomon racémeux, de l'Ivette, des sommitez de Mille pertuis, des semences d'Ammi, de Thlaspi, d'Anis, de Fenoüil, de Séséli de Marseille, du petit Cardamome, de Malabathre, des sommitez de Poleum de montagnes, de Germendrée, de Carpobalsame, du suc d'Hypocistis, du vrai Acacia, de la Gomme Arabique, du Storax Calamite, de la terre Séellée, de la Chalcite, de Sagapenum, de chacun une once; — 5° Des racines de petite Aristoloche (dite autrement Pistoloche), des pointes de petite Centaurée, de la semence de Daucus ou Carotte sauvage de Candie, d'Opopanax, de Galbanum, de Bitume de Judée, de Castoreum ou des testicules de Castor ou Bièvre, de chacun demie-once; — 6° De bon miel bien écumé, la quantité de vingt-huit livres, et de bon vin autant qu'il en faut pour la forme et la consistence de cette composition. » (1).

Au total, soixante-deux produits actifs, sans compter l'édulcorant et le véhicule, entraient dans la composition de la Thériaque.

Le « Mithridat de Damocratès » était fait de quarante-huit drogues seulement : « Il est à remarquer, note CHARAS, que l'Opium entre en moindre quantité dans cette dispensation que dans la Thériaque; que les Trochisques de Vipère et de Scille n'y sont pas ordonnez; et qu'il y a dans le Mithridat plusieurs drogues qui ne sont pas dans la Thériaque. » (2). Par ailleurs, la composition en est identique.

Cela suffit à nous faire adopter l'opinion de PALISSY.

Ce dernier refuse également de croire à l'universelle efficacité de ces extravagantes médecines. « Je suis logé, dit-il, bien loing d'une telle opinion. » (3). La stricte nécessité qu'il conçoit d'une thérapeutique étiologique l'empêche de partager l'avis de ses contemporains. Comment croire qu'un seul

---

(1) M. CHARAS, *loc. cit.*, 204-205.
(2) *Id.*, *loc. cit.*, 221.
(3) E F., 190.

médicament, pour aussi complexe qu'il soit, puisse avoir des effets aussi variés que ceux de la Thériaque ? CHARAS les énumère : « La quantité considérable d'opium qui entre dans cette composition, est cause qu'on reconnoît sensiblement ses effets anodins, incrassans et même somnifères, principalement lors qu'elle est récente. La Thériaque étant composée de quantités de médicamens chauds, doit être fort estimée pour la guérison ou pour le soulagement des maladies froides, et de toutes celles où la chaleur naturelle se trouve affoiblie et languissante, comme dans la paralisie, l'apoplexie, l'épilepsie, la léthargie, les convulsions, et toutes les maladies froides du cerveau. Elle est fort propre contre les foiblesses et les dévoyemens de l'estomac et des intestins, contre la diarrhée, la disenterie, lienterie, le cholera morbus et toutes les coliques; contre les fièvres intermittentes, et particulièrement la quarte; contre les vers, contre toute sorte de poisons et de venins; contre la peste, la petite vérole, la rougeole et toutes maladies épidémiques; contre la morsure des chiens enragés et de toute sorte d'animaux venimeux; contre les insomnies et les tranchées des petits enfans; contre les passions histériques, l'ictéricie et une infinité d'autres maladies. » (1).

Telle était encore la doctrine officielle en 1717. PALISSY n'eut donc pas gain de cause contre la Thériaque, et sa plaidoierie resta, semble-t-il, sans effet. Néanmoins, Guy PATIN, au début du XVII^e siècle, professa la même opinion : « Si j'avais été mordu par une vipère, affirme-t-il, ou piqué par quelque animal venimeux, je ne me fierais pas à la Thériaque des boutiques; je me ferais profondément scarifier la main et j'appliquerais des attractifs puissants. » (2). Vérités criées dans le désert ! L'intraitable émailleur et le trop original doyen de la Faculté de Médecine ne furent pas écoutés. La confiance des médecins et des malades resta entière en ces préparations merveilleuses. Ils avaient une excuse. Thériaque ou Mithridat n'étaient pas sans effet : l'opium

(1) M. CHARAS, *loc. cit.*, 208.

(2) Cité par C. FERRAN, *A propos de la confection de la thériaque à l'Hôtel de ville de Lyon sous Louis XIV* (*Bull. Soc. franç., Histoire de Médecine*, t. XXVIII, 1934, n° 1-2, 171).

apportait aux patients une amélioration qui permettait à la « Natura Medicatrix » de faire en silence son œuvre salvatrice.

*
* *

Notre émailleur veut ensuite donner un exemple de thérapeutique raisonnée et propose une formule simple de contre-poison.

Celui-ci ne se composera que de « quatre simples, sçavoir est, de noix, de figues, de rue et de sel » (1).

Comment l'auteur légitime-t-il son choix ?

Les noix auront pour effet d' « engraisser l'estomac et les boyaux, par leur vertu oléagineuse » (2) : de ce fait, les poisons aqueux ne pourront corroder les parois du tube digestif.

Figues et rue s'attaqueront à la substance vénéneuse pour la « dissoudre », car « les figues ont un sel en elles fort corrosif et dissolutif » et « le laict desdittes figues a grande vertu de dissoudre les choses visqueuses » (3).

« Quand est du sel, c'est une chose certaine qu'il est contraire au venin. » (4). Ne sait-on point « que le venin des serpents est guéry par la vertu de la salive, à cause du sel » (5) ?

Il est permis de sourire d'une telle argumentation. Les propriétés antitoxiques des figues, de la rue et du sel sont pur effet d'imagination. Par contre, l'idée de préserver les muqueuses digestives de l'action corrosive d'un poison aqueux en faisant ingérer un produit huileux n'est pas sans quelque mérite. D'autant qu'on ne peut reprocher à l'auteur d'ignorer les toxiques lipo-solubles. PALISSY nous avertit qu' « il faut avoir esgard à ce que le sublimé, qui est le plus commun poison, n'est pas de matière oléagineuse, ains d'une matière aqueuse et les matières oléagineuses n'ont aucune affinité avec les aqueuses » (6).

---

(1) M., 287.
(2) *Ibid.*, 288.
(3) *Ibid.*, 288.
(4) *Ibid.*, 288.
(5) T. M., 424.
(6) M., 287.

Il se garde de tomber dans le travers de ses adversaires. Certes, il ne doute pas de la valeur de sa recette : il prétend même que le « contre-poison de Mitridates » ne pouvait être autrement composé. Mais il n'en affirme point l'universelle efficacité : « Voilà comment le mitridat ne peut estre mauvais : non pas qu'il soit utile pour tous poisons et venins. » (1). Car « quelqu'un a mis en ses escrits qu'il y en a de trois cens sortes. Si ainsi est, qui sera celuy qui dira qu'un mitridat puisse servir à toutes espèces de poison ? » (2).

*
* *

Examinons maintenant les idées de PALISSY sur la nature et le mode d'action des médicaments. Il fait sur ce sujet quelque peu figure de novateur.

Les médecins du XVI^e^ siècle utilisaient dans leurs prescriptions quatre sortes de drogues : des matières minérales naturelles, comme la « terre sigillée », ou le « bol d'Arménie », ancêtres de notre kaolin; des produits chimiques, souvent impurs, tels le « sel de Tartare », extrait du moût de raisin; des substances animales, comme la chair de vipère desséchée ou la poudre de momie; enfin et surtout des plantes, des simples d'une infinie diversité. La pratique de la Médecine exigeait alors une connaissance approfondie de la Botanique.

Chaque drogue était sensée posséder une vertu spécifique, inséparable de sa substance. C'était une persistance des superstitions anciennes qui attribuaient à chaque objet des propriétés surnaturelles. Cette façon de penser explique les errements de la Médecine et de la Chimie pendant le Moyen Age et le début de la Renaissance. Croire à l'efficacité thérapeutique de la « fleur de la Passion », ou aux influences astrales sur la vie humaine, concevoir, avec PARACELSE, la théorie des « archées » : tout cela suppose une tendance de l'esprit à transposer les données de l'observation sur le plan hermétique ou métaphysique.

(1) M., 288.
(2) *Ibid.*, 287.

Palissy est trop pénétré de la valeur des faits en matière scientifique pour se livrer aux délires de l'imagination. Il a les pieds sur terre et entend les y maintenir.

Il admet sans discussion que les plantes, les minéraux, les corps chimiques, voire les matières « animales », — nous dirions organiques —, puissent avoir une action sur l'organisme et servir au soulagement des malades. Il se fait même un devoir de publier une recette provinciale efficace contre les vers intestinaux.

Ce n'est qu'après la mort de ses six enfants qu'il eut connaissance des propriétés anthelmintiques de « l'absinthe appelée Xaintonnique » (1). On imagine le désespoir de ce père lorsqu'il l'apprit. Est-ce le savant ou l'homme affligé de sa trop tardive science qui note avec soin ce remède précieux ? « Ladite herbe a telle vertu que, quand on la fait bouillir et prenant de sa décoction, on en destrempe de la farine pour en feire des bignets fricassez en sein de porc ou en beurre, et que l'on mange desdits bignets, ils chassent et mettent hors tous les vers qui sont dans le corps, tant des hommes que des enfans. » (2).

S'il accepte la pharmacopée de son temps, Palissy essaie néanmoins de trouver une explication plausible du mode d'action des remèdes.

Il invoque dans ce but sa théorie préférée : les médicaments agissent, pense-t-il, par les sels qu'ils contiennent. Il met ainsi en lumière la notion féconde des « principes actifs ».

Considérons d'abord les plantes. Voici le « salicor » : c'est « une herbe qui croist communément ès terre des marais de Narbonne et de Xaintonge. Or ladite herbe, estant bruslée, se réduit en pierre de sel, lequel sel les Apoticaires et Philosophes Alchimistes appellent sal alcaly : brief, c'est un sel provenu d'une herbe » (3). De même, c'est « chose certaine, que la lie (du vin) estant bruslée, elle se réduit en sel, que nous appelons sel de tartare : or ce sel est grandement mordicatif et corrosif. Quand il est mis en lieu humide, il

(1) S. D., 301.
(2) *Ibid.*, 301.
(3) R. V., 29.

se réduit en huile de tartare, et plusieurs guérissent les enderces (écrouelles) dudit huile, parce qu'il est corrosif » (1). Cette même propriété le fait utiliser comme épilatoire : « Aucuns font un tire-poil dudit tartare. » (2). Ces deux exemples suffisent à prouver que le sel est bien le « principe actif » des simples.

Mais l'efficacité de ces derniers varie parfois suivant le lieu de leur provenance. Ce phénomène est en liaison avec la composition du sol et le degré de maturité du végétal. « Tu sçais bien, affirme Practique, que la casse et toutes gommes odoriférantes sont prises ès régions chaudes, mesme la rubarbe et autres simples, servans à la médecine. Il est assez aisé à croire que le soleil donne quelque vertu plus violente en certaines régions qu'en d'autres, et mesme on voit qu'une mesme région, une mesme espèce de plante opérera merveilleusement plus qu'une autre, qui sera accreuë en mesme pays... Par là, tu peux penser que les terres ne sont semblables en vertu, combien qu'elles se ressemblent en couleur et en apparence. » (3).

C'est aussi par leurs sels que les substances d'origine animale agissent sur l'organisme. Palissy en voit la preuve dans les propriétés de la poudre de momie.

L'emploi de cette médecine était fort répandu. La consommation en était telle que certains tentaient, pour répondre aux besoins de la clientèle, de « faire de la mommye de quelques pendus et décapitez » (4). Cette contrefaçon, à vrai dire, ne donnait guère satisfaction : « qui la mettroit un peu tremper, on la feroit retourner en puante charogne : par ce qu'elle n'a pas esté confitte d'espiceries ayant telle vertu que celle des anciens Egyptiens » (5). Or ce sont précisément ces « espiceries » qui confèrent une efficacité au médicament. Notre émailleur est renseigné sur les procédés antiques d'embaumement : « Les Egyptiens avoyent coustume de saler les corps de leurs Roys et Princes... Les histoires

(1) R. V, 30
(2) P., 327.
(3) T. M., 425-426.
(4) S. D., 298.
(5) *Ibid.*, 298

disent qu'ils les embaumoyent de nitre et d'espiceries aromatiques. Il te faut noter que le nitre est un sel conservatif, et qui empesche la putréfaction : toutesfois il n'eust sçeu empescher la putréfaction par tant de mil années, n'eust esté lesdites espiceries aromatiques, desquelles le sel a causé l'incorruption desdits corps, qui en estoyent embaumez. » (1). Et de conclure : « La chair desdits morts sert aujourd'huy d'une médecine qu'on appelle Momie » (2), « je croiray plustost qu'une telle manducation seroit plus utile que l'or potable » (3).

Les effets thérapeutiques des substances minérales démontrent aux yeux de l'auteur, le bien-fondé de son opinion : toute pierre n'est-elle point un sel « concrété », et toute terre un sel « en voie de concrétion » ? C'est le cas de la « Terre sigillée » et du « bol d'Arménie ».

Ces deux drogues sont des « terres » d'une « nature froide » et douées de propriétés « astringentes ». C'est pourquoi elles arrêtent « le flus de sang, estans mises sus les temples avec du vinaigre » (4). Leur vertu est souveraine dans les affections intestinales et protège « contre le poison » (5). L'explication en est aisée : « La vertu de ladite terre ne procède, sinon des eaux communes et congélatives...; la terre subtile et fine qui là estoit a retenu la vertu de l'eau congélative... qui a perdu en se congelant la couleur, et apparence qu'elle avoit auparavant, et a prins la mesme couleur de la terre où elle s'est jointe; et par ce qu'elle n'est encores venue en sa parfaite décoction ou pétrification, il est certain qu'estant prinse par la bouche, la vertu de l'eau congélative qui est en elle se vient à dissoudre à la chaleur et humidité de l'estomach, et alors les matières estant liquides, le corps fait son profit de la matière congélative. » (6).

Les noms curieux de ces « terres », qui ne sont « autre

---

(1) S D., 297.
(2) R. V., 33.
(3) S. D., 297.
(4) P., 327.
(5) T.M., 423.
(6) *Ibid.*, 424.

chose qu'une espèce de marne » (1), sont empruntés au lieu de leur provenance ou à leur mode de paquetage. Le « bol d'Arménie » est ainsi dénommé parce qu' « on lui baille le mesme nom de celuy d'Arménie, ... combien qu'il se trouve en plusieurs contrées de la France » (2). Le vocable de « Terre sigillée » a une origine plus pittoresque : « Le pays où ladite terre se prend, est à présent occupé par le Turc, qui cause qu'il en prend le profit, et se vend ladite terre par trochisques marquées des armoiries du Turc. Voylà pourquoy l'on l'appelle terre scelée, et me semble que ce seroit mieux dit terre cachetée. » (3). PALISSY nous donne quelques détails intéressants sur son mode d'exploitation : « Les hommes du pays où elle se prend, vont par chacun an ouvrir la fosse, ou le trou par où ils descendent pour la tirer, et ayant tiré à leur discrétion, ils ferment le trou jusques à l'autre année : et pour cause qu'ils ont tribut de ladite terre. Ils ouvrent le trou avec grande pompe, accompagnez de cérémonies. » (4).

Si la terre imprégnée d' « eau congélative » est douée de propriétés médicinales, que dire du sel cristallisé ? « Le sel commun est un contre-venin » (5) : c'est pourquoi « ceux qui sont morduz des chiens enragez sont guéris par l'eau de la mer, et mesme aucuns par le lard vieux, et cela ne se fait que par une vertu salsitive » (6).

Nous savons que le terme de « sel » englobe, dans l'esprit de l'auteur, une multitude de corps, notamment les composés minéraux isolés par l'Alchimie. Cette dernière offre à la thérapeutique des ressources insoupçonnées : la notion de « principe actif » devait faire de PALISSY un fervent adepte de la chimiothérapie.

*
* *

Trouver des médicaments nouveaux, « connoistre les natures » (7), tels sont, selon l'auteur, les buts légitimes aux-

---

(1) T. M., 423.
(2) *Ibid.*, 427.
(3) *Ibid.*, 423.
(4) *Ibid.*, 423.
(5) E. S., 453.
(6) T. M., 424
(7) M. A., 232.

quels doivent prétendre les hommes de laboratoire. Il recommande aux médecins la pratique des recherches chimiques : « cela leur servira en leur art : et, en ce faisant, ils connoistront l'impossibilité de la chose » (1).

PALISSY éprouvait cependant une forte rancœur à l'égard de l'Alchimie. Malgré ses dénégations, il semble bien s'être passionné pour cette science. N'énumère-t-il pas tous les tours du métier, même les plus frauduleux ? Ne confesse-t-il pas avoir lu les grimoires hermétiques les plus réputés : ceux de GEBER, de LULLE, d'Arnaud de VILLENEUVE ? Ne rapporte-t-il point avec amertume les fâcheux propos qui circulèrent parfois sur son compte : « Les autres disoient que je cherchois à faire la fausse monnoye, qui estoit un mal qui me faisoit seicher sur les pieds. » (2). Et cependant, malgré tant d'ennuis et de déconvenues, il n'ose renier cette science dont il pressent l'avenir. Il rêve d'édifier en son « jardin délectable » des « chambres hautes » où il pourra « estudier et distiller » à son aise (3). La recherche de la « pierre philosophale » ne le tente plus, mais il souhaite de découvrir quelque nouveau moyen de guérir.

Notre émailleur ne fut pas le premier à réclamer l'aide de la Chimie pour accroître les possibilités de la Thérapeutique. L'idée appartient, semble-t-il, à un Cordelier, Jehan de RUPESCISSA ou de ROQUETAILLADE, né en 1312 au village d'Yolet, près d'Aurillac, frère mineur au couvent de Villefranche, dans le diocèse de Lyon. En son livre *De Consideratione quintessenciæ rerum omnium*, écrit en 1346, il s'efforce de découvrir un « élixir de vie ». Cet Auvergnat n'inventa rien de très original : sa « Quintessence » n'est autre que l'alcool; or c'est une expérience déjà faite par Noé que de perdre la notion du temps au fond de quelque amphore. Néanmoins, l'idée était lancée, mais elle ne fit pas rapidement fortune. PARACELSE s'en empara et il est d'usage de reconnaître en lui le père de la chimiothérapie. Espérons que l'enseignement de ce fameux docteur était moins amphi-

(1) M. A., 247.
(2) A. T., 383.
(3) R. V., 98.

gourique que ses écrits : ceux-ci nécessitent un trop pesant effort de compréhension pour que la Chimie moderne leur soit redevable de son merveilleux essor. Reconnaissons à PALISSY le mérite de s'être, au moins, clairement exprimé !

*
* *

L'antimoine ou « régule » fut l'un des premiers corps chimiques utilisé en médecine.

Déjà, Jehan de ROQUETAILLADE avait essayé, sans succès, d'en extraire la « quintessence » afin de prolonger la vie humaine. La tradition veut que ce soit un moine du Couvent Saint-Pierre d'Erfurt, nommé Basile VALENTIN, alchimiste de renom, qui ait le premier, en 1413, utilisé l'antimoine comme remède. Il crut constater que les porcs du monastère, auxquels il avait fait absorber par hasard une préparation stibiée, prospéraient plus que de coutume. L'idée lui vint de faire bénéficier les autres moines du couvent d'une si belle découverte. Poussé, sans doute, par un excès de charité, il administra à chacun une forte dose de régule : tous périrent en d'horribles coliques. Il va sans dire que ce n'est là qu'une légende forgée sur le jeu de mot facile auquel se prête le nom du métal.

Néanmoins, l'antimoine continua d'être utilisé en thérapeutique. PARACELSE en usa. En 1564, le médecin rochelais Louis de LAUNAY publia un traité : *De la faculté admirable de l'antimoine.* Les empoisonnements n'étaient cependant pas rares, et les détracteurs de ce médicament, ne manquaient pas. En 1565, Jacques GRÉVIN écrivit un *Discours contre l'usage de l'antimoine et contre Launay.* Cette querelle alerta les pouvoirs publics. Le Parlement de Paris prohiba, en 1566, l'emploi de ce remède. Un médecin de Caen, nommé PAULMIER, fut exclu de la Faculté pour avoir contrevenu à cette décision. Celle-ci fut annulée par un nouvel Arrêt, en 1637.

Entre temps, en 1580, PALISSY eut à se prononcer sur cette épineuse question : il le fit avec une louable prudence.

Il avertit le lecteur que le débat est encore à l'ordre du jour et que nombreux sont les médecins qui enfreignent la

loi : « l'anthimoine, duquel plusieurs font estat en la médecine » (1).

Voici son opinion : « J'ay dit qu'il sert en médecine : ouy bien; mais non pas de restaurant. Car s'il pouvoit servir de restaurant, l'on en pourroit manger comme d'une autre viande. Mais tant s'en faut : car l'homme qui en prendra plus de quatre ou six grains se met en hazard de mourir. » (2). La nocivité du médicament ne fait donc aucun doute : le grain équivalant à soixante centigrammes, la dose léthale était estimée supérieure à trois grammes soixante centigrammes.

Notre potier décrit parfaitement l'action de ce toxique : il « cause un vomissement par les deux parties de l'homme, à cause de la chaleur naturelle de l'estomach qui le fait exaler : laquelle exalation vénéneuse esmeut tous les esprits vitaux » (3). C'est à croire qu'il en fit lui-même l'expérience, tant cette « émotion des esprits vitaux » nous paraît correspondre à une cruelle réalité !

Les Alchimistes considéraient le « régule » comme un métal pur, et les médecins, pénétrés de cette idée, l'employaient à l'instar de l'or. Aussi faut-il lire les invectives triomphantes de Théorique contre la malheureuse Practique qu'elle croit surprendre en flagrant délit de contradiction : « Te voyla pris par ta propre bouche : car depuis que tu confesses que l'anthimoine peut servir à la médecine, je te dy que l'or y peut bien aussi servir, car l'anthimoine est un métal; partant la victoire me demeure et faut que tu confesses estre vaincu. » (4). Mal lui en prend. PALISSY n'est pas homme à fournir des armes à l'adversaire. « Te voila aussi sage qu'auparavant, soupire-t-il... Tu parles fort mal de dire que l'anthimoine est un métal : car il est certain que ce n'est qu'une espèce de marcassite, ou bien un commencement de métal... Il est imparfait... Il a esté tiré de la minière auparavant que sa décoction fut venue en sa perfection. » (5).

(1) O. P., 280.
(2) *Ibid.*, 281.
(3) E. S., 449.
(4) O. P., 280-281, Théorique.
(5) *Ibid.*, 281.

Ne retenons de cette explication qu'une affirmation péremptoire : le « régule » n'est pas un métal parfait.

Notre potier aime, décidément, braver l'opinion commune. Néanmoins, son idée est parfaitement juste. L'antimoine, tel que nous le connaissons, est un métal, dont seuls les sels ont un effet sur l'organisme. Mais ce métal était inconnu au XVI[e] siècle : le « régule » était un dérivé stibié, le sulfure d'antimoine, ce qui explique les mésaventures de Basile VALENTIN et de ses imitateurs. Force est donc de reconnaître encore la supériorité de Practique sur Théorique !

PALISSY préconise-t-il l'emploi de cette drogue ? La prohibition légale l'oblige à se montrer prudent. Aussi ne livre-t-il point sa pensée. Il est aisé cependant de comprendre qu'il n'est pas éloigné d'admettre cet usage. Ne dit-il pas avec ironie : « Je me doute que le Paracelse est plus fin que toy ni moy. Car peut-estre qu'après qu'il a eu trouvé quelque rare médecine, par le moyen des métaux imparfaits, marcassites ou autres simples, il fait accroire que c'est or potable, pour la faire trouver meilleure et s'en faire mieux payer. C'est la moindre finesse de quoy il se pourroit adviser. » (1).

On ignore le lieu de naissance de notre homme : Agen et Saintes s'en disputent l'honneur. Gageons que, s'il n'était Gascon, il fut digne de l'être !

*
* *

Ainsi, les grands principes de la thérapeutique moderne sont nettement affirmés dans l'œuvre de PALISSY.

La légitimité de l'allopathie; la nécessité d'agir, non sur les symptômes, mais sur la cause des maladies; la notion d'incompatibilité entre certaines drogues; celle de « principe actif »; l'emploi de remèdes électifs; la prohibition des prescriptions inutiles; l'application médicale des découvertes chimiques : autant de règles dont nul, aujourd'hui, ne songerait à contester l'éminente valeur.

Rendons hommage à « l'humble potier » qui sut les proclamer à l'encontre des doctrines régnantes.

---

(1) O. P., 279.

Ecoutons son enseignement jusqu'au bout et recueillons un dernier conseil, le plus précieux de tous : « Un bon remède ne doit estre celé », car il sert « communément à toute la république » (1). C'est une manière de nous rappeler que la Médecine est « œuvre de Charité ». Puissions-nous ne jamais l'oublier !

(1) A. T., 373.

DEUXIÈME PARTIE

MÉDECINS DU XVI^e SIÈCLE

— Rôle des médecins dans la culture intellectuelle de Bernard PALISSY.

— Pierre L'AMOUREUX — François CHOYSNIN — Pierre MILON — Nicolas RASSE DES NŒUDS. — Monsieur SIFLY. — Monsieur de LA MAGDALÈNE — Alexandre CHAMPIER — Pierre de PÉNA — Germain COURTIN — Richard HUBERT — Ambroise PARÉ.

— Sympathie de PALISSY pour la corporation médicale.

— Deux Esculapes peu scrupuleux.

— La *Déclaration des abus et ignorance des Médecins.*

— PARACELSE et ses disciples.

On sait qu'en sa jeunesse Palissy reçut une éducation, certes non vulgaire, mais toute pratique, qui lui permit d'exercer avec honneur les professions de maître verrier et de géomètre expert. La pauvreté de ses parents l'empêcha, sans doute, de bénéficier d'un enseignement supérieur. Ignorant du latin, il ne put guère combler par des lectures les lacunes de son instruction. Il en souffrit, car il met trop d'orgueil à proclamer son indépendance vis-à-vis de tout ce qui a été dit ou écrit avant lui. « Peut-estre que tu diras... qu'il ne se faut arrester à mon dire, d'autant que je ne suis ni Grec, ni Latin, et que je n'ay rien veu des livres des Médecins. A ce, je respons que les Anciens estoyent aussi bien hommes comme les Modernes et qu'ils peuvent aussi bien avoir failli comme nous. » (1).

Palissy se pose donc en autodidacte, et il l'est sans conteste. Ce qu'il sait, il ne l'a point emprunté aux livres. Il a simplement ouvert les yeux sur le monde avec la volonté d'en comprendre les phénomènes : « Je n'ay point eu d'autre livre que le ciel et la terre, lequel est conneu de tous, et est donné à tous de connoistre et lire ce beau livre. » (2). Quelques cailloux ramassés au hasard d'une promenade l' « ont instruit en la philosophie plus que non pas Aristote » (3).

Feuilleter le livre de la Nature ne saurait, néanmoins, suffire à en pénétrer le sens. Il y faut souvent un guide. Notre émailleur en trouva plusieurs dans le groupe de ses amis.

Parmi ceux-ci, les médecins occupent une place de choix. Est-ce étonnant ? Il suffit de se rappeler la remarquable contribution apportée par le corps médical de cette époque au développement de l'Humanisme. « On a souvent insisté, écrit M. Fossoyeux, sur cette particularité propre au

---

(1) R. V., 74.
(2) P., 321.
(3) *Ibid.*, 345.

XVI^e siècle que chaque médecin est un savant complet et que tous les savants sont médecins. » (1). Quelques noms suffisent à en apporter la preuve. RABELAIS, J.-C. SCALIGER, FERNEL, PARÉ, SERVET, COPERNIC, CARDAN, VÉSALE, FALLOPE, FICIN, PLATER, CÉSALPIN, FRACASTOR, étaient des contemporains de PALISSY. Mais ils n'étaient que les plus marquantes personnalités d'une éminente phalange de médecins humanistes.

L'arpenteur saintongeais, soucieux de s'instruire, rechercha l'amitié de tous ceux qu'il put approcher. Il en nomme quelques-uns dans ses œuvres, ceux, sans doute, dont il apprécia particulièrement l'intelligence et le cœur.

*
* *

Au premier rang se place « Monsieur L'Amoureux », médecin en la ville de Saintes, « lequel, dit l'auteur, m'a secouru de ses biens et du labeur de son art » (2). C'était un huguenot fanatique, dont le nom serait oublié s'il n'avait tristement fini. Maire de sa ville, il en avait ouvert les portes, en juin 1562, à l'armée des Réformés : un massacre s'en suivit. Condamné à mort pour ce crime en 1569 par le Parlement de Bordeaux, il fut cependant gracié. Mais, en 1574, il essaya de faire parvenir à PLASSAC, gouverneur de Pons, un avis qui livrait à nouveau la ville de Saintes à l'armée protestante. Ce message fut intercepté. Pierre L'AMOUREUX, convaincu de trahison, fut pendu sur l'ordre du lieutenant-criminel, son propre beau-frère.

Tous les amis de PALISSY n'eurent point un sort aussi tragique. Certains furent même comblés d'honneur et jouirent d'une grande réputation. Ainsi en est-il des médecins CHOYSNIN et MILON et du chirurgien RASSE.

François CHOYSNIN, originaire de Châtellerault, était médecin de la Reine de Navarre. Licencié de la Faculté de Médecine de Paris en 1574, il avait soutenu, le 16 juin 1575, sous la présidence de Michel MARESCOT, sa thèse cardinale : *An*

---

(1) M. FOSSOYEUX, *loc. cit.*, 75.
(2) R. V., 73.

periodorum in morbis ratio cognita. Il fut reçu docteur le 21 mai 1577. Une solide amitié semble l'avoir uni à Maître Bernard. Celui-ci n'hésitait pas à l'associer à ses travaux sur la nature des pierres. Voici en quels termes il en parle : « Moy estant à Paris, l'année passée 1575, il y eust un médecin, Monsieur Choysnin, duquel la compagnie et fréquentation m'estoit une grande consolation, qui après m'avoir entendu parler ainsi des natures, et connoissant qu'il estoit amateur de philosophie, je le priay de venir avec moy dans les carrières près Sainct-Marceau, afin de luy oster tout doute de ce que je luy avois dit de la génération des pierres. Et iceluy, meu de bon zèle et sans espargner sa peine, fit soudain apporter des flambeaux de cire et amenant avec luy un escholier médecin, nommé Milon, nous allasmes près d'une lieue dans lesdites carrières. » (1).

Ce Milon, alors étudiant, réalisa par la suite un brillant curriculum. Né au Blanc en 1553, il fut reçu docteur à Poitiers en 1582. Henri IV se l'attacha, en 1609, en qualité de premier médecin. L'année suivante, après l'assassinat du monarque, il se retira à Poitiers et y fut nommé doyen de la Faculté. Il exerça ces fonctions jusqu'à sa mort, le 9 février 1616. Sainte-Marthe de Scévola lui décerne, en sa *Pœdotrophie,* cet hommage :

> « Docte Milon,
> Dont l'esprit perspicace embrasse toutes choses » (2).

« Monsieur Race, chirurgien fameux de ceste ville de Paris » (3) n'est autre que le chirurgien du Roi, Nicolas Rasse des Nœuds. Il possédait une collection de fossiles et permettait à Palissy d'étudier ses pièces rares. C'est ainsi qu'il lui fit admirer, entre autres merveilles : « une pierre d'airain où il y avoit un poisson de mesme matière » (4), une coquille « qui a un tel lustre, qu'elle semble une escarboucle à cause

(1) P., 323.
(2) Cité par D. Leroux, *La vie de Bernard Palissy,* 80.
(3) T. A., 269.
(4) *Ibid.,* 269.

de son beau polissement » (1), « un cancre tout entier pétrifié,... un poisson pétrifié et plusieurs plantes d'une certaine herbe, aussi pétrifiée » (2).

« Monsieur Sifly, médecin du Duc de Montpensier » (3), s'intéressait à la botanique et avait constitué un herbier. Palissy l'examina : « une verge de balsamum ou de canelle, laquelle contenoit environ quatre pieds en longueur et en grosseur un pouce ou environ » (4), retint particulièrement son attention.

D'autres médecins entretinrent avec notre émailleur les plus cordiales relations. Il les mentionne parmi les auditeurs assidus de ses conférences publiques.

C'est d'abord « Monsieur de La Magdalène, Médecin de la Royne de Navarre » (5), dont une cruelle épigramme d'Etienne Pasquier perpétue la mémoire :

> « La Magdalène avec aigreur critique,
> Les tribunaux, leurs arrêts, leur pratique.
> Il a raison. Le crime est impuni.
> Si l'on avait loi juste, juge austère,
> Pour avoir mis tant d'innocents en terre,
> Ce médecin serait mort ou banni. » (6).

Un autre personnage célèbre est « Alexandre Campège, Médecin de Monsieur le Frère du Roy » (7), de son vrai nom Alexandre Champier. Neveu de Symphorien Champier, le célèbre naturaliste et fondateur du Collège de Médecine de Lyon, Alexandre était fils d'un médecin de la duchesse d'Angoulême. Palissy lui emprunta-t-il ses idées sur l'efficacité des simples ? Toujours est-il que cet éminent Esculape « voulait qu'on se servit seulement en France des simples qui croissent en France, prétendant que la nature, à côté du mal, plaçait le remède, et que Dieu savait bien donner à chaque région les médicaments qui lui convenaient » (8).

---

(1) M. A., 250.
(2) P., 345.
(3) S. D., 297.
(4) *Ibid.*, 297.
(5) P., 329.
(6) L. Audiat, *Bernard Palissy*, 421-422.
(7) P., 329.
(8) L. Audiat, *loc. cit.*, 422.

« Guillaume Picard, Médecin de S. Amour, en la Comté de Bourgongne, Diocèse de Lyon; Philibert Gilles, Médecin, natif de Muy, en la Duché de Bourgongne; Monsieur Drouyn, Médecin, natif de Bretaigne; Monsieur Clément, Médecin de Dieppe; Jean du Pont. au Diocèse d'Aire, Médecin; Monsieur Misère, Médecin poitevin; Jean de la Salle, Médecin du Mont de Marsan » (1), ne sont point autrement connus de la postérité. Mais l'auteur nous affirme : « Tous ceux-cy sus nommez sont médecins doctes » (2).

Par contre, deux autres élèves et amis de Maître Bernard ont laissé quelque souvenir.

« Monsieur de Pena, Médecin » (3), originaire de Moustier, dans le diocèse de Riez, en Provence, acquit une telle célébrité qu'il devint médecin secret d'Henri III. Cette charge lui valut, dit-on, une dotation extraordinaire de six cent mille livres. Elève de Rondelet, il fut un éminent botaniste. En collaboration avec son camarade d'études, Mathias de Lobel, médecin de Guillaume, prince d'Orange, il publia à Londres en 1570 un ouvrage intitulé : *Stirpium adversaria nova perfacilis vestigatio.*

« Monsieur Courtin, Médecin » était régent de la Faculté de Médecine de Paris en 1575. C'est à lui que Palissy fait allusion quand il affirme que ses idées sur l'or potable ont trouvé créance auprès d' « un certain médecin docteur et régent en la faculté de médecine, lequel estant à Paris en la chaire, a confirmé mes propos » (4). Germain Courtin fit en effet imprimer, en 1579, un ouvrage intitulé : « *Germani Courtini medici Parisiensis, adversus Paracelsi de tribus principiis, auro potabili, totaque pyrotechnia opiniones disputatio* ». On connaît également de lui : « *Le Guide des Chirurgiens,* traduit du latin, d'Etienne Gourmelin », édité à Paris en 1580.

Deux chirurgiens de grand renom honorèrent Palissy de leur amitié : « Monsieur Richard » et « Monsieur Paré » (5).

(1) P., 329.
(2) *Ibid.*, 330.
(3) *Ibid.*, 330.
(4) O. P., 275.
(5) P., 330.

« Monsieur Richard », de son vrai nom Maître Richard HUBERT, figure sur les comptes de CHARLES IX comme chirurgien aux appointements de 240 livres. Il professa l'anatomie, ayant reçu du roi l'autorisation de faire des dissections publiques sur les corps des suppliciés. Il mourut le 7 septembre 1581.

Quant à Ambroise PARÉ, sa gloire est trop assurée pour mériter un commentaire. Il eût été étonnant que l'émailleur et le chirurgien n'eussent point sympathisé en cette Cour agitée du Louvre où le destin les réunit. De quel intérêt durent être les entretiens de ces deux autodidactes de génie doués d'un égal don d'observation et curieux de toutes connaissances ! D'autant que Maître AMBROISE était féru d'histoire naturelle et possédait un cabinet de curiosités « où l'on trouvait un fœtus double, un bec de toucan, un oiseau de paradis, un squelette d'autruche, un poisson volant, une corne de licorne de mer » (1). On imagine aisément les deux amis inventoriant cet invraisemblable « bric-à-brac », dissertant de leurs travaux, échangeant quelque pièce rare ou quelque idée féconde.

Cet illustre personnage clôt la liste des Maîtres de la médecine avec lesquels Bernard PALISSY entretint des relations suivies et dont il nous a transmis les noms. Il convient d'y ajouter « Messieurs Pajot et Guérin, apoticaires à Paris », (2) dont la mémoire est perdue.

Toutefois, notre potier fréquenta nombre d'autres médecins, de moins grand talent peut-être, mais cependant fort instruits. Témoins ces deux anonymes dont il parle à propos des « hommes pétrifiés » : « J'ay bon tesmoignage d'un homme de bien, médecin, qui dit avoir veu dans le cabinet d'un seigneur, le pied d'un homme pétrifié. Et un autre médecin m'a asseuré avoir veu la teste d'un homme aussi pétrifiée. » (3).

Ainsi, les connaissances médicales de PALISSY trouvent une explication dans le choix de ses fréquentations. C'est auprès

---

(1) G. BARRAUD, *L'Humanisme et la Médecine au* XVI^e^ *siècle,* 61.
(2) P., 330.
(3) *Ibid.,* 325.

de ses amis qu'il s'initia aux éléments des sciences biologiques et de la Médecine. C'est en conversant avec eux qu'il se passionna pour des problèmes que sa culture personnelle ne lui permettait pas d'aborder. Grâce à ce bagage scientifique, il put tirer de ses observations journalières les conclusions parfois géniales, toujours originales, que nous avons vues.

*
* *

Maître Bernard était homme de grand cœur et savait reconnaître les services qui lui avaient été rendus. Aussi conserva-t-il au corps médical une sympathie profonde. Lorsque Théorique l'accuse de mettre en doute la science des médecins, il proteste vivement : « Je ne t'ay pas dit mal des Médecins; j'en serois bien marry. » (1). Ce sentiment se nuançait, parfois, à vrai dire, d'une certaine prudence : le préambule à la critique du mithridat ne laisse sur ce point aucun doute : « Afin de ne rendre malcontents les Médecins, et que par là ils ne prennent occasion de détracter de mes autres œuvres, je n'en parleray, sinon par manière de dispute. » (2).

N'est-ce point également une preuve de son respect et de son admiration pour notre profession que d'en avoir cité les membres en tête de la liste de ses auditeurs notoires ? Cette énumération n'est cependant pas rédigée au hasard. La hiérarchie des conditions, selon les règles du temps, y est respectée : les nobles et les hommes d'église y précèdent les magistrats et les gens de robe; les médecins y sont nommés avant les chirurgiens, et ceux-ci avant les apothicaires. Il ne semble pas douteux que cette préséance accordée à des roturiers, en dépit de tous les usages, sur des seigneurs, des abbés et des membres du Parlement, est un hommage rendu au savoir et dicté par la reconnaissance.

*
* *

Cette admiration n'allait pas cependant à tous les médecins sans distinction. Il est des aigrefins en chaque corpo-

---

(1) R. V., 73.
(2) A. T., 283.

ration. Palissy avait trop voyagé pour ne pas avoir rencontré quelqu'une de ces brebis galeuses.

C'est avec une verve malicieuse qu'il raconte l'histoire de deux Esculapes peu scrupuleux.

Le premier, que Louis Audiat identifie à Baptiste Galland, de Luçon, était « un médecin aussi peu savant qu'il y en eust en tout le pays, et toutesfois par une seule finesse, il se faisoit quasi adorer. » (1). Craignant sans doute de perdre contenance au lit du patient, il se contentait de mirer les urines qu'un parent du malade lui apportait. « Il avoit une estude secrète bien près de la porte de sa maison, et par un petit trou voyoit venir ceux qui lui apportoient des urines, et estants entrez dans la court, sa femme bien instruite se venoit asseoir sur un bois près de l'estude où il y avoit une fenestre fermée de chassis, et interrogeoit le porteur d'urines d'où il estoit, et que son mari estoit à la ville, mais qu'il viendroit bien tost, et les faisant asseoir auprès d'elle les interrogeoit du jour que la maladie print au malade, et en quelle partie du corps estoit son mal, et conséquemment de tous les effects et signes de la maladie; et pendant que le messager respondoit aux interrogations, Monsieur le Médecin escoutoit tout, et puis sortoit par une porte de derrière et rentroit par la porte de devant, par où le messager le voyoit venir, lors la dame luy disoit : Voilà mon mari, parlez à lui. Ledit porteur n'avoit pas si tost présenté l'urine que Monsieur le Médecin ne la regardast avec une fort belle contenance, et après il faisoit un discours de la maladie, suyvant ce qu'il avoit entendu du messager par son estude : Et quand ledit messager estoit retourné au logis du malade, il contoit comme par un grand miracle le grand sçavoir de ce Médecin. » (2).

L'astuce était ingénieuse. Mais l'histoire est-elle véridique ? Certes, le récit revêt un tour de chose vue. Il faut cependant compter avec le souci légitime qu'a tout écrivain d'agrémenter son discours de quelques digressions amusantes. N'aurait-on pas calomnié Baptiste Galland en lui appliquant

(1) O. P., 279.
(2) *Ibid.*, 279-280.

un apologue de pure imagination ? Ce récit ne serait-il, à tout prendre, qu'une satire d'un usage très répandu au XVIe siècle dans la pratique médicale : celui de déceler et de soigner les maladies d'après le seul examen des urines ? Félix PLATER n'agissait pas autrement à Bâle, et Jean FERNEL, dont la clientèle était fort nombreuse, examinait, tout en faisant collation, les *matulæ* présentées par les envoyés de ses malades. Il est assez naturel qu'une telle façon d'agir ait égayé la verve de Maître Bernard. D'autant qu'il devait être parfaitement renseigné sur la valeur de ce procédé : il avait, en effet, rencontré dans l'entourage de Michel TIRAQUEAU, lors de son séjour à Fontenay-le-Comte, le médecin Sébastien COLLIN, hôte habituel de Bel-Esbat et auteur d'un *Bref dialogue contenant les causes, jugements, couleurs d'hypostase des urines, lesquelles adviennent le plus souvent à ceux qui ont la fièvre,* édité à Poitiers en 1557 chez Enguilbert de MARNEF.

Peut-être ne faut-il guère accorder plus de foi à l'anecdote du médecin impécunieux « qui, se voyant destitué d'argent et de practiques, s'advisa de jetter quelques drogues dans les puits de la ville de son habitation, qui fut cause que tous ceux qui beuvoyent de l'eau estoyent pris d'un flux de ventre qui les tormentoit à merveilles et les faisoit courir après le Médecin, lequel, estant joyeux de l'opération de ladite médecine, consoloit hardiment les malades, et feindant leur bailler des médecines bien chères, il leur bailloit de bon vin à boire, leur défendant de boire de l'eau, et par tel moyen la malice de l'eau s'en alloit et la nourriture du vin demeuroit, et le médecin gaignoit beaucoup. » (1).

Cette histoire a quelque apparence de « joyeulseté d'après boyre ». Elle n'en est pas moins savoureuse, et nous serons les derniers à nous en fâcher : les médecins n'ont-ils point, de tous temps, partagé avec les moines et les maris trompés l'honneur d'exciter la bonne humeur gauloise ?

*
* *

(1) E. F., 174.

Certains, cependant, ont pris ces deux plaisanteries au tragique. On s'en est servi de preuve pour accuser PALISSY d'être l'auteur anonyme d'un virulent pamphlet contre les médecins. Dans les « *Œuvres* de Bernard Palissy, avec des notes de Faujas de Saint-Fond et Gobet, Paris, 1777 », figure, en effet, une « *Déclaration des abus et ignorance des médecins, œuvre très utile et proufitable à chacun studieux et curieux de sa santé, composée par Pierre Braillier, marchand apothicaire de Lyon; pour réponse contre Lisset Benancio, médecin — à Lyon — pour Michel Jove* ».

Cet ouvrage parut pour la première fois en 1557 avec une dédicace à « noble seigneur Claude de Gouffier », marquis de Cararas, possesseur du château d'Oiron, seigneur riche et cultivé, dont la tradition populaire déforma le titre en « Marquis de Carabas ».

Cette « *Déclaration des abus* » est une diatribe, médiocre de style, mais fort acerbe d'expression. Les médecins y sont vilainement taxés d'ignorance et de malhonnêteté, de fatuité et d'avarice.

Quelles raisons a-t-on invoquées pour attribuer à Bernard PALISSY la paternité de cet ouvrage, si différent de ses œuvres authentiques, tant par la valeur littéraire que par la nature des idées exprimées ? Elles sont, à la vérité, bien pauvres et basées sur des ressemblances typographiques entre la « *Déclaration des abus* » et la « *Recepte véritable* ». Elles suffirent cependant à provoquer un rapprochement entre le nom inconnu de Pierre BRAILLIER et celui du savant émailleur : une identité fortuite d'initiales fut interprétée comme une preuve de culpabilité.

Louis AUDIAT réfuta cette thèse et reconstitua l'histoire véritable de ce libelle : il marque une date dans une querelle que vidèrent, à grand renfort de pamphlets, apothicaires et médecins de l'époque.

Sébastien COLLIN, l'ami de Michel TIRAQUEAU, engagea la lutte en 1557 en composant une « *Déclaration des abuz et tromperies que font les apothicaires, fort utile et nécessaire à ung chascun studieux et curieux de sa santé,* par maistre Lisset Benancio ». Ce nom de guerre est l'anagramme de celui de l'auteur. Cet opuscule sortit des presses d'Enguil-

bert de MARNEF, à Poitiers, mais l'éditeur, prudent, préféra conserver l'anonymat en signant d'un nom imaginaire : « Mathieu Chercele — à Tours ».

L'ouvrage de Pierre BRAILLIER est une réponse à cette mise en accusation. Son éditeur, aussi prudent que son collègue poitevin, mais peut-être enflammé par le noble courroux de de l'auteur, emprunta le nom du Maître de l'Olympe, signa « Michel Jove » et illustra cette plaisanterie par une vignette où il se représente en Jupiter tonnant.

La querelle reprit de plus belle. En 1558, le médecin Jean de SURRELH, de Langeac en Auvergne, apothicaire transfuge de sa corporation, fit paraître à Lyon une *Apologie des médecins contre les calomnies et grands abus de certains apothicaires,* dédiée à Jacques de PUY, châtelain de Saint-Galmier.

Pierre BRAILLIER, dont le caractère devait être exécrable, riposta sans attendre, et le public amusé put lire : *Les articulations de Pierre Braillier, apothicaire de Lyon, sur l'Apologie de Jean de Surrelh, médecin à Saint-Galmier.*

Les médecins dédaignèrent de répondre, et la lutte en resta là. Il ne s'agissait, somme toute, que d'une dispute sans conséquence entre MM. PURGON et FLEURANT. PALISSY n'y était pour rien.

***

Néanmoins, s'il eut une grande sympathie, voire de l'amitié pour les médecins, il nourrit toute sa vie une solide inimitié contre l'un d'entre eux et non des moindres : « le Paracelse ».

Le lecteur a déjà pu, chemin faisant, s'en apercevoir.

Aureolus-Philippe-Théophraste BOMBAST VON HOHENHEIM était mort depuis vingt-trois ans, lorsque fut publiée la *Recepte véritable.* Traqué plutôt qu'écouté de son vivant, il bénéficia très vite d'une gloire posthume. Ses disciples et ses admirateurs répandirent ses idées, mais aussi les déformèrent. Deux des plus enragés étaient connus de PALISSY. L'un était un Normand de Falaise, ROC DE BAILLIF, seigneur de la Rivière, qui publia en 1560 un ouvrage à la louange de son maître : *Premier traité de l'homme et de son essentielle anatomie avec les éléments.* L'autre était Alexandre de LA TOU-

RETTE, président des généraux des Monnaies de France, auteur d'un *Discours des admirables vertus de l'or potable*, édité à Lyon en 1574. Il est fait allusion à cette œuvre dans les *Discours admirables :* « il fut imprimé à Lyon un livre de l'or potable, du temps que le Roy Henry troisième y estoit à son retour de Polongne, auquel livre est clairement escrit que l'alchimie ne doit estre révélée, sinon au enfants de philosophie. » (1).

Les bienfaits de l'or potable, l'influence des astres sur la santé de l'homme, la théorie homéopathique, celle des « archées » : toutes ces élucubrations sorties du cerveau de PARACELSE ne pouvaient qu'irriter la claire logique de notre émailleur.

Au reste, il n'est que de connaître les portraits des deux hommes pour comprendre que leurs personnalités étaient opposées.

Le *Famoso Doctor Paraselsus* de Jan van SCOREL (2), dont l'épaisse corpulence de lutteur contraste avec les mains grassouillettes et potelées, semble, la bouche ironique entrouverte en un effort d'attention, le regard perdu dans le vague, écouter un voix mystérieuse, celle sans doute de cette nature irréelle qui l'entoure, où voisinent plaines et monts, fleuves et mer, azur limpide et nuées orageuses. C'est un homme qui attend la révélation d'un message murmuré par les Eléments.

Une peinture anonyme sur vélin du Musée de Cluny nous révèle les traits, sans doute les plus ressemblants, de Bernard PALISSY. Un front dégarni, où le labeur et la réflexion ont inscrit de profondes rides; des joues creuses d'ascète, encadrées d'une barbe fournie et quelque peu négligée; un long nez fin aux narines dilatées; une bouche pincée avec un pli d'amertume au coin des lèvres; des yeux magnifiques, où brûle l'éclat d'une vie intérieure intense. Toute la physionomie, sévère et tendue, souligne le regard précis, froid, direct, de l'homme habitué à soumettre à la critique du bon sens le résultat de ses observations.

---

(1) M. A., 260.
(2) Musée du Louvre.

L'étude de ces portraits, en révélant l'opposition de leurs natures, explique, mieux qu'une savante discussion, ce qui, dans le domaine des idées, devait affronter ces deux hommes. Cela suffit à faire comprendre l'hostilité du potier latin à l'égard de l'illuminé germanique.

ÉPILOGUE

PHILOSOPHIE DES SCIENCES

— *Valeur de la Science.*

— *Les qualités nécessaires à l'homme de science.*

Il est dit bien des choses en l'œuvre de Palissy. Ce qui a trait à la médecine et aux médecins n'y occupe que peu de place. Et cependant cela suffit à donner une haute opinion de cet homme génial.

Ayant consacré sa vie entière à l'étude et à la réflexion, il ne pouvait manquer d'acquérir une claire notion de la valeur et des exigences du savoir. Cette philosophie de la Science est le message qu'il livre aux générations futures. Chacun peut en tirer profit. Pourrions-nous mieux faire que d'en méditer, à titre de conclusion, les termes admirables ?

***

La Science est une nécessité. Elle importe au laboureur aussi bien qu'au médecin et au philosophe, car son développement assure une amélioration de la condition humaine. « Il n'y a gens au monde qui facent bon marché des secrets et des arts, sinon ceux ausquels ils ne coustent guères : mais ceux qui les ont practiquez à grands frais et labeurs ne les donnent ainsi légèrement. » [1].

***

La pratique de la Science, de quelque ordre et de quelque degré qu'elle soit, ne portera ses fruits que si celui qui s'y consacre possède deux qualités indispensables.

La première est sans conteste l'amour de la vérité. Ce fut chez Palissy une passion véritable : « J'ayme mieux dire la vérité en mon langage rustique, que mensonge en un langage rhétorique. » [2].

Une fois la certitude acquise, rien ne doit en faire démordre, car « soustenir la vérité » n'est pas « opiniastreté » [3]. Cela ne va pas toujours sans difficulté, et notre potier en fit

(1) A. T., 391.
(2) R. V. D. M., 13.
(3) G., 289.

l'expérience : « J'ay trouvé autrefois, dit-il à Théorique, des asnes comme toy qui trouvoyent fort estranges mes propos, et crioyent après moy, comme au renard, que bien souvent j'en estois honteux : toutefois je faisois tousjours mon compte que la science n'a plus grand ennemi que l'ignorance. » (1).

Mais la vérité est difficile à saisir. L'erreur se présente parfois sous une apparence trompeuse. Les raisonnements les plus rigides ne résistent pas toujours à l'épreuve du temps et de la critique. Si la conviction la mieux assise vient à être infirmée, il n'est pas d'amour-propre qui compte. Il faut savoir reconnaître son erreur, et PALISSY en donne l'exemple : « J'ay esté l'espace de dix ans en opinion que les eaux communes se réduisoyent en pierre par quelque vertu congélative... Toutesfois depuis quelque temps, j'ay conneu que le cristal se congeloit dedans l'eau. » (2).

La seconde vertu nécessaire à l'homme de science est l'amour du travail. Car « l'on ne peut poursuyvre, ni mettre en exécution aucune chose, pour la rendre en beauté et perfection, que ce ne soit avec grand et extrême labeur, lequel n'est jamais seul, ains est tousjours accompagné d'un millier d'angoisses. » (3). Il le savait bien cet artisan, qui avait « apprins à faire l'alchimie avec les dents » (4) et qui connut les limites de l'épuisement physique et moral dans sa recherche de l'émail. « La science, dit-il encore, se manifeste à ceux qui la cherchent. » (5).

*
* *

Ces deux qualités permettent à celui qui les possède d'acquérir un vaste savoir, de « connoistre des secrets qui ont esté jusques à présent inconnuz aux hommes, voire aux plus doctes » (6), si, toutefois, il use d'une certaine méthode.

Celle-ci requiert l'emploi de trois modes de connaissance : l'observation, le raisonnement, et l'expérience.

---

(1) P., 324.
(2) *Ibid.*, 321.
(3) A. T., 378.
(4) *Ibid.*, 377.
(5) T. M., 418.
(6) D. A. D. P., 164.

L'observation fournit les matériaux nécessaires à la découverte. Car « il est impossible d'imiter nature en quelque chose que ce soit, que premièrement l'on ne contemple les effets d'icelle, la prenant pour patron et exemplaire, car il n'y a chose en ce monde où il y ait perfection, qu'ès œuvres du souverain » (1). Souvent l'idée féconde jaillira fortuitement dans l'esprit de celui qui sait observer : « plusieurs sciences se sont offertes d'elles-mesmes, comme tu peux penser que la moullerie peut avoir esté inventée par les pas d'un homme qui marcha les pieds nuz sur un sable fin » (2).

Au contraire, les spéculations échafaudées dans la quiétude d'un bureau de travail sont stériles : « Que tu te donnes garde de enyvrer ton esprit de sciences escriptes aux cabinets par une théorique imaginative ou crochetée de quelque livre escrit par imagination de ceux qui n'ont rien practiqué et te donnes garde de croire les opinions de ceux qui disent et soustiennent que théorique a engendré la practique. Ceux qui enseignent telle doctrine prennent argument mal fondé, disans qu'il faut imaginer et figurer la chose que l'on veut faire en son esprit, devant que mettre la main à sa besongne. Si l'homme pouvoit exécuter ses imaginations, je tiendrois leur party et opinion : mais tant s'en faut, si les choses conçeües aux esprits se pouvoyent exécuter, les souffleurs d'alchimie feroyent de belles choses et ne s'amuseroyent à chercher l'espace de cinquante ans, comme plusieurs ont fait. Si la théorique figurée aux esprits des chefs de guerre se pouvoit exécuter, ils ne perdroyent jamais bataille. » (3). « L'expérience (c'est-à-dire la pratique, le déjà vu), dit-il encore, de tout temps est maistresse des ars. » (4).

Les données de l'observation seront soumises à la critique du bon sens. L'auteur donne une règle précieuse : « les raisons qui sont bonnes... seront tousjours reçeües pour bonnes, moyennant qu'il n'y en ait point de meilleure que les tiennes. » (5). Sous le contrôle de la raison, mais sans perdre de

(1) E. F., 194.
(2) T M., 409.
(3) D. A. A. L., 165.
(4) P., 347.
(5) T. M., 398.

vue la signification des faits observés, des théories et des systèmes pourront être édifiés : ainsi « toutes ces matières seront si bien concatenées ensemble que l'une donnera intelligence de l'autre » (1).

C'est alors que l'expérience devra contrôler les déductions de la logique. Palissy fut l'un des premiers à en user de la sorte. Il le fit souvent avec fruit. S'il calcine sans résultat « du marbre, du jaspe, de la calcidoine, de l'agate » (2) pour connaître la nature des couleurs, il fit, par contre, d'utiles constatations sur l'ébullition des liquides, sur la cristallisation des sels, sur le mécanisme des tremblements de terre, à l'aide d'un chaudron empli d'une solution de salpêtre (3). Nous l'avons vu ailleurs brûler des pieds de mouton pour connaître la composition des os.

Si elle constitue la confirmation la plus probante d'une hypothèse, l'expérience n'est cependant pas toujours possible. Il est des domaines qui lui sont interdits, en raison des limites de la technique. Il faut alors y suppléer en confrontant ses idées avec celles des autres. Palissy regretta parfois de ne pouvoir le faire : « J'eusse esté fort aise d'entendre le Latin et lire les livres desdits philosophes, pour apprendre des uns et contredire des autres » (4). Il tourna la difficulté en organisant ses conférences publiques de 1575 à 1576 : « Je m'avisay de faire mettre des affiches par les carrefours de Paris, afin d'assembler les plus doctes médecins et autres, ausquels je promettois monstrer en trois leçons tout ce que j'avois conneu des fontaines, pierres, métaux et autres natures. Et afin qu'il ne si trouvast que des plus doctes et des plus curieux, je mis en mes affiches que nul ni entroit qu'il ne baillast un escu à l'entrée desdites leçons, et cela fesoy-je en partie pour voir si par le moyen de mes auditeurs je pourrois tirer quelque contradiction, qui eust plus d'asseurance de vérité que non pas les preuves que je mettois en avant : sçachant bien que si je mentois,

---

(1) S. D., 306.
(2) P., 354.
(3) R. V., 61, et E. F., 187.
(4) P., 328.

il y en auroit de Grecs et Latins qui me résisteroyent en face, et qui ne m'espargneroyent point, tant à cause de l'escu que j'avois pris de chascun, que pour le temps que je les eusse ameusez. » (1).

*
* *

Amour de la vérité et du travail, choix d'une méthode où l'observation et l'expérience guident la raison : retenons ces conseils de l'illustre émailleur.

Ils sont le fil d'Ariane indispensable à tous ceux qui veulent progresser dans une branche quelconque du savoir.

Ils importent surtout à celui que tente la science médicale : la vérité y est nuancée à l'infini, l'observation souveraine et le contrôle de l'expérience plus qu'ailleurs nécessaire; la noblesse du but proposé justifie enfin les efforts les plus méritoires.

---

(1) P., 328.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Bernard PALISSY a exprimé dans ses œuvres nombre d'idées relatives à la médecine.

L'hygiène de l'eau y est longuement développée. L'auteur discute de l'origine des eaux, des méfaits qu'elles peuvent provoquer, de la valeur respective des sources, des puits, des citernes et des mares. Il étudie les procédés d'adduction et de conservation. Il propose enfin un plan de fontaine artificielle. Bien qu'incomplètes, les notions exposées révèlent une juste intelligence de ces problèmes.

Les propriétés médicinales des sources thermo-minérales sont traitées avec un certain scepticisme. Leur efficacité est probable, mais inconstante et limitée. Elles ne sauraient constituer un remède universel, ni suppléer aux déficiences graves de l'organisme.

L'étude des climats n'est qu'ébauchée : l'importance des vents et de l'ensoleillement est cependant soulignée.

PALISSY préconise un certain nombre de règles de vie saine : la sérénité et la joie lui semblent nécessaires à la conservation de la santé.

Quelques remarques sur le rôle des os et leur formation, sur les organes des sens, les fonctions digestives, respiratoires et de la reproduction, constituent la somme des connaissances anatomiques et physiologiques du célèbre émailleur. Elles ne se distinguent guère de celles qui étaient communément admises au XVIe siècle. Un essai d'étude des passions humaines peut être interprété comme une ébauche de phrénologie et de physiognomonie.

En pathologie, les vers intestinaux, les plaies et leurs signes d'infection, les effets des poisons, la lithiase rénale, font l'objet d'observations pertinentes.

Mais c'est surtout dans le domaine de la thérapeutique que l'auteur prend figure de novateur. Les grandes règles qui constituent la base de la doctrine médicale actuelle sont hardiment affirmées. La légitimité de l'allopathie; la nécessité d'agir, non sur les symptômes, mais sur la cause des maladies; la notion d'incompatibilité entre certaines drogues; celle de « principe actif »; la prohibition des prescriptions inutiles; l'application médicale des découvertes chimiques, sont autant de vérités proclamées à l'occasion d'un réquisitoire dressé contre l'usage du mithridat et de l'or potable.

*
* *

Palissy entretint d'amicales relations avec certains médecins illustres, sur lesquels il donne quelques détails intéressants. Ses écrits permettent d'évoquer la mémoire de Pierre L'Amoureux, de François Choysnin, de Milon, de Nicolas Rasse des Nœuds, de Sifly, de La Magdalène, d'Alexandre Champier, de Péna, de Courtin, de Richard Hubert et d'Ambroise Paré. Les travers de certains membres du corps médical donnent lieu à une aimable critique, toute tempérée de sympathie. Seule la personnalité de Paracelse est violemment prise à partie et ses théories sont sévèrement jugées.

*
* *

Enfin, de l'œuvre de ce génial savant se dégage une haute idée de la valeur de la Science et de son utilité sociale. Les qualités de travail et d'amour de la vérité requises de celui qui s'y consacre sont soulignées avec force, ainsi que la nécessité d'une méthode basée sur l'observation, le raisonnement et l'expérience. Ces réflexions constituent le fruit d'une vie entièrement vouée à l'étude et à la réflexion.

SERMENT

En présence des Maîtres de cette Ecole et de mes condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine.

Je donnerai mes soins à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Reconnaissant envers mes Maîtres, je tiendrai leurs enfants et ceux de mes confrères pour des frères, et, s'ils devaient apprendre la médecine ou recourir à mes soins, je les instruirais et les soignerais sans salaire ni engagement.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes, et, si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire.

Vu : *Le Doyen,*
Pour le Doyen,
L'Assesseur,
R. SIGALAS.

Vu, bon a imprimer :
Le Président
M. CREYX.

Vu et permis d'imprimer :
Bordeaux, le 19 juin 1952.
Le Recteur de l'Académie,
E. DELAGE.

BIBLIOGRAPHIE

EDITIONS DE BERNARD PALISSY

EDITIONS ORIGINALES.

Recepte véritable, par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs trésors. *Item,* ceux qui n'ont jamais eu cognoissance des lettres pourront apprendre une philosophie nécessaire à tous les habitants de la terre. *Item,* en ce livre est contenu le dessein d'un jardin autant délectable et d'utile invention qu'il en fut onques veu. *Item* le dessein et ordonnance d'une ville de forteresse, la plus imprenable qu'homme ouyt jamais parler, composé par Bernard PALISSY, ouvrier de terre et inventeur des Rustiques Figulines du Roy et de Monseigneur le duc de Montmorancy, Pair et Connestable de France, demeurant en la ville de Xaintes. A la Rochelle, de l'imprimerie de Barthélémy Berton, 1563.

Même édition, exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal, 1564.

Discours admirables de la nature des eaux et fontaines, tant naturelles qu'artificielles, des métaux, des sels et salines, des pierres, des terres, du feu et des esmaux avec plusieurs autres excellens secrets des choses naturelles, plus un traité de la Marne, fort utile et nécessaire pour ceux qui se meslent de l'agriculture; le tout dressé par dialogues esquels sont introduits la Théorique et la Practique. Par Bernard PALISSY, inventeur des Rustiques Figulines du Roy et de la Royne sa mère.

A Paris, chez Martin le Jeune, à l'enseigne du Serpent, devant le Collège de Cambrai, 1580.

Nous avons consulté l'édition des œuvres revues sur les exemplaires de la Bibliothèque du Roi avec des notes par MM. FAUJAS DE SAINT-FOND et GOBET.

A Paris, chez Ruault, libraire rue de la Harpe, avec Approbation et Privilège du Roi, 1777, in-4°.

et celle des œuvres complètes conforme aux textes originaux imprimés du vivant de l'auteur avec des notes et une notice historique par Paul-Antoine CAP :

Paris, J.-J. Dubochet, 33, rue de Seine, 1844, in-12.

Nous avons surtout utilisé l'édition des œuvres de Bernard PALISSY, avec une notice historique et bibliographique et une table analytique par Anatole FRANCE :

Paris, Charavay Frères, édit., 51, rue de Seine, 1880, grand in-16.

Il existe encore une édition avec notice historique, bibliographique et iconologique, par Louis AUDIAT :

Niort, L. Clouzot, libraire, 22, rue des Halles, 1888, 2 vol. grand in-8°.

OUVRAGES GENERAUX SUR PALISSY

AUDIAT (Louis). — Bernard Palissy. Etude sur sa vie et ses travaux. Paris, Didier et Cie, 1868, in-12.

AURIAC (O.). — Bernard Palissy et la science positive. *La Grande Revue*, juill. 1928, vol. 127, 2e série, n° 272, p. 113-132.

CHARPENTIER (Michel). — Bernard Palissy et la médecine au XVIe siècle. Thèse de médecine, Bordeaux, 1946, n° 44, 42 pages.

DUPUY (Ernest). — Bernard Palissy. L'homme, l'artiste, le savant, l'écrivain. Paris, Lecène et Oudin, 2e éd., 1902, in-12.

Analyse dans :

LARROUMET (Gustave). — Etudes de littérature et d'art. Paris, Hachette, 1895, in-12, 29-53.

LEROUX (Désiré). — La vie de Bernard Palissy. Paris, Honoré Champion, 1927, petit in-4°, illustré avec 8 planches.

DOCUMENTS, OUVRAGES, PUBLICATIONS D'ORDRE HISTORIQUE

BARRAUD (Docteur Georges). — L'humanisme et la médecine au XVIe siècle. Paris, Vigot, 1942, in-8°, illustré de 14 planches en hors-texte.

BERTHELOT (Marcelin). — Les origines de l'alchimie. Paris, Steinheil, 1885, in-8°.

— Introduction à l'étude de la chimie des anciens et du Moyen Age. *Ibid.*, 1889, in-8°.

CASTIGLIONI (A.). — Histoire de la médecine. Paris, Payot, 1931, grand in-8°.

CHARAS (Moïse). — Pharmacopée royale galénique et chymique, par Moyse CHARAS, Docteur en Medecine, ci-devant Démonstrateur de l'une et de l'autre Pharmacie au Jardin-Royal des Plantes. Nouvelle Edition revûe, corrigée et augmentée par l'Auteur, avec les Formules Latines et Françoises. A Lyon, chez Anisson et Posuel, 1717, avec Privilège du Roy, grand in-4°.

CREYX (M.). — *Médecine et Médecins d'après Bernard Palissy*. Conférence du 11 février 1952 (Lundis de l'Université de Bordeaux). — *A paraître.*

DELAUNAY (Paul). — La vie médicale aux XVIe-XVIIe et XVIIIe siècles. Paris, Editions Hippocrate, 1935, in-8°.

DUHOT (E.). — Les eaux minérales. Paris, Presses universitaires de France, 1946, in-12 (collection « Que sais-je ? »).

Febvre (Lucien). — Le problème de l'incroyance au xvi^e siècle. Paris, Albin Michel, 1947, avec 6 planches en hors-texte, in-8° (collection « L'évolution de l'humanité »).

Ferran (Côme). — A propos de la cérémonie de la confection de la thériaque à l'Hôtel de Ville de Lyon, sous Louis XIV. *Bulletin de la Société française d'histoire de la Médecine,* t. XXVIII, 1934, n° 1-2, p. 166-173.

Fossoyeux (M.). — L'humanisme médical au xvi^e siècle. *Bulletin de la Société française d'histoire de la Médecine,* t. XXVIII, 1934, n° 1-2 p. 75-95.

Ganzenmüller (W.). — L'alchimie au Moyen Age. Traduit de l'allemand par G. Petit-Dutaillis. Paris, Aubier (s. d.), in-12.

Grasset (Hector). — La médecine naturiste à travers les siècles. Histoire de la physiothérapie. Paris, Rousset, 1911, in-8°.

Gundollf (Frédéric). — Paracelse. Traduit de l'allemand par S. Stelling-Michaud. Paris, S. C. E. L., 1935, in-8°.

Michel (Marguerite-Marie, née Gandois). — Bernard Palissy, hydrologue et géologue. Etude historique et critique. Thèse de doctorat en pharmacie, Bordeaux, 1951, n° 357, 136 pages.

Paracelse. — L'art d'alchimie et autres écrits de Théoph. Paracelse Bombast. Paris, Presses littéraires de France, 1950, petit in-4°.

Rabelais (François). — Œuvres complètes. Texte établi et annoté par Jacques Boulenger. Paris, Bilbiothèque de la Pléiade, N. R. F., 1934, in-8°.

Ruffat (Andrée). — La superstition à travers les âges. Paris, Payot, 1951, in-8° (collection « Bibliothèque historique »).

Vannier (Léon). — L'œuvre de Paracelse. *Bulletin de la Société française d'histoire de la Médecine,* 1936, t. XXX, p. 145-160 et 213-224.

Wickersheimer. — La médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance. Paris, Imprimerie nationale, 1905.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

LÉGENDE 9

INTRODUCTION 11

PREMIERE PARTIE : **Les connaissances médicales de Bernard Palissy** 13

I. — L'hygiène des eaux 15

II. — Les sources thermo-minérales 41

III. — Climatologie et diététique 53

IV. — Anatomie et physiologie 59

V. — Pathologie 73

VI. — Thérapeutique 79

DEUXIEME PARTIE : **Médecins du XVIe siècle** 111

EPILOGUE : **Philosophie des Sciences** 127

RESUME ET CONCLUSIONS 135

BIBLIOGRAPHIE 139

Dépôt légal en 1952 (3e trimestre).

26195.— IMPRIMERIES DELMAS, BORDEAUX (31.0192).